

au sommaire

■ La CTCUM: les parties font preuve d'un optimisme prudent — page 3

■ Aux sources d'un même pillage: un éditorial de J.-C. Leclerc

■ Après la dérobade de Ian Smith: un commentaire de Georges Vigny

■ Moratoire ou reddition? un commentaire de Michel Roy — page 4

■ Washington créerait des réserves alimentaires, mais qui y aura accès? — page 8

■ L'Egypte approuve le texte d'accord soumis par Israël — page 9

Drapeau achèterait le France pour le transformer en casino

par Bernard Descôteaux

La Ville de Montréal, avec le concours du gouvernement du Québec, a entrepris des démarches pour se porter acquéreur du paquebot "France". On se propose de le transformer, d'y aménager un casino et un centre de congrès et, dès cet automne, de l'amarrer dans le port de Montréal.

On ne s'étonnera pas d'apprendre que le maire de Montréal, M. Drapeau, est à l'origine du projet grâce

auquel il entend combler, du moins en partie, le déficit des jeux olympiques. Et, pour amener rapidement jusqu'à Montréal les joueurs et les congressistes, le maire prévoit une liaison ferroviaire ultra-rapide New-York-Montréal.

Ainsi, si le calendrier secrètement mis au point est respecté, le prestigieux bâtiment que le général et madame de Gaulle avaient lancé à Saint-Nazaire en 1961, désarmé depuis l'automne de 1974, remonterait pour la dernière fois le Saint-Laurent jusqu'à Montréal en octobre prochain, plus précisément le 26 octobre, le jour même où le supersonique "Concorde" se poserait à Mirabel pour inaugurer le nouvel aéroport.

Ces informations, que LE DEVOIR a puisées à très bonnes sources à Montréal, à Québec et à Paris, renvoient à une phrase sibylline que le maire avait lancée en février 1974: "Montréal deviendra, d'ici 10 ou 15 ans au plus, la première ville du monde." Et le maire d'évoquer ce jour-là un "événement" qui, après les Jeux, fera "de la métropole la ville no 1 du monde, et du Québec, une entité plus importante, par exemple, que l'Etat de New York".

Des deux projets en cours — le casino-centre de congrès et la liaison ferroviaire — le premier est le plus avancé. On se souvient que M. Bourassa a abordé ces jours derniers la question du casino. Le premier ministre, sur les ondes d'une station radiophonique, a annoncé qu'une décision du gouvernement serait prochainement communiquée au sujet de l'exploitation éventuelle d'un casino. Et M. Bourassa, précision capitale, a lié cette décision à la promesse faite par M. Drapeau d'assurer l'autofinancement des Jeux.

Tout indique que l'idée d'acquiescer le luxueux paquebot français, construit au coût de \$74.3 millions et qui serait "cédé" pour moins de \$15 millions, a été favorablement accueillie à Québec où le maire, avec ce pouvoir de persuasion qu'on lui connaît, a réussi sans trop de mal à faire valoir les avantages de l'entreprise, en particulier l'occasion qu'offre le projet de résoudre les problèmes du financement des Jeux.

Ces jours derniers, à Mont-Gabriel, M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, devait d'ailleurs répondre à la question d'un journaliste du DEVOIR qu'il était, quant à lui, tout à fait d'accord avec le projet d'acquiescer le "France" dans la mesure où des revenus pourraient en être tirés. Puis, s'avisant qu'il venait d'éventer un secret bien gardé, le ministre s'est réfugié dans le mutisme.

Rappelons que les autorités municipales et provinciales s'emploient à la préparation d'un programme d'autofinancement des Jeux olympiques. Le maire a indiqué déjà que la formule serait rendue publique d'ici trois mois. Pour sa part, M. Bourassa aurait donné son accord au ministre responsable du dossier olympique, M. Fernand Lalonde, accord portant aussi sur le projet d'acquisition du "France", de sa transformation et de l'implantation d'un casino.

Mais s'il est vrai que le dossier est très avancé, il faut dire cependant que la décision "officielle" n'a pas encore été arrêtée. Pourtant, toutes les informations recueillies concordent: cette décision est imminente.

Le "France" a été désarmé à l'automne 1974, victime de l'austérité imposée par la crise du pétrole. C'était just-

Voir page 6: Le France



C'est de cet endroit, tout près de l'usine d'épuration des eaux de Granby, que le débit des réservoirs d'eau sera considérablement réduit, en fin de semaine prochaine. Cette mesure est devenue nécessaire à la suite de la grande sécheresse qui frappe cette région des Cantons de l'est.

(Photo Alain Renaud)

La pénurie d'eau à Granby pourrait durer tout l'hiver

par Guy Deshaies

Il se peut, grâce à des pluies providentielles, que la ville de Granby échappe à la panne d'eau complète d'ici la fin de l'été, mais il est fortement à craindre qu'elle sera privée d'eau d'hiver prochain.

Les ingénieurs municipaux estiment en effet que les pluies, si jamais le ciel les envoie, permettront de maintenir le débit plus ou moins normal pour la consommation mais ne suffiront pas à recharger les réserves de 600.000 gallons d'ici le gel des eaux et du sol.

Habituellement, durant l'hiver, le niveau du bassin de réserve baisse considérablement surtout vers le mois de février pour se stabiliser ensuite lors de la fonte des neiges.

Mais la sécheresse qui a sévi depuis deux mois à Granby a conduit à l'épuisement presque complet de cette réserve contenue dans le réservoir du lac Boivin.

S'il ne pleut pas abondamment durant les prochains jours, la ville de Granby sera privée d'eau d'ici la fin de septembre et les mesures d'ur-

gence sont déjà prévues avec la collaboration de l'armée et de la Protection civile.

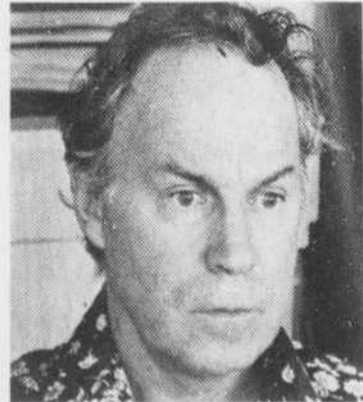
Pour le moment, la population de Granby, qui utilise normalement 300 gallons d'eau par jour par habitant, ce qui représente le double de la norme

admise pour les villes nord-américaines, doit faire l'apprentissage de l'économie d'eau.

La municipalité a décidé de réduire l'approvisionnement à sept millions de gallons par jour au lieu des 10 millions habituellement consommés, les manufacturiers, qui dépendent à eux seuls autant d'eau qu'une population de 45.000 habitants, ont promis de réduire d'environ 40% leur consommation. La ville fait parvenir aujourd'hui une circulaire pour éveiller la conscience populaire au fléau qui guette cette population de 38.000 âmes. Durant les fins de semaine la consommation sera réduite à 2.5 millions de gallons, ce qui signifiera la panne d'eau, faute de pression, dans les maisons situées en hauteur. Mardi prochain, le conseil municipal examinera l'effet de cette politique afin d'en évaluer l'efficacité.

Lundi soir, le Père Régimbald, un Trinitaire réputé pour ses miracles dans la population locale, a réservé

Voir page 6: Granby



Paul-O. Trépanier



Mis en service en 1962, le dernier exemplaire de la génération des super-paquebots à être construit, "Le France", est amarré à un quai au port du Havre en France. Bien sagement il attend d'être vendu.

Les policiers refusent une offre de 15 p. 100

par Louis-Gilles Francoeur

Au cours de deux assemblées générales, les 5.400 policiers de la CUM ont rejeté massivement hier l'augmentation de salaire de 15% du Conseil de sécurité. Insatisfaits au plus haut point de voir l'offre de leur employeur se limiter aux questions de gros sous sans toucher le moindre de leurs conditions générales de travail, les policiers ont donné sept jours à leurs négociateurs pour aller chercher une solution satisfaisante, à défaut de quoi, la région métropolitaine pourrait bien se retrouver sans policier.

La menace de grève, qui n'a pas été formulée explicitement par voie de résolution, n'en était pas moins au centre de toutes les conversations privées hier au centre de la rue Gifford. Appelée à commenter l'insatisfaction croissante des membres de la Fraternité, un de ses dirigeants n'a pas hésité à dire: "La prochaine fois, on ne pourra plus retenir les gars. Ils en ont assez et le couvercle de la marmite, on le sait, est sur le point de sauter. C'est une question de jours."

La décision des policiers de rejeter l'offre d'augmentation de 15% paraît moins surprenante lorsqu'on prend en considération leurs nombreuses récriminations laissées sans réponse par le conseil de sécurité, qui voudrait simplement reprendre intégralement la partie normative de l'actuel contrat de travail, en y ajoutant l'augmentation de 15%.

En arrière-plan du contentieux de la négociation se profile, de plus, l'ombre de la crise d'autorité au sein de la CUM dont l'influence nourrit substantiellement l'insatisfaction des policiers. "Personne ne veut plus prendre de décision à la CUM, de peur de se faire mettre des bâtons dans les roues par l'état-major, à un moment ou l'autre. On n'a plus de motivation au travail", de commenter un policier.

Au plan plus strictement syndical, les 232 griefs accumulés, ainsi que l'absence de solution au chapitre du fonds de pension servent de catalyseur à la crise en puissance. Ces deux facteurs s'ajoutent d'ailleurs aux nombreuses demandes en vue d'améliorer les conditions de travail, mais le Conseil de sécurité n'a offert aucune contre-proposition.

Les policiers veulent en priorité améliorer leurs horaires de travail et le système d'affectation. Présentement, les agents dits "de faction" doivent se présenter au poste qu'on leur désigne, sans préavis raisonnable et ce poste peut varier d'un jour à l'autre. Les policiers ne connaissent pas 15 jours à l'avance leurs jours de congé au détriment de leur vie sociale.

Voir page 6: Les policiers

Timor est abandonné à son sort

(Par l'AFP et Reuter) — Le gouvernement portugais de Timor, enclave portugaise d'Indonésie déchirée par la guerre civile, a été transféré hier sur l'île voisine d'Aturo. Cette décision a été prise par le président Costa Gomes alors que se poursuivaient les bombardements du port de Dili où, ces derniers jours, s'était retranchée la garnison portugaise.

Il résulte de tous les témoignages des réfugiés arrivés en Australie que les combats font rage à Dili entre les partisans de l'UDT (Union démocratique de Timor), mouvement modéré qui réclame l'indépendance pour le Timor portugais dans un délai de quatre ou cinq ans et ceux du Fretilin (Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental) qui demande une rupture immédiate avec Lisbonne. Les victimes des combats se comptent par centaines, parmi lesquelles beaucoup de femmes et d'enfants.

Le Fretilin a eu recours à des avions pour lâcher des bombes légères sur Dili alors que celle-ci était occupée par la faction adverse, rapporte "Berita Yudha".

Voir page 6: Timor

Le commandant en chef de la marine succéderait incessamment à Gonçalves

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — Le premier ministre Vasco Gonçalves pourrait être démis aujourd'hui ou demain et son successeur pressenti, le vice-amiral José Pinheiro Azevedo, commandant en chef de la marine, devrait commencer immédiatement ses consultations en vue de la formation d'un nouveau cabinet de tendance modérée.

C'est A Luta, le nouveau quotidien du soir de tendance socialiste, qui a publié cette information qui vient recouper de

nombreuses rumeurs circulant à Lisbonne sur la démission imminente du général Gonçalves. Le quotidien socialiste précisait en outre qu'un dernier délai, expirant aujourd'hui, aurait été accordé au premier ministre par le président Costa Gomes, lui-même poussé par les officiers modérés.

Un porte-parole présidentiel a concédé que cette hypothèse est possible. Prié de dire si le président Francisco da Costa Gomes avait vraiment demandé au pre-

mier ministre pro-communiste de démissionner, le porte-parole a répondu à la presse: "La situation politique est assez instable et c'est une solution possible. Je ne peux confirmer ou démentir cette information."

Le porte-parole a ajouté que les spéculations sur le changement de gouvernement étaient prématurées. Interrogé sur la constitution d'un nouveau gouvernement par le vice-amiral, il a répondu que c'était un choix "possible".

Le premier ministre a jusqu'à présent refusé de céder aux multiples pressions. Les modérés et d'autres éléments du Mouvement des forces armées souhaitent son départ. Le porte-parole du général Gonçalves a admis que son avenir n'était pas assuré en disant: "Rien n'est clair pour le moment."

Par ailleurs, le commandement militaire de Madère a annoncé hier qu'il avait lancé un ultimatum au président Costa

Voir page 6: Vasco Gonçalves

Voyez votre guide de VOYAGES et TOURISME Page 16

Des négociations reprennent à Thetford

Une brèche s'est ouverte hier dans le mur de silence opposé jusqu'ici par les employeurs miniers de Thetford à l'endroit de leurs 3.500 grévistes, alors que deux d'entre eux — les plus petits — ont décidé de convier les représentants syndicaux à la table des négociations.

Le changement de stratégie, qui ne serait pas étranger à la crainte de perdre d'importants marchés à cause de la grève, s'est effectué en douce alors que la mine National Asbestos, une division de la Lake Asbestos, prenait les devants mardi et rencontrait sans publicité les représentants de ses 150 employés. Une

deuxième rencontre doit avoir lieu ce matin entre les parties.

Les dirigeants de la mine Carey Canadian ont aussitôt emboîté le pas en convoquant hier à leur tour les représentants de leurs 400 employés. Dès que la nouvelle fut connue, la puissante Asbestos Corporation convoqua pour mardi prochain, le 2 septembre, les représentants de la section syndicale de ses employés de bureau. Le même employeur décidait, il y a à peine une semaine, de contremander une séance de négociation — la première depuis le 9 juin dernier — parce que les grévistes avaient bloqué un camion

d'huile sur leur ligne de piquetage.

Le porte-parole de la CSN au sein du front commun intersyndical de Thetford, M. Oliva Lemay, s'est d'abord réjoui de ces perspectives de négociation tout en affirmant qu'il fallait examiner chaque cas à la pièce pour saisir véritablement la longueur de la "pente qui reste à gravir".

Les trois reprises subites des négociations touchent des syndicats affiliés à la CSN. Cette dernière centrale décidait, il y a quelques semaines, de présenter une contre-proposition monétaire qui réduisait de 25 cents sa demande d'augmentation fixée initialement par le front com-

mun à \$2.65 l'heure. Les métallos, quant à eux, avaient donné leur accord de principe à la CSN mais avaient décidé de ne pas présenter les mêmes offres à leurs employeurs, car on n'était pas convaincu, de ce côté du front commun, de l'utilité d'une "ouverture syndicale" à ce moment-là de la lutte.

Les trois syndicats de la CSN en voie ou sur le point de négocier n'en sont pas tous au même point dans leurs négociations. Contrairement à l'Asbestos Corporation et à la National Asbestos, la compagnie Carey Canadian, qui a commencé à

Voir page 6: Thetford Mines

QUAND VOUS ACHETEZ UN DICTIONNAIRE EN 1975

assurez-vous qu'il s'agit bien d'un dictionnaire de 1975

chez votre libraire exigez un :

PETIT LAROUSSE édition 1975

La FTQ tente de redorer son blason auprès des syndiqués de la baie James

par Gilles Provost

LG 2 (Baie James) — L'état-major de la FTQ a profité, mardi, de son premier passage à la Baie James depuis le fameux saccage de mars 1974, pour tenter de redorer le blason passablement terni de cette centrale auprès des 2,000 travailleurs de LG 2 et, surtout, pour lancer officiellement la première "campagne électorale" préparatoire au grand scrutin de la mi-novembre qui permettra aux travailleurs de la construction de l'ensemble du Québec de choisir leur appartenance syndicale.

"Si la FTQ a été pratiquement absente du chantier depuis plus d'un an, et si plusieurs d'entre vous ont l'impression de payer des cotisations syndicales inutiles à une centrale qui les ignore, c'est à cause des obs-

tacles innombrables dressés par la Société d'énergie de la baie James (SEBJ)", a expliqué le tuteur de la FTQ construction, M. Fernand Daoust, aux 300 travailleurs réunis, mardi soir, dans l'immense cafétéria de LG 2. Dans cette veine, M. Daoust a violemment dénoncé "l'attitude patronale réactionnaire de la SEBJ" qui refuse aux permanents de la centrale syndicale le droit de résider continuellement sur le territoire. Non seulement les visites ne peuvent durer plus de cinq jours, mais les diverses centrales syndicales ne peuvent envoyer plus de trois visiteurs au même moment.

Si on considère qu'il y a 2,000 travailleurs sur ce chantier, cela veut dire que la SEBJ empêche les ouvriers de défendre adé-

quatement leurs droits les plus stricts, a dit M. Daoust.

"Sur cet immense territoire où les "boss" contrôlent directement les forces policières, la SEBJ a instauré un véritable régime de terreur", estime-t-il.

Le leader syndical n'a pas manqué de faire allusion aussi à la menace que reçoit tout travailleur un peu trop conscient de ses droits: "Si tu n'es pas content, se fait-il dire, tu as le choix. C'est à prendre ou à laisser. Ou bien tu restes tranquille, ou bien c'est l'oiseau bleu". L'oiseau bleu, pour ceux qui ne le sauraient pas, c'est l'avion de Nordair ou de Québecair qui ramène les indésirables à la ville).

Quand M. Daoust a fait allusion à cette menace que les employeurs semblent manier

très librement, des sourires d'approbation ont brusquement illuminé tous les visages et quelques applaudissements ont fusé.

Pour le reste, les ténors de la FTQ et particulièrement, M. Louis Laberge, ont parfois versé dans la démagogie en reprenant à leur compte les principales frustrations des travailleurs: ils ne parviennent jamais à loger un appel téléphonique à Montréal sans se battre au moins une demi-heure ou une heure avec l'appareil. Ils n'ont pas de repas chaud le midi. Ils ne peuvent trouver de bière en bouteille, même si les cadres en ont à profusion. Ils ont parfois été victimes d'empoisonnement alimentaire, dans les premiers temps. Ils envient les quelques éléments de confort dont jouissent les cadres. Et par-dessus tout, ils n'ont pas de femmes.

"La SEBJ engage des batteries d'ingénieurs pour faire marcher ses machines, de dire M. Daoust, mais elle est incapable de trouver des experts en loisirs pour rendre la vie plus acceptable à ses employés".

En montant ainsi en épingle les frustrations de son auditoire, les leaders syndicaux ont évidemment eu un succès facile

qui rappelait celui des politiciens traditionnels du Québec.

Il est difficile, cependant, d'évaluer l'impact profond de ce "succès" puisque plusieurs travailleurs instruits à l'école de la Commission Cliche n'ont plus aucune confiance dans leur structure syndicale. A leurs yeux, le retour en force des syndicats est beaucoup plus synonyme de nouvelles grèves que d'une plus grande justice sociale.

Certains observateurs ont aussi noté qu'une assistance de 300 personnes dans un chantier aussi important, où les activités et les divertissements sont si rares, ce n'est guère une réussite fracassante.

D'ailleurs, quand on parle avec des travailleurs individuels, on a rapidement l'impression que la majorité d'entre eux viennent travailler à la baie James uniquement pour faire un magot rapide. Leur passage sur le chantier n'est qu'un mauvais moment à passer. On est prêt à endurer des brimades et des inconvenients sans broncher, en autant que la paie de la semaine peut offrir une compensation.

Un tel état d'esprit n'est pas très favorable à l'apparition d'un fort militantisme syndical.

Mise au point Un nouveau parti de droite

M. Jacques Baugé-Prévost, porte-parole d'un nouveau parti politique en voie de création, reconnaît que le manifeste de cette formation, constituée à partir des "comités d'action politique" implantés dans une quinzaine de circonscriptions, se situe très nettement à droite des autres groupes connus; mais il s'inscrit en faux contre les étiquettes de "fascisme" ou de "national-socialisme" que la rédaction du DEVOIR a utilisées pour caractériser l'initiative d'un groupe qui invoque à l'appui de ses thèses les travaux du Dr Alexis Carrel et de Konrad Lorenz, Prix Nobel de Médecine (1973), pour justifier ses tendances eugénistes et raciales, de même que sa théorie biopolitique.

LE DEVOIR consent volontiers à retirer les analogies qui ont pu offenser les protagonistes du nouveau mouvement ou déformer la pensée des auteurs du manifeste. Mais il

appartient à ce parti politique d'expliquer clairement à l'opinion ce qu'il faut entendre par la "reconstitution de la qualité biologique de l'être humain" grâce à un "eugénisme prénatal" et à une "immigration sélectionnée" qui mettraient un terme à la corruption de "notre patrimoine génétique".

D'autre part, M. Fabien Roy étant en vacances aux Etats-Unis, il n'a pas encore été possible de faire confirmer l'intention que lui prête le nouveau mouvement d'assumer la présidence de ce Parti au cours de son congrès de fondation, prévu pour le 20 septembre. Toutefois, le secrétaire du député créditiste de la Beauce a confirmé hier à Québec que celui-ci a effectivement accepté de prononcer une conférence le 21 septembre à l'hôtel Windsor sous les auspices d'un mouvement naturiste.

Une grève sera possible dans les cégeps dès le 7 septembre

par Lise Bissonnette

Théoriquement, les enseignants de cégeps affiliés à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) pourront faire grève dès le 7 septembre prochain, à l'expiration du délai de la conciliation qu'ils ont demandée en juillet dernier. Il s'agit du premier groupe syndiqué, dans la grande négociation du secteur public et parapublic, à obtenir ce droit.

Chez les responsables des négociations, à la CEQ, on est plutôt avare de commentaires sur ce sujet, d'autant que la nouvelle n'a jamais été publiée. La demande de conciliation, déposée le 7 juillet dernier, est une "simple formalité", dit-on, qui permettra d'avoir un mandat en poche à l'automne si le besoin se fait sentir. Il n'empêche que le geste semble rapprocher singulièrement les échéances des affrontements sérieux, que la plupart des observateurs ne prévoyaient pas avant janvier ou février prochain.

La Fédération des enseignants de cégeps (FEC-CEQ) ne regroupe toutefois que les enseignants de sept collèges ou campus régionaux, ce qui repré-

sente moins du tiers du réseau d'établissements de niveau collégial au Québec. La majorité des professeurs de cégeps appartiennent à la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) qui n'a pas encore demandé la conciliation.

Les enseignants de la CSN procèdent toutefois à des assemblées générales qui, une à une, donnent mandat à leurs négociateurs pour demander la conciliation, mais la FNEQ n'entend pas utiliser ce mandat immédiatement, selon son vice-président, M. Guy Demers.

La FNEQ subordonne sa décision à celles de l'ensemble des syndicats de la CSN qui sont impliqués dans les négociations du secteur public et parapublic, et il n'est pas question qu'elle pose seule ce geste, ajoute M. Demers.

Ce qui ne veut pas dire que les enseignants de cégeps de la CEQ font cavalier seul à l'intérieur de la Centrale, affirment leurs négociateurs. Mais la CEQ est certes en train de débattre vivement entre ses murs les questions de stratégie et on devrait savoir d'ici la mi-

septembre si ses autres composantes accepteront de passer à l'action dès l'automne.

Les négociations, dans le secteur de l'enseignement collégial, sont engagées depuis un bon moment. Dès avril dernier, la FNEQ-CSN a présenté son projet de convention collective. En mai, la FEC-CEQ déposait ses demandes en matière de sécurité d'emploi, et un peu plus tard, le reste de ses revendications.

Aucun groupe n'a déposé de demandes salariales, ou à incidences monétaires. On sait en effet que les grandes centrales syndicales préféreraient présenter conjointement leurs propositions dans ce domaine et que les travaux sont considérablement retardés par la difficulté qu'elles éprouvent à reconstituer le front commun, justement parce qu'elles "négocient" entre elles une forme de proposition salariale acceptable pour tous les groupes.

Du côté patronal, la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation ont commencé à faire connaître leurs propositions aux tables de négociation le 3 août dernier.

Même si les enseignants de cégeps affiliés à la CEQ acquiescent le droit de grève le 7 septembre, il apparaît déjà certain qu'ils ne sauraient l'utiliser immédiatement puisqu'aucune réunion pour procéder formellement à un vote de grève n'est prévue pour l'instant.

tribunaux Un accusé récalcitrant

par Clément Trudel

Tout justiciable, tant soit peu disert, abandonne normalement sa façon de voir devant un honorable juge, qu'il est contre-indiqué d'interrompre. Hier matin, ce fut un cas d'exception qui se présenta devant le juge Guy Guérin. L'un de ces vieux bougres bougons, hargneux; pas misanthrope, mais indignés. Indifférent à ce qu'on lui assigne d'office un avocat, Kunz Cameron enguirlandait ses gardes; il tenait un discours pas trop charitable sur la race des policiers.

"Écoutez-moi, je vous parle. Le ministère public parle d'une remise, qu'en dites-vous, vous y opposez-vous?" disait le juge dans son anglais décent.

En riposte, Cameron mitraillait de son anglais vernaculaire un auditoire sidéré, quelque peu craintif devant ce déluge de paroles agressives envers les forces de l'ordre.

Malgré tout, il y eut une date débuts pour le procès: 2 octobre. Cameron est accusé d'introduction par effraction dans un magasin de la rue Fleury. Incarcéré depuis le 8

juin, il a déjà subi son enquête préliminaire et devrait en principe réapparaître en Cour criminelle, avec sa trogne de patriarche buté, quatre mois après avoir supposément posé les gestes qu'on lui reproche.

Avant de refermer le dossier, le juge Guérin a toutefois recommandé aux autorités compétentes de mener Cameron à un psychiatre, pour des examens.

S'il vous arrive de fréquenter les couloirs de la Cour municipale de Montréal, vous y apercevrez peut-être une autre figure de vieux qui procure un amusement à bon compte au personnel parfois blasé de la Cour. "Titur-pas-coupable" — c'est ainsi qu'on le désigne familièrement — racontera ou ramera tout haut ses dernières aventures, exécutera une gigue et entrera dans le box en clamant bien haut: "Pas coupable". Tous les Titur auraient-ils accès à un psychiatre, ou à un hospice, ou à un homme plutot qu'à ce broyeur qu'est l'appareil judiciaire?

Débrayage à la Davie Shipbuilding

LAUZON (PC) — Réunis en assemblée générale, hier matin, quelque 1,500 travailleurs du chantier naval de la Davie Shipbuilding, de Lauzon, ont décidé de ne pas retourner au travail tant que la compagnie n'aura pas réengagé leur président syndical, renvoyé deux cadres et amélioré les conditions de sécurité.

Le conflit a éclaté, mardi soir, quand un groupe de travailleurs a débrayé pour se réunir devant le bureau du syndicat, sur le chantier, en dénonçant l'attitude du contre-maitre de nuit, M. Robert Rouillard, qu'ils accusent de "faire de l'intimidation" et en exigeant une meilleure sécurité au travail.

POUR LA FÊTE DU TRAVAIL



QUEL TRAVAIL!

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES:	CANADA \$3.00
	ÉTATS-UNIS \$4.00

À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

*S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

AU QUÉBEC, BILAN 1974
35 morts
201 blessés
178 autos démolies
BILAN 1975...
LA RÉPONSE VOUS APPARTIENT

 **bon voyage**
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

arrivez en VIE
quelqu'un vous attend



Deux policiers québécois, M. Maurice Houle (à gauche, en civil) chef de police de la municipalité de Repentigny, en banlieue est de Montréal, et M. Gilles Véronneau (à droite, en uniforme), constable de la police de Longueuil, sur la Rive-Sud, ont été décorés hier à Toronto de la médaille d'or de l'Association des banquiers canadiens. Cette décoration est décernée à des agents de la paix qui se sont particulièrement illustrés dans la lutte aux voleurs de banque, au cours de la dernière année. Sept autres policiers de trois autres provinces canadiennes ont également été décorés de cette médaille hier, à l'occasion du 70ième congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de police. (Téléphoto CP)

La CTCUM: les parties font preuve d'un optimisme prudent

Les deux parties au conflit du transport en commun après deux jours de négociations en présence d'un médiateur du ministère du Travail ont fait preuve, hier soir, d'un optimisme prudent, tandis que d'autres sources laissent entrevoir la possibilité d'une reprise du service cet après-midi ou demain même si aucun accord final n'est intervenu encore.

C'est là le bilan provisoire de la médiation entreprise par M. Roger Pilote, mardi matin, à la demande du ministre du Travail, M. Gérard Harvey. Il s'agit d'un bilan provisoire parce que les discussions reprenaient en soirée et que les deux parties ont manifesté bien peu de loquacité sur les progrès de la médiation.

A tout événement, c'est ce matin que seront prises les décisions importantes alors que les 3.400 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro se réunissent pour entendre le bilan de ces dernières négociations qui leur sera présenté par leur président, M. Normand Hamelin. Lundi matin, les chauffeurs avaient fixé à aujourd'hui, 10 heures, la fin de la médiation croyant qu'en deux jours, une entente pourrait intervenir s'il devait jamais y avoir entente. Ils voulaient aussi savoir à quoi s'en tenir avant le long congé de la fête du Travail. Ce matin, les chauffeurs entreprennent leur neuvième journée consécutive de débrayage.

La médiation de M. Pilote a été interrompue momentanément en fin d'après-midi pour permettre aux négociateurs des deux parties de consulter leurs dirigeants respectifs.

Le négociateur de la CTCUM, M. Jacques Guilbault, rencontrait pour sa part le président-directeur général de cet organisme, M. Lawrence Hanigan. Après avoir passé en revue les différents éléments du dossier, M. Hanigan, choisissant bien ses mots, s'est déclaré "prudemment optimiste". Selon lui, la médiation avait fait du progrès.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services connexes, M. Normand Hamelin, a pour sa part rencontré les membres de son exécutif. Un peu avant cette rencontre, un porte-parole de la fraternité s'est dit également optimiste quant à un retour au travail.

A la suite de ces consultations, la médiation devait reprendre sur de nouvelles bases, semble-t-il. Et selon certaines informations, on devait alors discuter de la possibilité d'une reprise du service de transport en commun, tout en permettant la poursuite de la médiation. Rappelons que les chauffeurs se sont dits d'accord, la semaine dernière, à reprendre le travail à la condition d'obtenir des garanties sérieuses quant au progrès des négociations.

A moins d'un revirement de dernière minute, les Montréalais pourraient donc voir les autobus et le métro recommencer à rouler, et conséquemment les rues se dégager. Si un retour au travail doit intervenir, le service pourrait reprendre dès cet après-midi, ou au plus tard demain matin.

Il restera alors le problème des négociations avec les employés d'entretien et de garage de la CTCUM qui semblent s'enliser de plus en plus. Ceux-ci ont eu en principe le droit de grève hier, mais une décision de leur assemblée générale fait qu'ils ne pourront se servir de ce droit avant le 20 septembre. Toutefois une pétition circulait chez ce groupe d'employés pour obtenir une nouvelle assemblée afin de reconsidérer cette décision. Rien n'a cependant encore été fait.

Par contre la CTCUM pourrait, si l'arrêt de travail des chauffeurs se poursuit encore, décider de mettre à pied temporairement les employés d'entretien et de garage, ou encore décréter un lock-out. Cette décision devait être prise, hier, mais elle a été reportée à aujourd'hui en raison des progrès enregistrés au cours de la médiation.

au gré du temps

Quand Bell décroche

La pauvre compagnie Bell Canada, celle qui vous promet "du bonheur à bon compte" si vous utilisez l'interurbain, est fort marrie. Elle se trouve dans l'obligation de mettre en oeuvre une politique d'austérité, à la suite de la décision de la Commission canadienne des transports de réduire de 50% les sommes demandées dans la phase I de sa requête.

Les abonnés actuels du téléphone ne seront pas touchés par les restrictions de service, dit-on. Ce sont les futurs clients qui auront tout le fil à retordre. Ils devront se mettre en ligne et attendre patiemment qu'on leur installe l'appareil sollicité.

En attendant, les réclamants peuvent toujours appliquer le conseil que la compagnie sert à ses usagers: "Faites marcher vos doigts", en ayant soin d'abord d'en immobiliser huit. Autrement dit: "Tournez-vous les pouces."

Albert BRIE

Des bûcherons du Maine chassent 40 de leurs confrères québécois

ESTCOURT (Le Devoir) — Une quarantaine de bûcherons québécois qui trimaient dur dans les forêts du Maine ont été évincés de leur gagne-pain par des bûcherons américains qui, après avoir dédaigné ce métier pendant des années, trouvent qu'en ce temps de chômage, mieux vaut couper des arbres que de ne rien faire du tout.

Cet affrontement a provoqué la fermeture d'un poste frontière à Estcourt, dans le comté de Temiscouata, pour empêcher les bûcherons canadiens de retourner dans les forêts d'où ils ont été chassés, et

pour éviter ainsi tout affrontement entre groupes rivaux.

Ces bûcherons, à l'emploi d'une compagnie canadienne, J.D. Irving, qui exploite des forêts dans l'Etat du Maine, nous enlèvent le pain de la bouche, prétendent les Américains. La compagnie, pour sa part, juge que les bûcherons canadiens sont plus efficaces et plus travailleurs, mais les Américains s'étant formés en Association de bûcherons et ayant pris leur sort entre leurs mains, la partie patronale n'a d'autre choix que d'accepter les faits.

Lundi, les Québécois retournaient au Maine après une fin de semaine de congé. Ils ont été accueillis à la frontière par 80 bûcherons américains, qui les ont forcés à rebrousser chemin, les obligeant à traverser la rivière Saint-Jean sur un bac dont les amarres avaient été coupées. Personne n'a toutefois été blessé lors de l'incident.

Les travailleurs de la forêt sont rentrés chez eux sans avoir pu reprendre possession de leurs outils, scies à chaîne et débuseuses, qu'ils laissent sur les chantiers durant le week-end.

Ils s'inquiètent actuellement du sort que réserveront les bûcherons américains à ces outils et à ces machines, ces dernières très coûteuses. Cet équipement appartient aux bûcherons et non à la compagnie.

En octobre dernier, des bûcherons du Maine, mécontents de voir des Canadiens s'accaparer les emplois des opérations forestières de territoire avoisinant la frontière, les en avaient chassés une première fois. Il y avait eu à ce moment une altercation plus grave, accompagnée de coups de feu et de la mise à feu de plusieurs débuseuses.

Plusieurs compagnies canadiennes exploitent des forêts du Maine, et y emploient depuis 50 ans environ des bûcherons canadiens.

On dépose 20 corps dans le charnier de Côte-des-Neiges

Comme preuve de leur bonne volonté, les fossoyeurs du cimetière de la Côte-des-Neiges, en grève depuis le 11 août, ont permis ce matin qu'une vingtaine de corps soient conduits au charnier, comme le demandaient les représentants du service des affaires sociales de la Ville de Montréal.

Pour des raisons d'hygiène, ces corps ne pouvaient plus être entreposés chez des entrepreneurs de pompes funèbres.

La médiation entre les fossoyeurs, membres du Syndicat des employés de service (FTQ), se poursuit depuis samedi, mais les représentants syndicaux préfèrent à l'heure actuelle ne rien divulguer du déroulement de ces entretiens.

La semaine dernière, les fossoyeurs avaient posé comme condition à l'ouverture des portes du cimetière de l'Est, où on a déposé une vingtaine de corps au charnier, que la partie patronale accepte la médiation.

On peut présumer que les séances se déroulent dans un climat serein.

A la Ville de Montréal, on précise qu'il sera peut-être nécessaire, dans un avenir prochain, de demander que plusieurs corps déposés dans les charniers depuis le début du conflit soient ensevelis.

On souligne cependant que la partie syndicale et la partie patronale seront invitées à collaborer pour éviter tout malentendu et affrontement.

La police sera moins tolérante

Pour éviter les embouteillages monstres des derniers jours souvent causés par les abus de certains automobilistes, les policiers de la CUM ne toléreront aucune infraction aux règlements sur le stationnement dans les grandes artères de la métropole.

Toutefois, comme ils le font depuis le début de la grève des chauffeurs d'autobus de la CTCUM, les agents de la paix continueront de ne pas sévir pour le stationnement sur les rues secondaires à condition cependant que les manquements aux règlements en vigueur ne nuisent pas à la circulation.

Dans un communiqué émis hier, le service de la police métropolitaine a également fait savoir qu'aucune tolérance ne sera exercée dans les rues secondaires en ce qui concerne le stationnement devant ou trop près d'une borne-fontaine, devant les entrées charretières et trop près d'une intersection.

En somme, les automobilistes doivent prendre note que la police sera plus compréhensive durant la durée de la grève mais qu'elle fera tout en son pouvoir pour assurer une circulation la plus normale possible.

Jusqu'à maintenant, le service de la police n'a pas mobilisé des effectifs plus grands pour assurer une bonne circulation mais tous les agents en uniforme ont été avisés de porter une attention spéciale à cette question durant la durée de la grève.

Selon le capitaine Trudel de la section de la circulation, le mot d'ordre est une tolérance contrôlée afin d'éviter les abus.

Rue Saint-Norbert: tout espoir est perdu

Pour la Ville de Montréal, le dossier de la rue Saint-Norbert est clos. Un contrat a été octroyé pour la démolition des 49 logements actuellement occupés par quelques locataires résistants à l'avis d'expulsion, et c'est le contracteur même qui devra prendre les mesures pour mettre fin à l'occupation avant d'entreprendre les travaux de démolition.

C'est le sens de la déclaration faite par le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, alors qu'il précisait que la démolition pourra se

faire prochainement. Des ouvriers ont en effet terminé l'interdiction des services d'alimentation d'eau et de gaz et les occupants manifestaient, hier une certaine crainte de voir les autorités ordonner la démolition.

M. Lamarre a réitéré par ailleurs qu'il n'était pas question de reconsidérer la décision prise par le conseil municipal de construire, rue Saint-Norbert, une cour de voirie. Il a précisé que l'installation d'une partie de cette cour de voirie devrait être complétée avant l'hiver.

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1975
GROUPES DE 15 À 25 ÉLÈVES
SECONDAIRE I, II, III
RENSEIGNEMENTS: 849-2275
ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL

(École de Rattrapage Enr.) Jacques Duval, directeur

École reconnue pour fin de subventions.
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec.

1600, rue BERRI (Palais du Commerce) suite 213

Accès direct au métro
Berri-de-Montigny

L'île Bizard: le référendum n'aura pas lieu

Le maire de l'île Bizard, le Dr Bernard Patry, plutôt que de permettre la tenue d'un référendum sur le nouveau règlement de zonage qui permet la réalisation d'un vaste projet domiciliaire de 700 millions, a proposé la formation d'un comité pour étudier ce règlement de zonage.

C'est la réponse donnée par le maire Patry à la centaine de citoyens qui assistaient à la dernière assemblée du conseil municipal. Ce groupe de citoyens ne voit pas d'un bon oeil la réalisation au projet domiciliaire soumis par la société Campeau qui prévoit construire en 25 ans 25.000 unités de logements. Ce projet est devenu réalisable par l'adoption d'un nouveau règlement de zonage il y a quelques mois.

Le maire a expliqué aux citoyens qu'un référendum n'était pas possible, puisque le règlement a été adopté il y a huit mois sans que personne s'y oppose alors. En contre-partie, il a proposé la formation d'un comité paritaire comprenant à la fois des membres de l'administration municipale et des citoyens. Ce comité pourrait, s'il y a lieu, formuler des amendements au règlement de zonage.

taires, et il faudra trouver d'autres sources d'approvisionnement que les lacs.

La solution serait une chasse plus intensive ou une hausse des prestations de bien-être social.

Les membres du grand conseil des Indiens Cris discutent à l'heure actuelle du problème avec des représentants du gouvernement fédéral. Un biologiste a laissé entendre cette semaine que cette contamination des cours d'eau de la région était peut-être attribuable à l'exploitation minière.

COURS DE POTERIE

session automne

Initiation à la Céramique
Tournage intermédiaire et avancé
Façonnage - Conception
Technologie des Glacures
Moulage et Calibrage
Inscription immédiate à la

POTERIE BONSECOURS

433, rue Notre-Dame est,
Vieux-Montréal.
844-6253 844-6165

CELSIUS

Comme première étape de notre conversion au système métrique, nous adoptons depuis le premier avril, l'échelle de température Celsius.
Pour vous familiariser à cette nouvelle échelle, procurez-vous votre thermomètre Celsius, support inclus pour installation à l'extérieur, à:

METRICO, Rayon 9-D
Case postale 65,
Pointe-Claire, Dorval
P.Q. H9R 2V0

Veuillez m'expédier
thermomètre(s) à \$2.50 plus
\$0.20 de taxe de vente pour
chacun.
TOTAL INCLUS: \$
Indiquez couleur(s) désirée(s)
☐ Rouge ☐ Vert ☐ Or ☐ Noir

Nom (en lettres moulées)
Adresse
Ville
Province Code postal

C.E.C.I. EST POUR VOUS:

- Documentation sur le Tiers-Monde, (25.000 volumes, 150 périodiques)
- Recherche et publication de dossiers d'actualité,
- Carrefour d'initiation à la coopération internationale,
- Envoi de coopérants dans le Tiers-Monde.

CECI (Centre d'études et de coopération internationale)

4824 Côte-des-Neiges,
Montréal H3V 1G4
Tél.: 735-4561



TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	\$45.00	\$25.00
ÉTRANGER**	\$50.00	\$28.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mt H3C 3C9.

Nom
Adresse

éditorial

Aux sources d'un même pillage

A l'occasion de la fête du Travail les évêques canadiens viennent de publier, suivant la tradition, un message qui, cette année, retient davantage l'attention. Les membres de la Commission des Affaires sociales de l'épiscopat catholique du pays, responsables de la paratation de cette déclaration, ont fait porter leur appel sur l'exploitation abusive du grand Nord, de ses ressources, de ses populations, et sur les implications de ce "développement".

Il convenait que les évêques prêtent leur voix aux Amérindiens qui depuis toujours n'ont guère eu d'audience aussi bien dans la société canadienne en général que dans les églises en particulier. Reconnaisant leurs torts, les membres de la hiérarchie signalent même qu'on en est à réévaluer le travail "missionnaire" dont l'impact sur les cultures autochtones fut loin d'être toujours bénéfique. Instruits par les Églises du tiers-monde, les évêques en sont rendus à voir dans le développement du nord l'apparition de "modèles coloniaux".

Voilà qui nous change des messages intemporels, mais qui risque de biaiser le programme d'action qu'annoncent les évêques. S'il est vrai que notre développement industriel trouve son moteur dans l'appétit du gain, le luxe, le mépris pour les ressources limitées mises à la disposition de l'humanité, l'on voit mal en quoi les choses se porteraient mieux le jour où les Inuits succéderaient à Esso dans l'exploitation du pétrole subarctique. L'épiscopat n'a voulu ouvrir qu'un débat et a soumis ses propres propositions à la contradiction. Il y a lieu de les contredire sous deux rapports.

Sous prétexte de rigueur morale, l'on ne saurait en ces questions faire abstraction de certaines réalités. La terrible réalité, c'est que les populations amérindiennes, qui savaient vivre avec les ressources et non contre elles, qui s'étaient pliées à la nature au lieu de la "dominer", étaient aux antipodes de leurs envahisseurs européens, venus exploiter le continent et ses richesses et ne reculant pas devant le génocide ouvert ou déguisé de ses habitants "sauvages". Les Amérindiens ont perdu leur terre, ont perdu la force du nombre, n'ont pu évangéliser les colons, coexistants aux vertus de l'environnement et à la coexistence harmonieuse avec les ressources du pays. Comment pourraient-ils aujourd'hui arrêter l'assaut encore plus redoutable qui est lancé contre eux dans leurs derniers retranchements septentrionaux?

Certes, dans leurs luttes contre les appétits des grandes compagnies et de leur support bureaucratique que sont les gouvernements d'Ottawa et des provinces, les Indiens et les

Inuits n'obtiendront jamais trop d'appuis; mais, du point de vue de leur mode de vie, tel est le paradoxe, même leurs amis du sud industriel sont dangereux, lors même qu'ils prétendent leur venir en "aide". Jamais le "tiers-monde" dont parlent les évêques n'a été plus pauvre et opprimé que depuis qu'il est inondé "d'aide", la bienfaisance du paternalisme charitable n'étant pas moins subversive de leur culture et de leur force politique que les coups d'Etat et ces autres manoeuvres qui surent faire si bon usage des missionnaires "anti-communistes".

Les évêques voudraient que les populations amérindiennes soient associées aux grands projets du pétrole, du gaz et de l'électricité; qu'elles aient même le "contrôle effectif" du développement économique à venir dans leurs régions; et que des mesures soient prises pour protéger leur habitat. Voilà plusieurs articles difficilement réconciliables dans un même programme. Il appartient peut-être encore aux Indiens et aux autres "premiers habitants" du pays de choisir l'intégration totale ou la mort lente qui leur est infligée avec ou sans parking dans les "réserves" — cette version nord-américaine de l'apartheid sud-africain — mais on voit mal comment ils pourraient rester eux-mêmes et participer en même temps à la civilisation industrielle.

Certes, les deux Amériques ont été pillées par les Européens avides de s'enrichir vite et à bon compte, et ce pillage se continue sous des formes plus ou moins voilées ou raffinées suivant qu'on se trouve au Chili ou à la baie James. Même sans la présence de populations aborigènes, ainsi frustrées de leurs terres et de leur mode de vie, l'exploitation à outrance des ressources animales et minérales devrait être dénoncée. Elle le fut, il est vrai, dès les débuts du "nouveau monde" par les plus consciencieux ou les plus lucides des missionnaires, mais ce n'est pas avec des prières que les riches villes des États-Unis et du Canada établirent leur mode de vie, et c'est en mettant la main au même plat que les Églises érigèrent leurs installations ostentatoires.

Ce n'est donc pas seulement ni d'abord sur les rives du Mackenzie que doit avoir lieu, si elle a lieu, la principale confrontation à laquelle les évêques invitent les chrétiens et les autres citoyens du pays, mais au coeur même des métropoles et des capitales politiques du sud, spécialement dans ces classes moyennes qui font encore grande consommation aussi bien d'énergie que de... spiritualité. Là n'est pas le moindre défi. Il est aisé de s'en prendre à Panartique qui en 1970 faisait travailler seulement "six autochtones à \$1,75 l'heure", il est moins d'inviter les fidèles à réduire leur consommation abusive et à partager leurs biens et les ressources de la planète avec les autres

peuples du tiers-monde.

Difficulté d'autant moins négligeable que le problème n'est pas seulement moral, mais politique. Même si les chrétiens du Canada et des États-Unis, pays qui avec "un peu plus de 6.5% de la population mondiale, consomment environ 43% des ressources énergétiques de la planète", modifiaient substantiellement leurs "habitudes de consommation", ainsi que les y invitent les évêques, la question du pouvoir et du contrôle sur le développement resterait entière. Ce ne sont pas les seuls Indiens qui ont été dépossédés du pays, mais leurs "concurrents" des origines, agriculteurs, pêcheurs, trappeurs, simples artisans, qui n'ont pu politiquement survivre à la révolution industrielle et à l'émergence des grandes bureaucraties à son service. Même les indigènes de l'une ou l'autre couleur qui se croyaient "oubliés" à Forillon, à la baie James, à Kouchibouguac, à Sainte-Scholastique et à combien d'autres endroits ont été rejoints attaqués dans leurs terres.

Ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est que les habitants du pays, les anciens comme les nouveaux, ne sont pas simplement privés du sol d'où ils tiraient leur existence, suivant l'expression des Cris que citent les évêques, "notre terre, c'est notre vie"; ils ont été frustrés du contrôle de leur développement et de leur avenir; ils sont des dépossédés politiques. La dépossession est plus ou moins grande ou brutale suivant qu'elle frappe tout le pays (les ultimatums de Washington) une province ("les capitaux vont fuir si vous vous séparez"), une région rurale ou un quartier urbain (faibles place, les indigènes, à l'Hydro ou à l'autoroute). Mais sa logique antidémocratique est la même.

Le mépris, le gaspillage, l'accaparement que les évêques constatent et dénoncent dans le Nord canadien, il y a longtemps qu'ils comptent, à côté d'institutions moins deshonorentes, parmi les fondements économiques et moraux de la société dite "canadienne". Il n'y a pas de différence substantielle entre l'envahissement des terres indiennes par Exxon, Shell et les autres et l'invasion de profiteurs comme Valorinvest chez les Soeurs Grises de Montréal, si ce n'est, dans ce dernier cas qui n'est pas unique, que l'Eglise s'est révélée bien en-dessous de ses responsabilités et de ses possibilités d'action.

Il est urgent que les Églises et ceux qui prétendent en respecter les enseignements révisent, autant que leur consommation d'énergie, leurs placements mobiliers et immobiliers et le genre de projets de "développement" auxquels ils sont associés. Car nul n'a le monopole des cathédrales de l'exploitation ou de l'inconscience.

Jean-Claude LECLERC

Vers un nouveau conservatisme

par MICHEL BÉLANGER

■ M. Michel Bélanger, haut fonctionnaire au gouvernement du Québec de 1963 à 1971, aujourd'hui président et directeur général de la Bourse de Montréal, a présenté au colloque d'orientation du Mont-Gabriel, organisé par le PLQ au cours du dernier week-end, un exposé sur le milieu de travail des dirigeants d'entreprises au Québec en 1990. Voici un extrait de sa conférence.

Au cours de son histoire, le Québec a eu une démographie que l'on pourrait qualifier de galopante. Mais le taux de natalité et le taux de croissance naturelle ont changé rapidement au cours des années 60, en même temps que dans les autres pays industrialisés. L'événement est plus marquant au Québec parce que le changement a été plus soudain et de plus grande ampleur. Je n'ai pas l'intention d'en examiner ici toutes les causes ou conséquences. Je m'attacherai à une seule, d'ordre très générale, très simple et peut-être même simpliste. C'est ce que j'appellerai, la majorité continue, ou la majorité perpétuelle à court terme.

La pyramide des âges faisait, dans le passé récent, que les gens d'âge moyen, qui exerçaient le pouvoir, constituaient une minorité de la population totale. Cette minorité, d'une part, respectait les vœux que les anciens lui avaient transmis; après une assez longue attente, et, dans un système de suffrage universel, se préoccupait, d'autre part, de déceler et d'orienter, si elle le pouvait, les tendances des jeunes qui constituaient la majorité montante. Aujourd'hui, les jeunes adultes n'ont plus à se préoccuper d'une majorité montante, puisque les classes d'âge qui les suivent sont numériquement moins nombreuses. Cette majorité montante

d'hier, qui dans le passé était toujours suivie d'une nouvelle majorité, a donc comme perspective de rester pour un bon nombre d'années le groupe le plus nombreux. Il y aura non seulement un vieillissement de la population qui se ferait sentir graduellement, mais un vieillissement qui fera que les mêmes personnes demeureront longtemps dans le groupe d'âge dominant.

On peut prévoir que les préoccupations qui auront marqué un secteur précis de la population, auront tendance à rester prédominantes pendant une assez longue période. On aura assez paradoxalement un nouveau conservatisme, mais reposant sur une nouvelle orthodoxie. Ceci fera durer ou se structurer les attentes, les modes, les aspirations de ceux mêmes qui représentent la première génération issue du Québec des années soixante, et qui aujourd'hui se perçoivent comme agents de changement.

Ainsi les comportements nouveaux d'aujourd'hui pourront devenir la norme assez stricte de demain, pour ce qui est du comportement social ou politique en général. Mais le changement démographique aura un effet beaucoup plus précis sur le marché de la main-d'œuvre. Alors que l'on parle toujours de la création d'emplois comme un problème majeur au Québec, les données indiquent plutôt que le problème de l'avenir est celui de la rareté de la main-d'œuvre.

(...)
Tout en tenant compte du chômage qui restera à résorber en 1980 et de l'évolution conjonctuelle par la suite, on peut prévoir qu'à partir de 1980, l'offre de main-d'œuvre augmentera annuellement moins vite que les possibilités d'emploi.

lettres au DEVOIR

Le bilinguisme du gouvernement ontarien

M. John Rhodes, ministre des Transports et des Communications de l'Ontario

Je n'ai pas encore reçu de réponse à ma lettre du 20 mai dernier dans laquelle je vous rappelais la politique de bilinguisme annoncée en 1971 par M. Davis et je vous envoie des exemples de formulaires bilingues utilisés par le ministère des Transports de la province de Québec (permis de conduire, certificat d'immatriculation, confirmation de changement d'adresse...). Je suis toujours convaincu que vos fonctionnaires éprouvent une certaine difficulté à mettre en

oeuvre cette politique de bilinguisme... plus de quatre ans après sa proclamation! Je viens encore de m'en rendre compte dernièrement en achetant une nouvelle voiture. Je devais compléter des formulaires unilingues anglais de votre ministère pour obtenir une nouvelle immatriculation.

J'ai donc pensé venir en aide à vos fonctionnaires en faisant traduire ces formulaires et en faisant intégrer sur une même page le texte anglais et français. En annexe à cette lettre, vous trouverez ces formulaires bilingues. Vos fonctionnaires à Ottawa ont refusé de les accepter. Je vous les envoie donc

avec un mandat de poste pour acquitter les frais de mes nouvelles plaques matricules.

Comme je suis propriétaire de mon auto et qu'en fait, j'ai payé les frais de mes plaques matricules, je circule présentement avec mon auto; je vous invite donc à me faire parvenir par retour de courrier ces plaques matricules et d'informer vos fonctionnaires ainsi que le public en général de votre politique en matière de bilinguisme.

Gérard LEVESQUE, membre de Conseil de la vie française en Amérique
Ottawa, le 25 août 1975.

Et moi je vous dis, pourquoi pas?

Monsieur,

Votre éditorial du vendredi 22 août, relatif à la récente publication de règlements concernant l'étiquetage et l'affichage public, m'a quelque peu surpris et je vous en fais part.

A la deuxième partie de votre article, vous dites: La première fait obligation à quiconque veut obtenir une brochure ou un catalogue en anglais d'une institution ou d'un

magasin d'en faire la demande par écrit. On ne voit pas très bien ici quel objectif poursuit l'auteur du règlement, à moins qu'il n'ait simplement voulu, de cette manière, forcer l'entreprise commerciale à ne distribuer ses imprimés qu'en français... Et moi je vous dis: Et pourquoi pas?

Dans cette même deuxième partie, vous dites: que des anglophones voulant protester contre une situation et une politique, ou engagés

dans une action de grève, seraient contraints d'agiter des placards, en français. Et moi je vous dis: Pourquoi pas?

Bref, on veut sauver le français et on prend les moyens nécessaires ou on joue sur les mots à la Ryan.

Distiguez-vous, soyez à la hauteur de votre élocution française.

Pierre BOURGEOIS, Gatineau, secteur Touraine, le 24 août 1975.

L'énergie et l'électricité

M. Ryan,

Je tiens par la présente à vous féliciter pour la grande compréhension de la situation canadienne en matière d'énergie dont vous faites preuve dans votre page éditoriale du samedi 16 août 1975.

Engagé moi-même, au cours de deux stages au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, dans l'étude de la situation canadienne et québécoise en matière d'énergie, j'ai accueilli avec beaucoup de soulagement la justesse et la vision globale de vos écrits au lendemain des déclarations effarantes (pour ne pas dire des élucubrations) d'un ex-ministre québécois des Richesses naturelles.

Elle est tout à fait nécessaire cette distinction que vous faites entre l'impuissance du gouvernement Bourassa à intervenir pour gérer le prix du pétrole et le prix que paient les consommateurs canadiens pour leur pétrole. Vous soulignez la courte vue et la mesquinerie des propos tenus par M. Lévesque, et je ne peux qu'acquiescer à votre analyse.

Vous avez tout à fait raison de souligner l'impuissance actuelle du gouvernement québécois qui n'est pas, comme l'Ontario ou d'autres gouvernements provinciaux, doté d'un office de l'Énergie ayant des pouvoirs d'intervention.

Les attributions de l'actuelle Régie de l'Électricité et du Gaz, comme son nom l'indique clairement, ne lui permettent pas d'intervenir dans ce secteur qui a depuis toujours échappé à toute réglementation. Nous ne disposons pas d'un tel office de l'Énergie, pas plus que nous ne disposons d'une véritable politique québécoise de l'Énergie.

Le dernier "Livre Rouge" du ministère des Richesses naturelles (1972) est demeuré lettre morte, ou livret d'intentions. A peu près tout reste encore à faire dans ce domaine où l'on a longtemps confondu électricité et énergie; un ministère de l'Énergie ce n'est pas qu'un ministère de l'Électricité, il nous faudra bientôt sortir de l'euphorie des débuts des années 1960. Avec l'électricité et la Baie James nous ne répondrons qu'à 20% de la demande québécoise d'énergie des années 1980, soit environ

le même pourcentage qu'aujourd'hui. Et dire qu'il se trouve encore de personnes pour s'opposer à cette mise en valeur d'une richesse proprement québécoise.

Quant au prix que doivent payer les Québécois pour leur pétrole (particulièrement leur essence), vous avez bien raison de souligner qu'il est bien au-dessus du prix international et que c'est le fait d'appartenir à la Confédération canadienne qui procure aux consommateurs québécois cet avantage. Qu'il suffise de rappeler à cet égard le dernier discours du budget de M. Turner où il est clairement indiqué que le gallon d'essence se vend présentement \$1.92 à Paris, \$1.80 à Tokyo et \$1.60 à Bonn.

Tout cela, M. Lévesque l'ignorait peut-être ou du moins il s'est bien abstenu — en rose politicien — de le souligner au cours de sa conférence de presse. Heureusement qu'il existe encore des journalistes consciencieux, capables de faire la part des choses et qui s'efforcent de parler de choses qu'ils connaissent.

Louis MARECHAL, Montréal, le 18 août 1975.

Les défoliants de l'Hydro sous la ligne Manic-Lévis

Messieurs de l'Hydro-Québec, Section construction et entretien de lignes

Vous continuez à semer la désolation sous vos lignes à haute tension, tuant sans discernement les arbres, arbustes et petits fruits et combien d'insectes et d'oiseaux. Vous empoisonnez l'eau qui abreuve nos animaux domestiques. Vous menacez la santé des personnes qui ignorent la portée néfaste des défoliants ou n'ont pas vu vos engins

meurtriers à l'oeuvre sur leurs terres et qui ont encore le coeur de cueillir leurs cerises, framboises, mûres et bleuets si abondants en cet été chaud et sec. Combien de cancers et maladies dégénératives ultérieures aurez-vous sur la conscience?

N'est-il pas temps de réviser votre politique? Un cèdre croissant en dehors de fils passant à plus de 100 pieds de hauteur entre deux pylônes peut-il nuire alors que vous avez déjà creusé un chemin d'accès

à travers clôtures de lignes et drainage? Quand cesserez-vous ce pillage de la nature? Les agressions sonores et visuelles de vos lignes à haute tension ne sont-elles pas assez odieuses sans y ajouter la pollution et la dévastation de vos défoliants?

Aucun mot n'est assez ignoble à ma connaissance pour qualifier votre conduite.

Céline CARON, Château-Richer, le 14 août, 1975.

Si l'on jouait un tour au Père Noël!

A chaque année, nous achetons des cadeaux de Noël. Le lendemain de Noël, tous les grands magasins et centres d'achats lancent des grandes ventes avec des rabais de 25 à 50%.

Cette année, si nous attendions ces ventes des lendemains de Noël pour faire nos emplettes, nous épargnerions ce 25 à 50%.

La remise des cadeaux aurait lieu au Jour de l'An comme autrefois.

Qu'en pensez-vous? Si on jouait un tour au Père Noël, c'est notre portefeuille qui serait content.

Jules LEBEAU, Montréal le 19 août 1975

bloc-notes

Après la dérobade de Ian Smith

Depuis sa dérobade, là-haut, au-dessus des chutes Victoria, symbolique zone grise où se touchent deux Africanités, Ian Smith porte sur ses épaules la lourde responsabilité du blocage de la détente tant espérée en Afrique australe.

Il avait jusque-là à justifier les injustifiables politiques d'un système de gouvernement taré; aujourd'hui, il lui faut, non seulement devant l'Afrique mais aussi devant la conscience collective universelle, justifier aussi son absurde entêtement.

Venu sur ce pont, embarqué comme à son corps défendant dans ce wagon sud-africain baptisé de "train de la dernière chance", il était supposé donner le coup d'envoi, avec son vis-à-vis, le leader du Conseil national africain (ANC), Mgr Abel Muzorewa, de la phase cruciale des préparatifs de la conférence constitutionnelle sur l'avenir de la Rhodésie, appelée à mettre en présence les négociateurs de Salisbury et ceux des mouvements de libération regroupés au sein de l'ANC. Il en avait essoré comme étouffé, après avoir opposé un refus total à l'immunité que demandait la partie de la majorité pour ses négociateurs ayant pourtant consenti à aller discuter en sol rhodésien. Ce refus, si besoin était, prouve le manque de bonne foi de Salisbury coincé entre son intransigence et le courant de l'histoire. Étant entendu que les principaux animateurs de l'ANC sont condamnés par le régime minoritaire blanc de Rhodésie, quelle garantie ont-ils que la phase II de la conférence n'est pas un piège pour les arrêter aussitôt leur arrivée? Une immunité officielle accordée, en présence des deux parrains de la rencontre, le président Kaunda de Zambie et le premier ministre sud-africain, M. Vorster, aurait pu

comblé le manque de confiance nourri par l'ANC envers un régime qui n'en est pas à une injustice près.

Et le refus de ce minimum demandé confère-t-il du sérieux à Salisbury allant à une conférence dont le seul objectif ne peut être que l'accession de l'écrasante majorité noire au pouvoir? D'ailleurs, la stratégie quelque peu suicidaire de Ian Smith n'était pas claire, la menace qu'il reprend est d'une clarté aveuglante: si l'ANC n'accepte pas les conditions de Salisbury, le chef du gouvernement blanc de Rhodésie irait chercher d'autres partenaires. Mais le "truc" ne prend pas car si, par la force, le régime discriminatoire a pu se maintenir et végéter, il ne peut en aucune façon conférer une représentativité à des éventuels partenaires conciliants. Dans le raisonnement qui sous-tend une telle attitude, il y a d'ailleurs quelque chose de choquant, qui dit assez le peu de cas que fait Ian Smith du peuple du Zimbabwe: il suppose qu'il lui suffira de trouver un interlocuteur docile à la peau noire pour discuter de l'avenir constitutionnel de la Rhodésie, sans égard à la crédibilité de l'homme de paille et de peine. Au demeurant, il y va tout autant de sa propre crédibilité, le but de la manœuvre étant tout simplement de gagner du temps, de tenter de reculer l'inexorable échéance.

On veut bien admettre que M. Smith lui-même doit rassurer sa propre clientèle de la minorité blanche, auprès de laquelle — et aussi invraisemblable que cela paraît — il fait figure de libéral sinon de lâcheur. Quel cas, il aurait intérêt, plutôt que de jouer les matamores, à expliquer en douce que si la rupture était consommée, Salisbury ne pourra plus

compter sur personne. Et surtout pas sur l'Afrique du sud.

C'est peut-être là l'acquis principal de cette tentative apparemment avortée des chutes Victoria: le rapprochement entre Lusaka et Pretoria, plus particulièrement entre les deux hommes clés de l'Afrique australe, MM. Kaunda et Vorster.

Ce n'est plus un secret que sans les pressions constantes de l'Afrique du sud sur Salisbury et sans celles de la Zambie sur l'ANC, nul n'aurait jamais pu prendre le train de la dernière chance. Et inversement, ayant mené au face-à-face historique, ni M. Vorster ni M. Kaunda ne peuvent aujourd'hui laisser Ian Smith fuir devant ses responsabilités tant envers la Rhodésie qu'envers l'Afrique du sud et la Zambie. Ce rapprochement sud-africain-zambien constituait une accélération de la détente en Afrique australe, dont les autres partenaires attentifs sont la Tanzanie, la Mozambique et le Botswana. L'intempestive sortie de Ian Smith marque donc, dans ce contexte, un ralentissement mais aucun des partenaires, présents ou en coulisse, n'est disposé à lui laisser le triste bénéfice d'un coup d'arrêt.

C'est d'ailleurs ainsi que Lusaka et Pretoria l'entendent, et tout indique que l'ANC et Salisbury n'ont pas d'autre choix que de retourner à la table des négociations. Sans l'aide de l'Afrique du sud, et avec la fin du régime colonial portugais au Mozambique, la Rhodésie ne peut perdre le risque de provoquer une effusion de sang qui serait le sien propre, et sans l'appui de la Zambie, l'ANC éclaterait probablement en factions rivales pour se lancer dans une interminable guérilla.

Londres elle-même dit son espoir d'une prochaine reprise, sans qu'on sache très bien si sa discrétion est une volonté de laisser les intéressés régler entre eux leurs problèmes ou plus simplement une fuite devant des responsabilités historiques qu'elle a si mal assumées.

Georges VIGNY

Moratoire ou reddition?

En proposant à son collègue fédéral d'interrompre la guerre du câble, de proclamer un moratoire assorti d'une trêve et d'engager sans délai des discussions politiques, M. Denis Hardy a choisi la solution la plus réaliste qui s'offrait à lui dans les conditions actuelles. Les informations officieuses émanant du ministère de M. Gérard Pelletier indiquent que la suggestion

propos d'actualité

Il est rare que nous pensions à l'énergie nucléaire sans que ne se profile dans nos esprits l'ombre de son pouvoir destructeur que la guerre nous a si tristement fait connaître. Etres humains doués de sensibilité, nous ne songeons pas sans émotion à la puissance de la réaction nucléaire. La longévité des retombées radioactives nous inspire la même crainte respectueuse. Nous sentons que nous avons créé une force que nous ne pouvons maîtriser. Ces impressions ont au moins le mérite de nous inciter à la prudence.

Si nous voulons étudier de façon systématique les effets à long terme de la technologie nucléaire sur notre société et son environnement, nous devons en examiner tout le cycle, depuis la mine d'uranium jusqu'aux déchets des réacteurs.

Nous disposons déjà, en grande partie,

des techniques permettant d'extraire l'uranium avec un minimum de danger pour le mineur, à moins que des risques tout à fait inattendus ne se manifestent à l'avenir. Nous savons aussi, apparemment, comment nous débarrasser sans danger des résidus des mines d'uranium. Pourtant, les lacs et les rivières du nord de l'Ontario, dans la région où l'on exploite l'uranium, sont contaminés. De plus, on a découvert qu'une proportion anormale des mineurs souffrent de cancer du poulmon. En d'autres termes, il y a, dans les deux cas, un écart désastreux entre la pratique courante et la théorie.

Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement devant l'Association nucléaire canadienne
juin 1973

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

Michel ROY

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25. À l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28, trois mois: \$16. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE
OPINION

Les relations publiques, ce métier dont on dit beaucoup de mal sans guère le connaître

Il y a un an, le monde entier assistait au dénouement de l'affaire du Watergate. Les médias, qui avaient donné à cette affaire un retentissement sans précédent, pouvaient alors passer à la dernière étape de leur démarche, le post-mortem.

Le New York Times, pour sa part — dans sa livraison du 10 août 1974 — fit appel à quatre correspondants, dont deux attribuerent, entre autres causes, la déconfiture de l'affaire du Watergate aux relations publiques. Sous le titre "The Age of Nixon", Anthony Lewis, correspondant de Boston, écrivit: "It truly says something about a country, about all of us, that we could for so long accept politics of hate and slander, of public-relations emptiness". Dans un article intitulé "Mr. Nixon's

American Language", Russel Baker, de Washington, s'exprimait en ces termes: "They were marinated in the faith of the public-relations quakers which holds that high gloss on a sow's ear will make it a big seller in the silk-purse market." (Le lecteur comprendra la difficulté de traduire ce genre de citations.)

Trois mois plus tard, cette accusation sans fondement fut relevée dans une conférence donnée par R.D. Lilley, président de l'American Telephone and Telegraph Company (1): "Je trouve ironique que les relations publiques apparaissent être parmi les méchants de toute cette affaire alors qu'aucun des vingt-cinq membres de l'administration Nixon impliqués ou poursuivis dans cette

affaire n'était un professionnel des relations publiques et qu'aucun n'était membre de la Public Relations Society of America. "(L'équivalent aux USA de la Société canadienne des relations publiques au Canada.)"

Combien parmi les journalistes, les gestionnaires et les hommes politiques — pour ne mentionner que ceux-là — savent que les relations publiques sont axées sur la vérité et non sur le mensonge et l'hypocrisie? On doit au président sortant de PRSA, Carl F. Hawver, une définition qui confirme cette assertion: "Public relations is the Management Function which provides the Professional skills necessary to Communicate Truth effectively to Concerned Publics." (2) C'est exactement

dans cette perspective que se place le président de l'American Telephone and Telegraph Company, R.D. Lilley, précédemment mentionné, lorsqu'il délimite le champ des relations publiques: "Public relations can inform, it can present, it can explain, but it can't, nor should it ever attempt to, alter the truth." (3) Une telle déclaration de la part d'un dirigeant d'une grande entreprise constitue un témoignage qui se passe de commentaires.

Suite à cet incident du New York Times, j'ai relevé depuis un an toutes références aux relations publiques dans les journaux afin de vérifier si, effectivement, il existait chez les journalistes une attitude aprioriste quant aux relations publiques per se. L'expérience s'est avérée concluante: il existe, a

priori, chez les journalistes, peu importe la question en cause, une attitude favorable ou défavorable à l'exercice des relations publiques. Il serait sans doute plus exact de dire qu'une certaine connotation est rattachée, a priori, aux "relations publiques".

Certes, les journalistes eux-mêmes ont à souffrir de ce genre d'équivoque, porteurs qu'ils sont, plus souvent qu'autrement, de la mauvaise nouvelle. Mais cela n'empêche pas le public de rester attentif aux nouvelles que leur livrent les journaux, la radio et la télévision. On ne pourrait en dire autant des relationnistes qui, compte tenu d'une certaine ambiguïté qui persiste à leur égard, doivent consacrer une partie de leurs énergies à expliquer en quoi consiste leur rôle.

Or, toute attitude négative envers les relations publiques entretient la confusion la plus totale et joue, à toutes fins utiles, contre le public. Précisons.

L'émergence assez phénoménale des relations publiques en moins de trois décennies n'est que la contrepartie de l'essor fulgurant de la technologie et des structures administratives. Le besoin crée l'organe. C'est ainsi que sont nées les relations publiques lesquelles se rattachent essentiellement aux sciences humaines tout en se situant, par les moyens, dans le champ des communications. Georges Friedmann (4) nous rappelle que "l'homme du milieu technique, seul dans la foule, l'est d'autant plus qu'il se sent plus faible devant les choses. Le milieu technique est une donnée. On a beau lui dire que

par
LAURENT DUVAL
■ Membre accrédité de la Société canadienne des Relations publiques, monsieur Laurent Duval est président de la S.C.R.P. (Québec) Inc. et directeur des Relations publiques des Services français de Radio-Canada.

les experts élaborent des Plans, que le monde leur est désormais de plus en plus soumis, que la Décision rationnelle, grâce aux ordinateurs, a de plus en plus de place et, de moins en moins, les forces inconscientes, obscures; l'homme de la masse se sent chaque jour affronté à la puissance des Choses, des Réalités, à l'énorme bureaucratie de l'Etat, dans sa vie de citoyen, à celle de son usine, de sa banque, de sa corporation, dans sa vie professionnelle." Il faut rejoindre l'homme. Non rejoindre l'homme à sens unique, mais dans ses préoccupations. Marcuse parle de la conscience heureuse "qui croit que le réel est rationnel et que le système satisfait les besoins." (5)

Ce mirage est assurément trompeur. On trouve ce genre de préoccupation chez Edgar Morin qui préconise, lui, une politique de l'homme. Rappelons que l'exercice des relations publiques s'inscrit précisément dans une perspective sociale.

Les relationnistes qui font partie de la Société canadienne des Relations publiques et de l'Association des Relationnistes du Québec, adhérent à un code d'éthique professionnelle qui ne se limite pas à l'intégrité des membres mais embrasse également la dimension sociale qui, seule, peut assurer la protection du public. Dans une communi-

cation récente auprès de l'Ordre des ingénieurs, Me René Dussault, président de l'Office des professions, a souligné "la question fondamentale du lien à établir entre l'éthique sociale, dont le respect incombe à tout bon citoyen, et l'éthique professionnelle." De cette dernière, M. Dussault a dit qu'à ce jour elle "a été envisagée principalement comme une garantie de la qualité strictement technique des actes posés par des professionnels." (6)

Il est essentiel que l'on sache que les relationnistes professionnels se soucient depuis fort longtemps de l'éthique sociale sans laquelle leur profession n'aurait aucune justification. Précisons, enfin, que le recrutement des membres dans ces associations se fait selon des critères d'usage; que le programme d'accréditation des membres de la S.C.R.P. prend de plus en plus d'ampleur; que plusieurs des universités du Québec, non seulement s'intéressent aux relations publiques, mais dispensent maintenant des cours dans ce domaine. Bref, les relations publiques sont partie intégrante de la société d'aujourd'hui. Qu'on garde les bobards sur les soi-disant PR pour les quelques aventuriers encore en liberté d'ici à ce que l'Office des professions puisse atteindre ses objectifs de protéger le public.

2) Le régime présidentiel américain et le système parlementaire canadien: lequel est le meilleur?

La Constitution

Une différence importante réside dans les amendements constitutionnels. Aux Etats-Unis il est possible d'amender la Constitution sur proposition des deux tiers des Chambres du Congrès et sur approbation des trois quarts des Etats (1). Au Canada il n'y a pas de formule générale d'amendement. Il faut encore recourir à un Parlement étranger. Les pouvoirs d'amendement des provinces sont restreints à la Constitution interne des provinces (2) et le pouvoir fédéral d'amendement ne s'exerce que dans certains domaines (3). Le partage des compétences et les garanties constitutionnelles reconnues aux provinces, aux groupes linguistiques, etc., échappent au pouvoir d'amendement au Canada. Il s'agit là d'une sérieuse lacune que notre Premier Ministre désire corriger le plus tôt possible.

Aux Etats-Unis, la Déclaration des droits de l'homme est inscrite dans la Constitution. (4) De sorte que pour la modifier ou pour y passer outre il faut un amendement constitutionnel. Au Canada la Déclaration canadienne des droits n'est qu'une simple loi fédérale qui ne s'applique qu'à l'autorité fédérale (5). Un vote majoritaire suffit pour la modifier. Des provinces ont également édicté des déclarations. Mais il s'agit encore une fois de mesures qui peuvent être amendées comme toute autre loi par une majorité simple. Ceci dit, la Déclaration de 1960 selon la Cour Suprême est une loi de nature spéciale qui habilite la Cour à déclarer inopérante une mesure fédérale qui y contrevient et qui n'est pas déclarée s'appliquer nonobstant la Déclaration de 1960 (6).

Au Canada c'est une loi britannique qui nous tient lieu de Constitution alors qu'aux Etats-Unis il s'agit d'un document écrit par les Pères fondateurs à la suite d'une Révolution. Ce document porte d'ailleurs l'empreinte des grandes circonstances de l'heure. Le fédéralisme canadien nous est venu par évolution. Le préambule de notre Constitution déclare que nous avons en principe une Constitution semblable à celle du Royaume-Uni. De plus viennent s'ajouter les conventions et usages constitutionnels. Une fort importante partie de notre Constitution canadienne est non écrite: il en est ainsi de la charge de Premier Ministre, du

rôle du Cabinet et du principe du gouvernement responsable. Craignant un pouvoir exécutif trop fort, les fédérateurs américains ont mis au point une procédure "d'impeachment". (7) Thomas Jefferson en 1789 écrivait à Madison qu'il fut le Père fondateur le plus influent (8) lors de la rédaction de la Constitution que pour une longue période il fallait craindre la tyrannie du pouvoir législatif et que par la suite celle du pouvoir exécutif serait à redouter. (9) Dans un système, comme le nôtre la garantie de "l'impeachment" devient inutile, attendu qu'un vote de non confiance pourrait avoir un effet analogue. En cas de conduite fort répréhensible la Chambre obtiendrait la démission du Premier Ministre.

Dans le Discours du Trône le gouvernement fédéral canadien

"primus inter pares". Il est un "monarque élu" comme son homologue britannique selon le mot de Benemy. (11) Il fait et défait son cabinet. S'il bénéficie d'une majorité au Parlement, il jouit d'une grande puissance sur le plan législatif. Les votes libres étant rares. De plus il met le mécanisme de dissolution en branle au moment où il le juge opportun, sauf dans des cas rares. Cependant, comme il est en Chambre, il demeure près des élus du peuple et ceci constitue un contrepoids à sa puissance. Il m'apparaît que le Premier Ministre dans notre état moderne jouit d'un pouvoir ni trop fort ni trop faible.

Aux Etats-Unis le vice-président succède au Président en cas de mort, de démission ou de destitution de ce dernier. (12)

Si l'on excepte le principe de

nada la Couronne n'est qu'un symbole; le pays est très démocratique. Les prérogatives de la Couronne sont devenues très peu nombreuses. Le Parlement au cours des siècles a "grugé" les pouvoirs royaux et les pouvoirs de la Couronne à très peu d'exceptions près s'exercent sur avis du Premier Ministre. Il ne faut pas oublier que dans l'un et l'autre pays, la presse a joué et joue un rôle considérable. Edmond Burke avait bien raison de dire qu'il s'agit d'un quatrième pouvoir. (13)

Au Canada au niveau fédéral une loi de type "organique" instaure le bilinguisme dans les institutions qui relèvent du Parlement et du Gouvernement fédéral. Cette loi supplée aux carences de l'article 133 de la Constitution. (14)

choix. Par contre l'exécutif n'étant pas en Chambre et n'étant pas responsable aux élus, il peut s'éloigner davantage du pouvoir législatif.

Les deux systèmes sont bons à mon avis et je ne vois pas de raisons pour qu'à l'occasion ils ne se fassent pas des emprunts réciproques tout en conservant leur génie propre.

Un grand nombre de pays se sont inspirés du système parlementaire britannique ou du système présidentiel américain ou encore des deux à la fois. Certains ont emprunté au système présidentiel avec bonheur, d'autres avec moins de chance. Il en est également ainsi des monarchies et des républiques qui se sont inspirées du système parlementaire du Royaume-Uni. En pratique une même

constitution adoptée par des pays différents ne donne pas nécessairement les mêmes résultats. Les traditions, le respect de la loi, le développement économique, jouent un grand rôle. La Constitution d'un pays doit être un vêtement taillé sur mesure.

Il est curieux de constater que, somme toute, le Canada et les Etats-Unis sur le plan de la démocratie sont très proches l'un de l'autre. Le premier a retenu le système monarchique et parlementaire et a développé un gouvernement de cabinet sous la direction d'un Premier Ministre qui tient son pouvoir des députés et du peuple, l'autre a inventé un système républicain de type présidentiel où les trois pouvoirs sont séparés et tendent vers un équilibre.

Lequel est le meilleur?

Le meilleur système est encore celui qui convient le mieux au peuple qui l'a adopté. Le système présidentiel et le régime parlementaire ont tous deux leurs mérites et leurs désavantages. On pourrait en discuter longtemps. La présence des ministres en Chambre, comme c'est le cas dans notre système, requiert évidemment beaucoup de temps de la part de l'exécutif. Pour pallier à cette difficulté, on a mis au point en 1968 le système du "roster" en vertu duquel les ministres sont présents en Chambre à tour de rôle. Cependant, ce système a été abandonné ces dernières années et, à la période des questions, les ministres sont tous ou presque sur les banquettes ministérielles. Notre exécutif a l'avantage d'être moins coupé du pouvoir législatif.

Aux Etats-Unis les "ministres" n'étant pas élus, le Président jouit d'un éventail plus vaste pour arrêter son

Notes

- (1) Article V de la Constitution américaine. "Le Congrès, toutes les fois que les deux tiers des deux Chambres l'estimeront nécessaire, proposera des amendements à la Constitution, ou sur la demande des Législatures des deux tiers des Etats, convoquera une Convention pour en proposer; dans les deux cas, ces amendements auront à tous points de vue la valeur des dispositions de cette Constitution, lorsqu'ils auront été ratifiés dans les trois quarts des Etats par les Législatures ou par des Conventions, selon la décision que prendra le Congrès."
- (2) Article 92.1 de l'Acte de 1867.
- (3) Article 91.1 de l'Acte de 1867.
- (4) Il s'agit principalement des dix premiers amendements.
- (5) Déclaration canadienne des droits de 1960, 8-9 Elizabeth II, chapitre 44, article 5.
- (6) Arrêt Drybones (1970) R.C.S. 282.
- (7) Article II, section 4; article 1, section 3, alinéas 6 et 7; article 1, section 2, alinéa 5.
- (8) Max Farrand The Framing of the Constitution of the United States p. 196.
- (9) "The tyranny of the legislature is really the danger most to be feared and will continue to be so for many years to come." "The tyranny of the executive power will come in its turn, but at a more distant period". Lettres de Jefferson à Madison, Mars 15, 1789 cité par Alexis de Tocqueville dans "De la démocratie en Amérique I, ch. 15.
- (10) Cité dans Duverger, La monarchie républicaine, p. 110.
- (11) Cité dans Duverger, La monarchie républicaine, p. 110.
- (12) Amendement no XXV.
- (13) Cité dans le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada, juillet 1974, volume 55, no. 7, p. 1.
- (14) Voir l'article 133 de l'Acte de 1867. L'autorité centrale est allée au-delà de l'article et a adopté la loi sur les langues officielles, S.R.C. 1970, C. 9-2. La Cour Suprême du Canada a reconnu la validité de cette mesure dans l'arrêt Jones, 1974, 16 C.C.C. (2d) 297.

la parole du jour

"Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat" — Marc 2,27.

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de retenir tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps. Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fleau sans repos." — Epître de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 après JC)

Cahiers du Québec

Champ libre I

Cinéma
Alan Borsini,
Real La Rochelle,
Gilbert Magri,
Dominique Noguère,
Yvan Patry.

éditions
hurbtubise hmh

380 Ouest
rue Craig
montréal

Vous êtes-vous déjà arrêté à compter les soirées inutiles passées en compagnie de quelqu'un qui vous plaisait plus ou moins?

Pourquoi continuer à perdre ce temps précieux? Ne serait-il pas préférable de rencontrer une personne qui aurait les mêmes goûts, les mêmes affinités; former un couple! N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?

Non, ce n'est pas démodé ou vieux jeu que de rechercher l'âme soeur, c'est plutôt logique! Pourquoi se contenter de n'importe qui à ses côtés quand un organisme peut vous aider à dénicher cette personne qui donnerait un visage à vos rêves?

L'INSTITUT HUMANISTE

ouvre toutes grandes ses portes à vous, chers amis, qui avez compris que le partage est essentiel dans la vie!

Composez
845-9161
OU ENCORE VENEZ NOUS VOIR!



Carole Hutchison
FONDATRICE

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENCONTRE AU CANADA

INSTITUT HUMANISTE

ASTRO CLUB

1700, RUE BERRI
Palais du Commerce, Suite 24

845-9161

Brut de Neuville. Un vrai brut.

C'est un grand moussoux blanc. Comme tout bon français, il a été élevé selon l'authentique méthode champenoise mise au point par Dom Pérignon. Il a de l'allure, il a de la classe. Invitez-le à vos réceptions. (Servir très froid)

\$40.588G \$5.90

Représenté par
Gabriel Bousson
Inc., Montréal

suîtes
de la première
page

LE FRANCE

qu' alors le plus prestigieux paquebot en service sur les diverses lignes maritimes. Il fut mis en vente, et au moment de son désarmement, il était coté sur le marché londonien, place mondiale pour la vente des navires, à environ \$50 millions. Plusieurs offres ont été faites, notamment par l'URSS, la Chine, un pays arabe et une ville américaine. Au début d'août, le ministre français aux Transports indiquait à propos de ces offres que "certains font actuellement l'objet de négociations très avancées".

Le maire, il y a quelques jours, était à Paris, et son intention de se porter acquéreur du paquebot est considérée à la Délégation du Québec dans la capitale française comme "un secret de polichinelle".

Selon une information, impossible de faire confirmer, des engagements précis auraient été pris par le maire de Montréal, de telle sorte que déjà le paquebot serait en voie de transformation.

À Montréal, le projet a été discuté avec les autorités portuaires. Le directeur du port de Montréal, M. Nicolas Beshwaty, s'est dit embarrassé par les questions du journaliste du DEVOIR, tout en admettant qu'il y avait eu des discussions quant à la venue à Montréal de ce navire. Il affirme que la remontée du fleuve est réalisable techniquement.

Certaines difficultés existent mais elles sont mineures. Le "France", lorsqu'il est venu à Québec en 1967 et en 1972, n'a pu venir jusqu'à Montréal, car il lui était alors impossible de passer sous le pont de Québec. Il s'agit de réduire un peu la hauteur du navire, dit-on, pour obvier à cette difficulté. Autrement, le tirant d'eau du navire qui est de 34,5 pieds lui permet de se rendre à Montréal. La profondeur du chenal est de 35 pieds au moins lorsque le Saint-Laurent est à son plus bas niveau. La gare maritime Louis-Joliet, située au pied de la rue McGill, pourrait accueillir le navire.

Du côté des autorités municipales, l'acquisition du France est un sujet tabou. "Surtout ne me mettez pas dans l'eau bouillonnante", a déclaré un membre du comité exécutif de la ville.

Officiellement, c'est de Québec que doivent venir les décisions. Là-bas, plusieurs ministères sont impliqués. D'abord le Tourisme, la Chasse et la Pêche qui suit l'affaire de près puisque Le "France" doit également servir de centre de congrès. Depuis plusieurs années déjà, divers groupes d'hommes d'affaires et d'hôteliers réclament la construction d'un centre de congrès dans la Métropole. D'autres ministères, comme la Justice, sont intéressés puisqu'il faudra peut-être obtenir un amendement au Code criminel pour permettre l'exploitation d'un casino. Il y a aussi le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, envers qui le premier ministre s'est déjà engagé quant à l'exploitation d'un casino au manoir Richelieu à La Malbaie.

On ne sait pas pour l'instant qui sera propriétaire ou gestionnaire du "France" à Montréal, ni comment sera administré le casino. M. Bourassa a toutefois parlé d'une société d'Etat mais il a également évoqué la possibilité d'investissements privés. Chose certaine, dans son esprit, un casino aidera à équilibrer les revenus pour les Jeux olympiques.

On ne sait pas non plus quel sera le prix qui sera payé pour l'acquisition du navire. Certaines sources mentionnent toutefois une somme variant entre \$10 et \$15 millions, soit l'équivalent d'une vente au prix de la ferraille.

Une étude effectuée par le ministère des Finances établit à environ \$9 millions les revenus annuels venant de l'exploitation d'un casino.

C'est là qu'entre en jeu le deuxième projet du maire Drapeau, soit la liaison ferroviaire ultra rapide New York-Montréal. Des démarches ont été entreprises auprès des gouvernements provincial et fédéral à ce propos.

Officiellement, cette liaison servirait à déplacer vers l'aéroport de Mirabel une partie de la clientèle des aéroports de la Nouvelle-Angleterre qui souffrent tous d'engorgement, de telle sorte qu'il sera plus avantageux pour les New Yorkais et les Bostonnais de se rendre à Mirabel pour prendre leur avion.

Montréal devient ainsi une plaque tournante pour la partie est de l'Amérique du Nord. A tous les atouts qu'elle possède

28 août

par la Presse Canadienne

Le comte Léon Tolstoï, un des plus grands écrivains classiques, est né à Iasnaïa Poliana il y a 147 ans aujourd'hui, en 1828. Tolstoï ne s'était pas particulièrement distingué à l'université mais à partir de 1854, il fit sa marque comme écrivain par ses brillantes descriptions de la guerre de Crimée. Au retour de la guerre, Tolstoï émancipa ses serfs et participa aux réformes sociales en fondant une école modèle pour paysans. En 1862, il se maria et entreprit la rédaction de ses deux chefs-d'œuvre, Guerre et Paix et Anna Karénine. Il continua à écrire pendant plusieurs années, se consacrant peu à peu aux études et à la misère des pauvres.

1609 — Henry Hudson découvre la baie et le fleuve Delaware.

1861 — William Lyon Mackenzie, premier maire de Toronto et chef de la rébellion du Haut-Canada, meurt à l'âge de 66 ans.

1926 — La marine américaine accoste au Nicaragua et prolonge jusqu'en 1933 la période d'occupation de 1912-1925.

1963 — Une foule de manifestants blancs et noirs, évaluée à 200.000 personnes, manifeste pour le respect des droits civiques au Lincoln Memorial, à Washington.

déjà, viendrait s'ajouter le casino. La liaison ferroviaire servirait à la fois à augmenter la clientèle de l'aéroport, mais aussi celle du casino.

On veut profiter d'ailleurs de l'inauguration de l'aéroport de Mirabel, le 26 octobre, pour amener à Montréal "Le France". Pendant qu'atterrirait à Mirabel Le Concorde, "Le France" remonterait le Saint-Laurent.

Considéré comme le plus grand paquebot au moment de sa construction, le "France" peut accueillir 2.044 voyageurs. Il pourrait notamment servir à l'hébergement de visiteurs durant la période des Jeux olympiques, l'été prochain. Du moins un tel projet a-t-il été discuté par le passé.

Les principales caractéristiques de ce navire sont les suivantes: 1.035 pieds de longueur, et 110 pieds de largeur, 66.000 tonnes de jauge et une vitesse moyenne de croisière de 30 noeuds à l'heure. Sa construction, terminée en 1961, a coûté \$74.300.000. Mis en service le 3 février 1962, le "France" fut lancé au chantier naval de Saint-Nazaire par le général et Mme De Gaulle qui brisa sur sa proue un nabuchodonosor de champagne. A l'origine il assurait la liaison Le Havre-New York en quatre jours, et durant l'hiver, il effectuait des croisières sous les tropiques.

La construction du France fut entreprise au moment même où commençait à décliner le trafic voyageur par voie maritime, en 1958, en raison de la concurrence de l'avion. Depuis, nombreux sont les grands paquebots qui ont été désarmés. Mentionnons par exemple le S.S. United States qui depuis 1968 a pris sa retraite.

THETFORD MINES

négozier hier, n'a pas encore reçu la contre-proposition monétaire de la CSN. Les syndicats de cette entreprise, parmi les plus militants du front commun, ont fait savoir à leur employeur qu'ils ne feraient aucune contre-proposition monétaire tant et aussi longtemps que la partie normative de leur futur contrat de travail n'aura pas été réglée. Ce problème devrait toutefois se résorber plus facilement à cause du précédent posé par l'Asbestos Corporation au début de l'été, alors que cette compagnie réglait à peu près tout le contentieux du contrat avec les représentants syndicaux.

Quant à l'Asbestos Corporation, son offre de négociation à ses employés de bureau rompt avec ses habitudes puisqu'elle a toujours négocié d'abord avec ses mineurs. Toutefois, de dire un représentant de la CSN, il s'agit là d'un premier pas et il ne serait pas surprenant de voir la compagnie reprendre la négociation avec ses mineurs au cours des prochaines semaines, si les pourparlers vont bon train du côté des employés de bureau.

Pendant ce temps, la Chambre de commerce de Thetford Mines émettait un communiqué de presse enjoignant toutes les parties à une reprise immédiate des négociations pour juguler le plus rapidement possible le marasme économique qui paralyse de façon dramatique cette région.

Parlant de situation "catastrophique", le président de la Chambre, M. André Fréchette, a même suggéré aux négociateurs de négocier devant les caméras de la télévision communautaire "afin que la population connaisse les véritables causes du conflit".

Sans exonérer de tout blâme la partie syndicale, M. Fréchette a reproché aux compagnies leur silence jusqu'ici. Le président de la Chambre de commerce a ensuite insisté sur les effets d'entraînement du conflit. A son avis, le secteur des services est de plus en plus obligé de mettre à pied ses travailleurs à cause de la baisse des affaires. Plusieurs commerces sont en voie de ne plus pouvoir respecter leurs obligations financières et certains pourraient ne pas se relever du conflit a-t-il dit.

VASCO GONÇALVES

Gomes, en lui demandant de démettre "le gouvernement minoritaire impopulaire" du Portugal pour empêcher la sécession de l'archipel.

Un porte-parole du commandement a précisé que toutes les unités stationnées à Madère avaient envoyé un télégramme au chef de l'Etat portugais pour lui demander de prendre une décision rapide. Le gouvernement du général Vasco Gonçalves a encouragé le développement des sentiments indépendantistes d'une partie importante de la population, ce qui "constitue une grave menace à l'égard de l'unité nationale", ajoute le communiqué.

En outre, 50.000 manifestants des partis et alliés, ainsi que des groupes communistes et d'extrême-gauche ont défilé hier vers le palais présidentiel de Belem pour soutenir le premier ministre.

A la tête de manifestants, cent marins en uniforme hurlaient avec les autres "Mort à la CIA", "A bas la social-démocratie". Les protestataires ont de-

mandé la dissolution de l'Assemblée constituante au sein de laquelle les partis modérés sont majoritaires. Les communistes ont participé pour la première fois à une manifestation favorable à la dissolution de la chambre. Sur certaines des banderoles, on pouvait lire: "N'abandonne pas Vasco", "En avant vers un gouvernement populaire".

La nouvelle alliance entre les communistes, la gauche révolutionnaire et certains officiers pro-communistes, a perdu l'un de ses alliés les plus utiles. Les services d'information et de propagande de l'armée — la cinquième division — ont été réduits au silence par le Copcon. Des commandos soutenus par des blindés ont expulsé ces services de leurs locaux de Lisbonne hier à l'aube.

Mardi, le Conseil de la révolution, instance suprême du pays, avait suspendu toutes les activités du service de propagande et d'information de l'armée pour avoir utilisé sans son consentement le nom du président Costa Gomes dans une campagne d'agit-prop en faveur du maintien du premier ministre Gonçalves dans ses fonctions.

Selon des sources militaires, la cinquième division avait décidé mardi de tenir une assemblée permanente. La présidence aurait immédiatement réagi en ordonnant à tous les officiers mêlés à l'affaire de rejoindre sans délai leurs unités respectives.

Un bref communiqué du Copcon déclare que ses troupes ont occupé les bureaux de la cinquième division pour protéger ses occupants d'une menace d'attaque. L'un des soldats de garde devant le siège du service d'information et de propagande de l'armée a cependant déclaré: "Nous sommes intervenus parce que la cinquième division n'a suspendu que ses émissions de radio, poursuivant normalement ses autres activités. Nous sommes ici pour y mettre un terme".

Les opposants modérés au gouvernement affirment être soutenus par 80 pour cent des soldats. Les partisans du général Gonçalves mettent en doute ces chiffres en indiquant que de nombreux marins, des simples soldats et des sous-officiers de l'armée et de l'aviation se sont rassemblés autour du chef du gouvernement.

La chute du général Gonçalves a été prévue à plusieurs reprises au cours de la crise caractérisée par des renversements d'alliance. La convocation de l'assemblée générale du MFA, contrôlée par l'extrême-gauche et les communistes, semble affirmer sa position.

Les communistes et leurs alliés estiment que tout changement de gouvernement dans les circonstances d'incertitude politique actuelle provoquerait un virage à droite. Lors de la dernière réunion du MFA, le général Gonçalves, le président Costa Gomes et le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef du Copcon (Commandement opérationnel du continent) ont été nommés membres du directoire. Les modérés ont boycotté la réunion en disant que la direction triciphale ne représentait pas le reste des forces armées.

Le général Carvalho aurait conseillé au premier ministre de démissionner et de prendre un long repos. De tendance marxiste, le général blâme le premier ministre pour avoir permis aux communistes de gagner une grande influence au sein du MFA.

Le chef de l'Etat émerge de la crise comme un arbitre. Sa réticence à démettre le général Gonçalves semble due à une crainte de provoquer des remous au sein de l'armée. Ses efforts pour trouver une solution de compromis se poursuivent.

TIMOR

qui précise que les combattants du Fretin ont détruit la tour de contrôle du terrain d'aviation.

Devant cette situation dramatique, le Portugal a demandé aux pays voisins, l'Indonésie et l'Australie ainsi qu'à l'ONU, de porter assistance à la partie portugaise de Timor. Répondant à cet appel, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a adressé un "appel pressant" à "tous ceux qui prennent part aux combats pour qu'ils cessent les hostilités". Quant à l'Australie et l'Indonésie, ces pays ont exclu pour l'instant toute intervention.

C'est hier matin que les autorités portugaises ont quitté Dili à bord du bateau "MacDili".

Y avaient pris place, le gouverneur portugais Lemos Pires et ses collaborateurs immédiats, en compagnie de quelque 800 personnes, la plupart des Portugais. Selon les témoignages du capitaine du "MacDili", le chaos règne dans la zone portugaise de Dili mais toute la région du port se trouvait sous le contrôle de l'UDT.

Au moment où Lisbonne abandonne pratiquement à son sort Timor-est, ses "voisins", l'Australie et l'Indonésie, ne songent apparemment pas à intervenir. C'est ainsi que le premier ministre australien, M. Gough Whitlam, a déclaré devant le Parlement que l'Australie ne saurait se lancer dans "une action unilatérale" sans le soutien du Portugal ou des Nations unies. L'Australie, déclare-t-on à Canberra, souhaite une "intervention active" du Portugal. Quant à l'Indonésie, elle semble également vouloir s'en tenir à sa "politique de non intervention"; du moins cette attitude est-elle préconisée par les milieux influents dans la capitale de l'Indonésie.

Une délégation spéciale du gouvernement portugais, conduite par M. Antonio de Almeida Santos était attendue incessamment à Darwin en route pour Timor, pour négocier avec les partis politiques. L'île d'Atauro où le gouverneur Lemos Pires s'est rendu est située à 20 km au large de Dili. Elle fait partie du territoire portugais mais n'a pas été affectée par les troubles qui y ont éclaté.

Les autorités australiennes ont annoncé pour leur part hier que le premier ministre, M. Gough Whitlam, avait eu de fréquents contacts avec le Portugal, le secrétaire général de l'ONU et l'Association des Nations du sud-est asiatique (ANSEA). Selon le premier ministre, il n'y aurait actuellement aucun moyen de savoir quel est le parti majoritaire à Timor.

Enfin, M. Kurt Waldheim, informé de nouvelles effusions de sang, s'est efforcé, selon un porte-parole, d'obtenir l'assistance de l'Australie et de l'Indonésie pour l'évacuation des ressortissants portugais et autres réfugiés concentrés dans la région portuaire de Dili.

Dans les milieux informés de l'ONU, on n'exclut pas une convocation du Conseil de sécurité pour le saisir de la situation chaotique qui règne à Timor. On



Une jeune Canadienne, Linda Avoyemi, 19 ans, a menacé hier de se jeter en bas d'un pont, à Buffalo, parce que les autorités américaines lui avaient refusé l'autorisation d'entrer aux États-Unis. Des pompiers et des policiers l'ont tirée de sa situation précaire, l'ont conduite à l'hôpital, puis l'ont ramenée au Canada.

(Téléphoto AP)

pense au siège de l'ONU, que le Portugal pourrait prendre l'initiative d'une telle convocation.

LES POLICIERS

La ville était bien d'accord pour accepter un horaire hebdomadaire de 40 heures. Les policiers auraient travaillé quatre semaines d'affilée pendant quatre jours et la cinquième semaine aurait été de cinq jours. "Ils sont tellement aigris, de dire un dirigeant de la Fraternité, qu'ils refusent tout parce que cette formule, bonne en soi, n'est rien sans les autres modifications exigées".

Les agents de la paix veulent, en outre, améliorer leur régime de vacances et bénéficier de plus de congés fériés. Le nombre en est inchangé depuis 1969. Seule une formule de grief accéléré permettrait à leur avis de venir à bout des retards accumulés dans ce domaine et constituer une solution valable pour l'avenir. Ils demandent enfin la réforme des examens de promotion, et contestent en particulier l'importance de 30% accordée à l'examen oral, source de favoritisme, disent-ils. Ils proposent en outre la présence d'un représentant syndical lors du passage de ces examens oraux pour en assurer la neutralité.

Quant aux officiers de la Fraternité, ils attribuent en grande partie l'inefficacité de la négociation au court-circuitage des canaux hiérarchiques. "C'est en principe le Conseil de sécurité et ses deux avocats qui négocient avec nous. Mais en réalité, toutes les questions affectant le service policier, c'est-à-dire à peu près tout, sont référées au directeur René Daigneault, qui est le véritable négociateur invisible", de commenter l'un d'eux.

Quinze pour cent c'est bien beau, de conclure un policier. Mais je ne veux pas acheter la paix de ma famille à ce prix. Un dirigeant syndical, de son côté relie le geste surprenant de ses collègues aux résultats de l'enquête Dubois portant sur le nombre effarant de dépressions au sein du corps policier. "La solution se trouve au niveau du contrat", c'est évident. Quand on voit les policiers fonctionnaires et ceux des auto-patrouilles réclamer en moyenne jusqu'à 8,5 jours de maladie par année, il devient évident qu'il faut réformer le régime de travail en priorité.

"Cette crise nous apprend la solidarité avec beaucoup d'autres travailleurs et il va falloir accroître nos liens de ce côté", n'hésite pas à affirmer un dirigeant syndical qui examinait avec sympathie l'idée d'un collègue suggérant à d'autres d'être on ne peut plus libéral avec les conventions pendant la grève des transports en commun. Et ce, en dépit des directives de l'état-major visant à resserrer la vis à cause des initiatives osées des citoyens qui ne savent plus où garer leur voiture depuis le début de la grève.

L'offre de la CUM aurait porté à \$12.535 le salaire du policier débutant alors que ses collègues auraient touché \$16.273 après trois ans de service. Le salaire des capitaines de gendarmerie aurait atteint \$21.788.

GRANBY

l'arène pour organiser une soirée de prière afin de sensibiliser les puissances célestes à l'assechement exceptionnel de la rivière Yamaska qui alimente la ville en eau. Il est question que le guérisseur Ménard mette son "don" à l'épreuve.

Bref, on commence à prendre la chose au sérieux dans cette population qui jusqu'à maintenant, malgré les noirs présages de l'hôtel-de-ville, ne croyait pas vraiment à une crise grave.

"On boira de la bière!" s'emballait joyeusement un grasseillet écarlate dans une taverne de la rue Principale. "La pluie d'hier va rétablir le niveau", rétorque calmement son compagnon.

La vérité est qu'il faudrait, selon les experts de l'ODPQ, une onnée torrentielle d'une durée de six heures simplement pour recharger les nappes friatiques du sous-sol déguisées en Sahara par suite du manque de pluie.

Le phénomène est très localisé et il trappe seulement la ville de Granby, bien que les municipalités et villages avoisinants doivent aussi entamer leurs réserves.

La branche nord de la rivière Yamaska, qui alimente la ville de Granby, se trouve elle-même gonflée par les eaux de ruissellement de la

vallée qui s'étend à l'est de la ville. Les versants opposés déversent les eaux de pluie dans des cours d'eau qui vont ailleurs. Or, chose singulière, il n'a pratiquement pas plu depuis deux mois dans cette aire d'environ 100.000 carrés où normalement on enregistre une précipitation de six pouces par mois durant l'été. C'est pourquoi les 600.000 gallons du bassin constitué par le lac Boivin, incluant la réserve fermée du sud-est, sont presque épuisés laissant une mare de boue, là où les riverains avaient l'habitude de voir les chaloupes des pêcheurs et des romantiques.

L'un de ces riverains, M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, a installé son niveau d'arpenteur aux abords de son pavillon japonais, afin de mesurer le niveau du plan d'eau. Dans son étude d'architecte aménagée à même cette maison orientale aux tables basses et aux portes coulissantes, près d'une piscine étroite et sinueuse enjamée par des petits ponts de bois rouge, il n'a pas le cœur à lire les oeuvres complètes de Mao Tse Tung en français, achetées la veille à Montréal. Il attend le téléphone des experts de Québec à qui il a demandé si les mesures prises par le conseil municipal et sur lesquelles il s'est abstenu de voter sont réalistes et suffisantes.

Il repasse sa loi des cités et villes pour délimiter ses pouvoirs et jauger la portée des décisions qu'il peut prendre.

Il songe à organiser une fête populaire au cas où il y aurait panne sèche. Déjà des organisateurs de la Francofête et de la Chant'Aut ont se sont manifestés avec divers projets. Des vendeurs d'eau en sacs de plastique soumettent des projets ambitieux. Et puis il y a une question de coût. S'il n'y a plus d'eau, c'est d'abord le danger d'épidémie dû aux égouts privés d'irrigation. Il faudra transporter de l'eau pour des fins hygiéniques et des projets pour l'acheminement de l'eau à partir du Saint-Laurent et du lac Brôme par camions et wagons-citerne sont préparés. Il en coûterait à la ville \$20.000 par jour pour obtenir deux millions de gallons quotidiennement par transport routier et ferroviaire.

Cette éventualité signifierait la fermeture des 140 usines locales qui emploient 8.000 citoyens de Granby et il s'agit d'une solution impraticable l'hiver.

Bref, il y a lieu de s'inquiéter d'autant plus que le barrage en voie de construction à Salvage Mills, à cinq milles en amont de Granby, ne sera terminé qu'en janvier 1976. Mais ce barrage retiendra l'eau du même cours d'eau, de sorte que si Granby n'arrive pas à refaire ses réserves, on ne pourra pas endiguer les six milliards de gallons d'eau prévus avant plusieurs années.

A l'hôtel-de-ville de Granby il n'est plus question d'autre chose que de l'eau. On compile des chiffres de consommation, on s'aperçoit que le taux ridicule de 25 cents les 1.000 gallons pour les industries permet à ces dernières de gaspiller l'eau plutôt que de la recycler, comme cela se fait dans la plupart des villes du Québec où le taux est en moyenne de 75 cents les milles gallons et davantage selon la croissance des besoins de l'usine. A Granby, le taux est décroissant, de sorte que plus une usine utilise d'eau, moins elle la paie cher.

L'ingénieur Réjean Tremblay, la trentaine, grosse moustache, se tient en communication avec les experts de Québec et n'arrête pas de fustiger l'insouciance des gens qui n'ont pas en-

core pris au sérieux la situation. M. André Laliberté, ingénieur, directeur des services techniques, fait la navette entre l'usine de filtration, en voie d'agrandissement, et l'hôtel-de-ville. Jamais on n'a autant parlé de conduites, de pression, de gravité, de millions de gallons d'eau, de pluie, de vannes, de niveau, de réservoirs, de bassins et de toutes ces choses dont personne ne se soucie, tant qu'il y a de l'eau au robinet.

Il y a des dangers d'incendies. La baisse de pression durant les fins de semaine risque de faire démarquer les gicleurs automatiques dans les établissements commerciaux. On s'arrache les cheveux, on fait pour le mieux, et on commence à en avoir pas mal marre du soleil qui nous a donné un si bel été.

A la radio locale, on renseigne les gens sans alarmer inutilement. Mais les conseils pleuvent, faute de pluie, au sujet de l'utilisation parcimonieuse d'une denrée qu'on croyait inépuisable et qui est devenue rare. On apprend qu'une chasse d'eau nécessite neuf gallons, qu'une lavasse de vaisselle automatique prend 15 gallons, qu'une lessiveuse exige ses 10 gallons, que la baisse de pression forcera les gens à fermer leur réservoir d'eau chaude pour éviter les dangers d'incendie et les dommages irréparables aux éléments chauffants de ces Cascades habituellement si discrets.

Dans cette ville où l'automobile est une véritable passion et constitue un des sujets de conversation favoris et où les vendeurs "autorisés" de voitures fournissent le long de la rue Principale, les lave-autos qui utilisent plus de 50.000 gallons par jour devront se restreindre, de même que les propriétaires de voitures qui aiment laver eux-mêmes à la maison l'objet de leur fierté.

On ne connaît pas encore la réponse populaire aux restrictions et encore moins la sincérité de l'engagement volontaire pris par les propriétaires d'usine. Une chose est certaine: il n'y aura pas plus de sept millions de gallons d'eau fournis à la population durant les jours de semaine et les excès des uns peuvent signifier la disette pour les autres, surtout ceux situés en hauteur. A ce rythme là la ville pourra espérer survivre encore de 20 à 30 jours, s'il ne pleut pas abondamment.

Quant aux réserves pour l'hiver c'est finalement là le gros point d'interrogation et l'objet des perspectives les plus sombres.

Comme les Arabes qui croyaient que leurs puits de pétrole étaient intarissables, les Granbyens ne pensaient pas voir un jour le fond de leurs réserves d'eau. Malgré tous les barrages possibles on estime que dans une certaine d'années il faudra acheminer l'eau du Saint-Laurent à Granby, pour répondre aux besoins de la population de cette époque. C'est le début de la grande constatation que les richesses naturelles ne sont pas inépuisables. L'épargne de l'eau sera vraisemblablement nécessaire à l'avenir et beaucoup d'autres endroits du Québec qu'à Granby. Dans cette dernière ville, néanmoins, étant donné la situation, la population ne doit pas se restreindre pour quelques jours seulement puis reprendre sa consommation massive plus tard, elle doit apprendre à vivre en ménageant l'eau et c'est pourquoi, à Granby, dès l'an prochain, on installera des compteurs d'eau à chaque maison pour contrôler la consommation des gens et pour partager les taxes selon la consommation de chacun.

La grève des autobus prend fin à Joliette

Les 120 chauffeurs et mécaniciens de la compagnie d'autobus Gaudreault de Joliette ont mis fin à leur grève qui dure depuis sept mois.

Le transport urbain et intercity a repris et le transport scolaire fonctionnera à partir du 3 septembre.

Rapportons que le transport municipal était paralysé depuis le 30 janvier 1975, suite à la décision des chauffeurs de

déclencher la grève pour appuyer leurs revendications. Le transport scolaire avait, cependant, bénéficié d'une trêve de sept semaines aux mois de mai, et juin, pour éviter que les écoliers ne perdent leur année scolaire.

Au chapitre des salaires, les employés ont obtenu une augmentation d'environ 45 pour cent, à l'intérieur d'un contrat qui se terminera le 30 juin 1976.

le panier à provisions

Pour combler ses besoins en calcium

par Renée Rowan

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de la baisse de consommation du lait frais. Selon le rapport du bureau de la statistique au ministère de l'Industrie et du Commerce, cette baisse pour les trois premiers mois de 1974 s'établit à 3,3%. Faut-il vraiment s'en inquiéter, est-ce que cela représente une menace pour la santé des Québécois? Les médias d'information ont-ils raison d'alarmer la population?

"Soyons réalistes, répondent les diététistes du Centre hospitalier de l'Université Laval. La production laitière diminue, ce qui entraîne une hausse des prix et une baisse de la consommation. Une nouvelle diminution dans la consommation provoque une nouvelle hausse de prix, on n'y peut rien, c'est un cercle vicieux. On peut tout de même se protéger en comblant les besoins quotidiens en calcium de l'organisme sans mettre sa santé en danger. Il suffit pour cela d'avoir une alimentation équilibrée: il faut savoir manger."

Le lait, rappellent ces spécia-

listes, est loin d'être un aliment complet: il est déficient en vitamine C et en fer. Le lait est particulièrement recommandé pour son apport en calcium, élément essentiel dans la formation des os et des dents; il prévient le rachitisme.

Les taux quotidiens de calcium recommandés par le Comité de révision des standards de nutrition varient selon l'âge et le sexe: pour les enfants de la naissance à 6 ans, 1.000 mg; 7 à 9 ans, 700 mg; pour les garçons de 10 à 12 ans, 900 mg; pour les filles du même âge, 1.000 mg; pour les adolescents de 13 à 15 ans, 1.200 mg; pour les adolescentes du même âge, 1.000 mg; pour les adolescents de 16 à 18 ans, 1.000 mg et pour les adolescentes, 700 mg; chez les adultes de 19 ans et plus, ce taux baisse à 800 mg pour les hommes et demeure à 700 mg pour les femmes.

On trouve le calcium non seulement dans le lait nature, mais aussi dans des substituts du lait — fromage, yogourt, crème glacée — ou encore dans des mets préparés dans lesquels entre du

lait (soit nature, soit en poudre ce qui coûte encore meilleur marché) — poudings au lait, soupes-crèmes, sauces béchamelles et mets au gratin.

Vous serez mieux en mesure de répondre à vos besoins en calcium si vous conservez à portée de main pour consultation cette liste qui vous indique, en termes d'aliments, la portion à boire ou à manger pour obtenir 500 mg. de calcium: 14,1 onces de lait entier; 13,8 onces de lait 2%; 13,7 onces de lait en poudre reconstitué; 2,3 onces de fromage cheddar; 2,2 onces de fromage au lait écrémé; 2,7 onces de fromage transformé; 3,1 onces de fromage crémeux; 14,5 onces de yogourt; 14,4 onces de crème glacée; 17 onces de soupe-crème; 20 onces de pouding au lait.

Il est très facile, soulignent les diététistes du CHUL, de suffire à ses besoins en calcium en consommant quelques-uns de ces produits tous les jours. Soulignons également qu'on trouve le calcium dans certains légumes verts comme le brocoli, les épinards, mais en moins grande

quantité que dans les produits laitiers.

D'autre part, si on prend le coût unitaire (prix relevés au début d'août dans la région de Québec) de différents produits et on calcule le coût pour 500 mg de calcium, on constate qu'il y a des sources de calcium plus dispendieuses que d'autres.

Le plus pour votre argent — Pour vous aider à abaisser le coût d'achats de vos produits laitiers, voici quelques conseils mis au point par cette équipe de diététistes:

— choisir avec attention l'épicerie, le supermarché où vous faites vos emplettes car les prix varient souvent d'une façon appréciable d'un endroit à l'autre;

— acheter en grands formats est plus économique en tenant compte, toutefois, de vos besoins;

— utiliser du lait en poudre reconstitué représente une source d'économie: une pinte de lait entier (à 51 cents) mélangée à une pinte de lait écrémé en poudre reconstitué (à 18 cents) donnent deux pintes de lait à 2% qui reviennent à 35 cents la pinte. Ce coût peut encore être abaissé en utilisant du lait à 2% plutôt que du lait nature;

— utiliser le lait écrémé en poudre pour la cuisson des soupes-crèmes, poudings, et le reste, ce qui n'altère pas le goût du produit fini;

— utiliser le fromage au lait écrémé pour les mets gratinés ou au fromage — il coûte .07 cents l'once comparativement à .09 cents pour le fromage cheddar doux;

— fabriquer le yogourt à la maison. Pour l'aromatiser, utiliser en saison les fruits frais, le sirop, les fruits en conserve ou congelés.

Pourquoi pas une foire aux légumes? — Ce serait un excellent moyen pour les cultivateurs des marchés Jean-Talon, Central et Atwater d'écouler leurs surplus, suggère une lectrice de cette rubrique.

Au début de la saison, les jardiniers-maraîchers de la région de Montréal ont demandé aux consommateurs "d'acheter Québec", nous dit cette femme qui depuis des années fréquente les marchés en plein air. "Mais de plus en plus, les cultivateurs qui viennent au marché nous considèrent comme des ennemis et essaient de nous "jouer". Non seulement ils se font la guerre entre eux quant au prix, mais il arrive aussi

qu'ils rognent sur la quantité, trichant ainsi le client."

Croyant avoir acheté un panier de haricots jaunes de 30 livres comme l'en avait assuré le marchand, cette consommatrice pesant le produit pour le mettre en conserve, a constaté avec surprise et agacement que le panier ne contenait en fait que 22 livres. Que fait-on du respect du client? Mme X, bien sûr, ne retournera plus à ce stand. "Cela ne me fait rien de payer 25 cents de plus cher que chez Steinberg, note-t-elle, mais j'en veux pour mon argent."

Au lieu de se plaindre que les consommateurs ne les encouragent pas suffisamment, pour-suit-elle, pourquoi les jardiniers-maraîchers, n'organiseraient-ils pas au meilleur de la saison, quand ils disposent du surplus de légumes, une foire entourée d'une publicité bien orchestrée tant dans les journaux qu'à la radio et à la télévision? Le marketing, ça existe aussi pour eux.

Ils devraient en profiter pour dire aux consommateurs d'apporter avec eux paniers, résilles ou sacs à provisions, ce qui permettrait de couper encore davantage les frais. Et pourquoi n'en profiteraient-ils pas pour distribuer de l'information écrite sur la mise en conserve, la congélation, l'entreposage de certains légumes (comme les navets, les oignons, les carottes et les betteraves) pour l'hiver. Et tant qu'à y être, pourquoi pas distribuer des recettes susceptibles d'agacer la curiosité et d'inciter les clients à acheter certains légumes "dont ils ne savent quoi faire" comme par exemple les aubergines, les courges, le brocoli.

Les aubaines de la semaine — Si vous ne disposez ni du temps, ni des moyens de locomotion pour vous rendre au marché en plein air, c'est au comptoir des fruits et légumes des supermarchés que vous trouverez les meilleurs achats de la semaine.

Les poires Bartlett représentent un autre achat intéressant: à Cooprix, le panier de 4 pintes se vend \$1.19 tandis qu'au supermarché Beaucoup, elles sont offertes à \$1.59 pour la même quantité. La variété Clapt, par contre, coûte à Cooprix \$1.79 le panier. Les Bartlett mûrissent rapidement (1 semaine) tandis que les Clapt prennent de 3 à 4 semaines pour arriver à maturité. Cela en certains cas peut représenter un avantage.

La FTQ respecte les piquets de grève de la CSN à Lachute

En dépit d'une forte escorte policière disposée à leur faciliter le passage, les 300 syndiqués de la FTQ de l'usine Price-Wilson, de Lachute, ont refusé hier pour la deuxième journée consécutive de traverser la ligne de piquets de grève dressée lundi par les 20 employés de bureau de cette compagnie, affiliés quant à eux à la CSN.

Les syndiqués de la FTQ appartiennent au Syndicat des Travaillateurs de l'Imprimerie et à celui des travailleurs de l'industrie des pâtes et papier.

Les 20 employés de bureau, syndiqués depuis le 25 janvier dernier, tentent de négocier leur premier contrat de travail. Ils ont reçu l'appui des 2,000

travailleurs de la compagnie Price, de Kénogami et d'Alma, qui appartiennent comme eux à la Fédération des Pâtes et Papier (CSN). Le droit de grève leur a été acquis le 4 août dernier, date à laquelle la compagnie a commencé à négocier.

Le conflit en cours porte sur la reconnaissance syndicale de la nouvelle unité de négociation ainsi que sur les questions économiques. L'employeur a offert une augmentation générale de \$4.00 par semaine alors que les nouveaux syndiqués en demandent \$10.00. Six des 20 employés gagnent présentement le salaire minimum, y compris la secrétaire du gérant, qui a huit ans d'ancienneté au service de la

compagnie. Le salaire moyen s'établit à \$8,800 dans cette entreprise.

La compagnie a prétendu que ses employés de bureau, dont la moitié sont des femmes, ont eu recours à des moyens illégaux pour empêcher les 300 travailleurs de l'usine de franchir leurs piquets de grève. Demandés sur les lieux hier, les 23 policiers de Lachute et un nombre indéterminé de membres de l'escouade anti-émeute ont intimé l'ordre aux grévistes de laisser passer leurs collègues. Mais aucune violence n'étant utilisée, les policiers n'ont pu intervenir lorsqu'il devint évident que les 300 syndiqués de la FTQ refusaient d'aller plus loin par solidarité avec les grévistes.

les échecs

Le gain problématique de la dame

par Léo Williams

Même si le raisonnement n'est pas immédiatement évident pour l'amateur, presque tous les sacrifices, qu'il s'agisse de pièces ou de pions, peuvent être expliqués en fonction d'un retour matériel spatial à court terme, au-delà de la valeur des unités investies. En effet, la plupart des offres échiquéennes ne sont que de "pseudo-sacrifices", car on reprend souvent le matériel offert quelques coups plus tard, parfois grâce à un transfert de l'initiative qui s'effectue quand l'adversaire consomme un peu de son temps afin de digérer une pièce ennemie.

Par contre, un joueur peut même consentir pendant une période prolongée à un sacrifice mineur, tel qu'un pion, si celui-ci confère sur lui un avantage positionnel écrasant. Un exemple de ce genre serait la partie Mednis-Browne parue il y a un mois dans cette chronique, où fut démontré le sacrifice classique de la qualité sur c3.

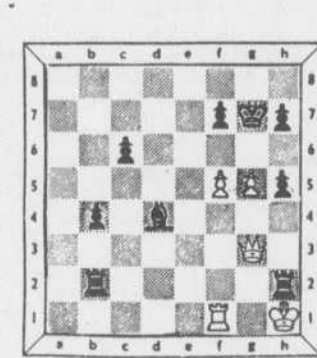
Beaucoup moins facile à comprendre est la combinaison qui ne fait que balancer la position, tout en gardant une balance théorique des forces opposées. Une pièce mineure vaut trois pions, mais si une pièce est active dans le milieu de partie, les pions le sont davantage si jamais la partie se rend à la fin. Une autre situation intéressante est les deux tours contre la dame, ce qui est généralement favorable pour les tours en autant que la dame n'a pas une horde de pions affaiblis à raffer.

Une dame contre tour, fou, et pion est considérée égal par convention, mais les choses ne sont point si simples, comme l'illustre la partie suivante du tournoi international de Nathanya, en Israël.

Le joueur des blancs est un grand maître soviétique émigré récemment en Israël, et paraît-il tout dernièrement à Toronto. Son adversaire est l'ancien patriote Tchécoslovaque Pachman, qui réside en exil en Allemagne.

Dans une partie Espagnole, les noirs adoptent la soi-disant défense Steinitz modernisée, la "Steinitz" traditionnelle débutant par 3...d6. Il s'agit d'une formation qui jadis a connu de nombreux adeptes parmi les meilleurs joueurs au monde, tels que Alekhine et Keres, mais qui subit une baisse de popularité face au flexible 4...c6-f7 etc, surtout parce que les blancs peuvent obtenir un peu d'initiative dans une variante échange améliorée: 5.Fxc6 bxc6 6.d4 f6 etc.

Par 5.0-0, les blancs évitent le coup préparatoire c2-c3, voulant probablement continuer immédiatement 7.d4-d5 contre l'idée 6...C-



Position après le 36e coup des noirs: 36...Th2ech!

L. Shamkovich (Israël) — L. Pachman (RFA)
(Partie espagnole)

1. e4	e5	17. Fx5	Cx5	33. axb5	axb5
2. C3	Cc6	18. Fx6	Fx6	34. 14	b4
3. Fb5	a6	19. g4	Cb4	35. h5	gxh5
4. Fd4	d6	20. Cxh4	Fxh4	36. f5!	Th2ech!
5. 0-0	Fd7	21. D3?	C6	37. Dxh2	Txh2ech
6. d4	C16	22. D14	Te2	38. Rxh2	h6
7. c3	De7!	23. T11	Tae8!	39. gxh6ech	Rxh6
8. Te1	g6	24. f3	Txb2	40. Tb1	c5
9. Cb2	Fg7	25. g5	Fe1	41. Rg3	Rg5
10. Cf1	0-0	26. Dxd6	Fb4	42. Rf3	Rxf5
11. Cx3?	exd4	27. Dc7	T8e2	43. Th1	Rg5
12. cxd4	Dxe4!	28. a4	Fa5	44. Th2	b3
13. Fc2	De7	29. Db8ech	Rg7	45. Tg2ech	Rf6
14. C15	Fxf5!	30. h4	Fb6	46. Th2	b2
15. Txe7	Cxe7	31. Rh1	Fxd4	47. Th1	h4
16. Fg5	Tf8	32. Dg3	b5		

Les blancs abandonnent.

Gilles Houde répondra de l'Institut d'hôtellerie

QUEBEC (Le Devoir) — C'est le député de Fabre, M. Gilles Houde, qui sera responsable devant l'Assemblée nationale de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, qui inaugurera, en septembre, son hôtel de la rue Sherbrooke.

En plus d'offrir 50 chambres en compétition avec les hôtels du secteur privé, le nouvel édifice de l'Institut, à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis, pourra accueillir environ 1,200 étudiants en hôtellerie.

Jusqu'ici dispersés en divers édifices, surtout dans le vieil immeuble de la rue Poupard, les étudiants fréquenteront dès septembre l'établissement.

En annonçant la nomination de M. Houde, député de Fabre et adjoint parlementaire au ministre du Tourisme, comme responsable de l'Institut, M. Bourassa a également indiqué que M. Houde représentera le ministère au Conseil supérieur du Tourisme et de l'hôtellerie qui vient d'être créé.



CEGEP DE ST-LAURENT

ÉDUCATION PERMANENTE

SESSION A-75

L'Éducation Permanente du Cegep de St-Laurent offre à toute personne désireuse de parfaire sa culture ou d'obtenir un diplôme d'études collégiales, des cours dans les domaines suivants:

A) Secteur Général

1- Arts et lettres

- Arts plastiques: Organisation picturale I, Organisation spatiale I, Physique et chimie de la couleur, Dessin technique.
- Histoire de l'Art: Panorama des arts, L'Art du XIV^e au XIX^e siècle, L'Art de 1860 à nos jours, L'Art des Amériques.
- Cinéma: Critique cinématographique, Les genres cinématographiques, Le cinéma québécois.
- Espagnol: Espagnol élémentaire 1 et 2, Espagnol intermédiaire 1.
- Anglais: Traduction, L'Anglais des affaires.
- Français: Poésie, La poésie québécoise, Théâtre.

2- Sciences Humaines

- Anthropologie: Origine et évolution de l'homme, Origine et évolution de la culture, Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle.
- Économie: Introduction à l'économie 1 et 2, Économie du Québec.
- Géographie: Le Québec, Géographie et tourisme.
- Histoire: Histoire du Québec de 1867 à nos jours, Histoire des sciences et des techniques, Histoire des relations internationales de 1914 à nos jours, Histoire de la décolonisation et du tiers-monde.
- Philosophie: Initiation au projet philosophique, Les visions du monde, La condition humaine, La conduite humaine, Philosophie.

sophie de la culture, Philosophie de l'éducation.

- Psychologie: Fondements scientifiques de la psychologie 1 et 2, Le comportement humain, Le développement de la personne, Psychologie sociale, Relations humaines.
- Politique: Introduction à la vie politique, Les idées politiques modernes.
- Sociologie: Initiation à la sociologie 1, Introduction à la société, Sociologie de la société québécoise.

3- Sciences Pures

- Biologie: Biologie humaine 1 et 2.
- Chimie: Chimie générale, Chimie des solutions, Chimie organique 1 et 2, La chimie et le monde moderne.
- Géologie: Géologie générale.
- Mathématiques: Mathématiques d'appoint, Initiation aux mathématiques appliquées, Calcul différentiel et intégral 1 et 2, Initiation à l'algèbre linéaire, Statistiques.
- Physique: Mécanique, Mesure et analyse, Élec-

tricité et magnétisme, Ondes et structure de la matière, Astronomie, Grandes réalisations de la technologie physique, Notions d'astronautique.

B) Secteur Professionnel

- Architecture: Rendu architectural 1, Rendu architectural avancé, Techniques de planification, Rédaction de devis avancé 1.
- Fabrication Mécanique: Métrologie dimensionnelle 1, Matériaux industriels, Introduction aux techniques des machines-outils, Introduction aux techniques des procédés de fabrication.
- Informatique: Introduction à l'informatique, Introduction aux ordinateurs, Introduction à la programmation, Introduction au langage Fortran, Introduction au langage GAP (RPG), Introduction au langage Basic.
- Loisirs: Récréologie 1, Introduction à la Physiologie de la cinésiologie, Organisation sportive 1.
- Sciences Graphiques: Sciences graphiques 1 et 2, Géométrie descriptive.

6- Techniques administratives: Comptabilité 1 et 2, Structure de l'entreprise, Droit des affaires, Marketing 1 et 2, Publicité, Administration.

C) Éducation Physique

Conditionnement physique 1 et 2, Danse et mouvement expressif 1 et 2, Golf 1 et 2, Ski de randonnée 1 et 2, Danse-Yoga.

D) Culture Générale

Tous les cours annoncés ci-haut, peuvent être suivis à titre de culture générale. En plus, nous offrons les cours suivants: La chimie et le monde moderne, Astronomie, Grandes réalisations de la technologie physique et Notions d'astronautique.

Pour des prospectus détaillés et des renseignements supplémentaires, veuillez contacter:

Service de l'Éducation Permanente
Cegep de St-Laurent
625 boul. Ste-Croix
St-Laurent
Tél.: 747-6521 poste 281
La date limite d'inscription: le 5 septembre 1975 à 5:00 P.M.



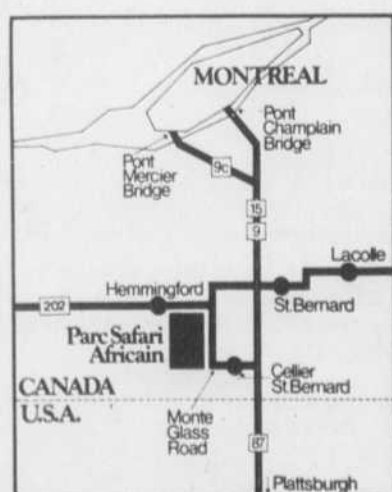
Voulez-vous jouer avec nous?

Safari — Les animaux les plus sauvages de l'Afrique au Canada vous accueilleront "pattes ouvertes" au Parc Safari Africain. Lions, tigres, bisons, antilopes, éléphants, orignaux... font bon ménage dans la réserve où ils prennent leurs ébats en toute liberté!

La forêt des petits animaux — C'est là que vous ferez connaissance avec Jean-Lapin et tous ses amis qui peuplent les sous-bois. Il y a même des pistes d'équitation et un terrain de pic-nic!

Le parc d'amusement — Des manèges, une grande roue du haut de laquelle vous aurez une vue magnifique sur les environs, deux glissades géantes, un vrai carrousel: que de rires en perspective!

Flipper le dauphin — Le spectacle d'acrobatie et de ballet aquatique exécuté par Flipper et ses amis est unique. Comme les enfants, vous serez fascinés par la subtilité et l'agilité de ces mammifères marins — Ouvert tous les jours de la semaine de 10:00 hrs. à 16:00 hrs. Téléphone 247-2727.



Après le pont Champlain, prenez la route 15 sud jusqu'à la sortie 4, puis la 202 et suivez les indications du Parc Safari Africain, Hemmingford.

PARC SAFARI AFRICAÏN

Washington veut créer une réserve alimentaire, mais qui y aura accès?

WASHINGTON (AFP) — L'un des thèmes que développera le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, dans le discours qu'il prononcera la semaine prochaine devant la session spéciale de l'Assemblée des Nations unies sur les matières premières sera celui de la création d'une réserve alimentaire mondiale.

L'idée n'est pas nouvelle. M. Kissinger l'avait lancée en novembre dernier à Rome lors de la conférence mondiale sur l'alimentation. Elle n'est pas surprenante non plus. Les Etats-Unis sont la source de près de la moitié du commerce mondial des céréales. C'est un atout de taille pour la balance commerciale américaine mais cela pose aussi des problèmes.

Si les grandes plaines du Middle-West produisent trop, les cours s'effondrent et les revenus des agriculteurs en pâtissent. Si, par contre, elles ne peuvent répondre à toute la demande, la hausse des cours contribue à l'inflation intérieure, comme cela s'est produit en 1972 et, sur le plan international, les Etats-Unis risquent de se faire blâmer pour ne pas satisfaire les besoins de leurs clients traditionnels ou ne pas aider suffisamment ceux qui ont faim.

Les statistiques de la production américaine sont impressionnantes. Les grandes plaines qui s'étendent du Mississippi aux montagnes rocheuses produisent cette année plus de seize pour cent de la récolte mondiale de blé (58 millions de tonnes sur un total de 358 millions) et près du tiers de celle de céréales fourragères (189 millions de tonnes sur un total de 600 millions). Pendant l'année fiscale commencée en juillet, leurs exportations de froment (33,7 millions de tonnes) représenteront quelque 45 pour cent du commerce mondial de cette denrée et celles de maïs, avoine, orge, etc. (43,3 millions de tonnes) constitueront 57 pour cent du total mondial.

Même pour le riz, le rôle des Etats-Unis est loin d'être négligeable. Leur production (5,7 millions de tonnes) représente moins de deux pour cent de la récolte mondiale (339 millions de tonnes). Mais le riz est généralement consommé sur les lieux mêmes de production, dans les fourmillières humaines de l'Asie. Et les exportations américaines (2,4 millions de tonnes) représentent près du tiers d'un commerce mondial (7,6 millions de tonnes) dont le volume, il est vrai, diminué en partie en raison de la disparition du Cambodge de la liste des exportateurs.

Le gouvernement américain est fermement décidé à maintenir dans l'avenir prévisible des niveaux élevés de production. Les subventions versées aux agriculteurs pour qu'ils laissent en jachère certaines terres à blé ou à maïs, resteront supprimées pour la prochaine récolte, comme elles l'ont été pour les deux dernières. Le volume de la récolte dépend cependant aussi du temps qu'il fait dans l'Illinois, au Kansas ou en Iowa.

En outre, ce sont autant, sinon plus, les fluctuations de la demande qui causent les problèmes: or, Washington n'a pas plus de contrôle sur les décisions prises à Moscou ou à New-Delhi que sur le climat des steppes ukrainiennes ou la mousson indienne.

La création d'un volant de réserve aiderait à réduire l'impact de ces fluctuations. Cela, d'autant plus que les stocks mondiaux actuels sont bas: ils devraient tomber en juillet prochain à 49 millions de tonnes pour le blé comparé à un maximum de 107 millions en juillet 1969 et à 54 millions de tonnes pour les céréales fourragères, comparé à 81 millions de tonnes en juillet 1969.

L'idée des Etats-Unis, indique-t-on dans les milieux informés de Washington, est de constituer, en dehors des stocks nationaux (en principe un peu plus de dix pour cent de la demande), une réserve d'une quarantaine de millions de tonnes, constituée essentiellement de blé. Cela pose cependant nombre de problèmes: qui doit constituer les réserves, comment financer la création du stock, quelles seront les règles de son utilisation (celle-ci ne devant pas gêner le libre fonctionnement des marchés), les pays les plus pauvres auront-ils droit à un traitement de faveur, etc.

Les experts du département de l'Agriculture et du département d'Etat ont travaillé depuis de longs mois sur ces questions. Le secrétaire d'Etat devrait y apporter une réponse, ou tout au moins la réponse américaine qui est la plus importante dans la mesure où les Etats-Unis sont de très loin le plus gros exportateur mondial de céréales. En mai dernier, à Kansas City, M. Kissinger avait déclaré que les grandes lignes d'un accord pourraient être convenues avant la fin de l'année. Il ne reste plus que quatre mois, ce qui est peu pour des négociations internationales.

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM

OFFRE INTÉRESSANTE

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

LE DEVOIR est une source de documentation précieuse pour les étudiants et les enseignants. Voici l'occasion d'obtenir un abonnement scolaire à un prix avantageux.

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO *	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
7 mois	\$ 29.00 ()	\$ 37.00	\$ 8.00
8 mois	33.00 ()	43.00	10.00
9 mois	36.00 ()	48.00	12.00
10 mois	39.00 ()	54.00	15.00

* Prix du journal vendu à l'unité, du lundi au vendredi: \$0.20 le samedi: \$0.25

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

.....

.....

.....

.....

.....

Gioia Tauro fait éclater la Mafia calabraise

ROME (par AFP) — Le 27 juillet 1974, Vincenzo Arfuso, "Zi Felice" (oncle heureux), le patriarche de la Mafia calabraise, était abattu de deux coups de fusils de chasse tirés à bout portant. Le 3 juillet 1975, Francesco Ferlino, avocat général de la cour d'assises de Catanzaro, était assassiné en plein centre de la ville, devant la cathédrale. En moins d'un an, la course aux milliards du complexe industriel de Gioia Tauro a ainsi fait quarante-cinq morts et vingt-six blessés. Cette guerre ne fait que commencer et la récente arrestation à Rome de Domenico Lento, impliqué dans les enlèvements de Paul Getty III et Giuseppe d'Amico, va au contraire la relancer.

Tout a commencé en juin 1974, quand l'institut italien de reconstruction industrielle (I.R.I.), un holding d'Etat, a été chargé de la construction du complexe de sidérurgie maritime de Gioia Tauro, sur la côte-ouest de la pointe de la Calabre. L'I.R.I., qui a déjà quatre chantiers en cours, a alors décidé de sous-traiter les contrats à des sociétés plus petites. La construction de cet important complexe représente en fait un chiffre d'affaire de 2.000 milliards de lires. Une occasion pour la Mafia calabraise ne pouvait se permettre de laisser passer.

A l'inverse de sa grande sœur sicilienne, beaucoup plus modernisée, la Mafia calabraise ne peut compter sur de gros moyens financiers. La contrebande de cigarettes et les enlèvements locaux ont longtemps constitué ses principales ressources. La désignation de Gioia Tauro comme un des cinq grands complexes sidérurgiques italiens a rompu l'équilibre au sein des familles mafieuses. Les "rebelle" de l'aspro-monte alléchés par les 2000 milliards de lires organisaient alors une grande réunion "de famille" avec les mafieux officiels de la vallée.

Certains d'entre eux, encore attachés au vieux code d'honneur, repoussaient alors catégoriquement la proposition de guerre ouverte pour s'emparer du marché, proposition avancée par la nouvelle vague de la criminalité calabraise. Dès lors, la guerre était inévitable et il est symptomatique de constater que le premier à tomber sous les balles a été "Zi Felice" le patriarche de la Mafia calabraise.

Ainsi, en quelques jours, des pourparlers qui avaient demandé des générations avant d'aboutir à une division des zones d'influence étaient définitivement rompus. Mais pendant que les exécutions ensanglantent la Calabre, les chefs des grandes familles investissent, contrôlent et se répartissent les infrastructures du port de Gioia Tauro.

Au début de l'année, la guerre de Gioia Tauro va connaître un nouveau développement. Occupés à régler leurs affaires et à se protéger, les jeunes mafieux de l'aspro-monte se laissent souffler le marché par deux grandes familles de la vallée dont celle de Gerolamo Piromalli, "Don Momo". En moins de cinq mois, le respectable Piromalli va devoir subir deux attentats. Une première fois il reçoit une décharge de chevrotines dans la cuisse droite. Il déclare être tombé sur des graviers. La semaine dernière, une bombe a fait explosion devant sa villa de Gioia Tauro. Les deux attentats n'ont évidemment jamais été déclarés aux policiers. Gerolamo Piromalli est un des deux chefs de la Mafia calabraise, avec Don Mico Tripodi.

"Don Momo", actuellement en liberté surveillée, car il est impliqué dans les enlèvements de Getty et d'Amico, ne se cache pas. Dans un élégant pyjama bleu pâle, il vous recevra aimablement si vous insistez un peu. Il tient tout de suite à vous expliquer pourquoi sa jambe droite est entièrement

bandée: "C'est une des conséquences de la campagne de Russie que j'ai faite durant la dernière guerre".

Immédiatement après, une seconde précision: "La Mafia n'existe pas. C'est un coup monté. Les gens m'aiment bien parce que je suis altruiste".

Ces deux mises au point étant faites, Gerolamo Piromalli se présente ensuite comme une victime de la misère des années d'après-guerre: "Quand je suis retourné à la maison, ma famille était dans la plus grande misère. Avec ma femme, je suis allé travailler dans les champs. Mais les gens de Ceraniti di Bagnara ne m'aimaient pas. Une fois, un d'eux a voulu m'attaquer et j'ai dû me défendre en tirant un coup de fusil. Il a été tué sur le coup et j'ai été condamné à dix ans de prison".

Vous osez alors demander s'il se considère comme un chef mafieu, un "parrain". La réponse est rapide: "Combien de fois devrais-je vous dire que je suis un homme tranquille, que la Mafia n'existe pas. J'ai commis des erreurs dans le passé et je vis maintenant pour ma famille. Je veux que mes deux fils n'aient pas à se préoccuper pour leur père".

Les enquêteurs, qui se demandent où ont disparu les milliards de raçons de Getty et d'Amico, s'étonnent surtout des six milliards de lires d'investissements qu'aurait fait "Don Momo" dans le port de Gioia Tauro. Les enlèvements et les arrestations se font plus nombreux, peut-être justement pour détourner l'attention de la police sur les enlèvements répétés et pour essayer d'éviter une enquête sur les véritables bénéficiaires du complexe sidérurgique de Gioia Tauro, ce qui permettrait de faire d'une pierre deux coups.

Mais, comme le faisait remarquer un policier: "Si cela continue à ce rythme, il faudra bientôt faire un nouveau recensement en Calabre".

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 15710 du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 8 juillet 1975 à Société de factoring BNE limitée — Scotia Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à Decorpac Inc. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Chambly le 12 août 1975, sous le numéro 433254. Le 25 août 1975, Société de factoring BNE limitée

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 15710 du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 8 juillet 1975 à Société de factoring BNE limitée — Scotia Factors Limited de toutes les créances présentes et futures, payables à Decorpac Inc. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 juillet 1975, sous le numéro 2617390. Le 25 août 1975, Société de factoring BNE limitée

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
NO: 43-000736-75
ET: 43-000737-75
PIERRE ALFRED MATTHIEU, résident et domicilié au 200 Corot, app. 312, Ile des Soeurs, district de Montréal.
ET:
WILLIE LESLIE MAGEE MATTHIEU, des mêmes lieux.
REQUÉRANTS
AVIS A: RICHARD DON SEGUIN
PRENEZ AVIS QUE DEUX REQUÊTES EN ADOPTION (une pour CHRISTIANE MARGOT JOSE ANNOUQUA, SEGUIN et une autre pour "LUKE ALLAN SEGUIN") seront présentées par PIERRE ALFRED MATTHIEU et WILLIE LESLIE MAGEE MATTHIEU requérants, devant cette Honorable Cour du Bien-Être Social, 410 rue de la Beauséjour, chambre 100A, en les Cités et District de Montréal, le 17ème jour d'Octobre 1975 à 10:00 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie des requêtes EN ADOPTION et AFFIDAVITS a été déposée au Bureau de la Cour du Bien-Être Social à votre intention.
MONTRÉAL, le 21 août 1975
Mes FRANKLIN & FRANKLIN
4141 ouest, rue Sherbrooke
suite 545
MONTRÉAL, QUE.
PROCUREURS DES REQUÉRANTS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-053545-756
GEORGES REID, résident et domicilié en la Cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal
REQUÉRANT
-VS-
DAME ESTHER IZZARD, présentement de lieux inconnus.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée DAME ESTHER IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 21 août 1975
Claude Dufour
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-051580-755
ARTHUR CARTY, domicilié et résident dans les lieux et Cité de Montréal, P.Q.
REQUÉRANT
-VS-
SHIRLEY MAY IZZARD, de domicile inconnu.
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée SHIRLEY MAY IZZARD est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 22 août 1975
A. BEAULIEU
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 500-12-053506-758
WILMER THURSTON, résident et domicilié au 21 du Ruissseau, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal.
REQUÉRANT
-VS-
PIERRETTE DESORMEAUX, de lieux inconnus
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée PIERRETTE DESORMEAUX est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
LAVAIL, le 21 août 1975.
CLAUDE DUFOUR
Registraire-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 août 1975
Registraire-adjoint
CLAUDE DUFOUR
Requête accordée ce 22 août 1975
Mre. Jacques Brunet,
Procureur de la Requête
3714 rue Ontario, est,
Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
NO: 12-0500-053616-755
GILBERT RICHIER, domicilié au no. 1590 rue Préfontaine Apt. 2, à Montréal
REQUÉRANTE
-VS-
ROLAND LAVOIE, de domicile inconnu
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé Roland Lavoie, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le

Mis à part quelques problèmes de formulation

L'Egypte approuve le projet d'accord israélien

ALEXANDRIE (d'après Reuter et AFP) — Le président Anouar Sadate et son cabinet ont approuvé hier l'accord intérimaire de désengagement dans le Sinaï auquel Israël et l'Égypte devraient, à moins de difficulté de dernière minute, donner leur approbation d'ici la fin de la semaine, probablement demain.

Les milieux autorisés hésitent cependant à confirmer que l'accord est pratiquement conclu. "Il est prématuré d'affirmer avec assurance que l'accord sera signé vendredi," comme l'affirme Al-Ahram, a déclaré le porte-parole du président Sadate, M. Tahsin Bashir. Le porte

parole du président Sadate a affirmé que les "problèmes fondamentaux ont déjà été réglés" et que "seules restent en suspens quelques questions relativement importantes".

Selon les journalistes qui accompagnent le secrétaire d'Etat, M. Kissinger leur a déclaré: "Nous sommes à présent aussi près que possible de l'accord". Il reste encore quelques difficultés à surmonter, mais qui portent plutôt sur des formulations que sur des faits, et qui ne constituent donc pas un véritable obstacle, a-t-il ajouté.

Il semble certain que l'accord ne

pourra être paraphé que dimanche ou lundi, ce qui n'obligerait pas M. Kissinger à revenir en septembre dans la région. Dans les milieux proches de la présidence du conseil à Jérusalem, on notait hier soir que les problèmes restant à résoudre étaient "symboliques". Israël était prêt à faire preuve de la meilleure volonté afin de les lever rapidement.

Selon des sources américaines bien informées, il resterait encore à régler, cependant, la question du nombre des techniciens américains qui manipuleront les postes de contrôle dans les passes du Sinaï. Les Égyptiens estiment trop

élevé le chiffre de cent à cent cinquante hommes proposé par les Américains. Ce chiffre comprendrait à la fois le personnel technique et le personnel auxiliaire.

Toutefois, si l'on semble parvenu à un accord, au moins sur le principe des clauses militaires, il restait encore à savoir, comment ont été réglés les détails de cet arrangement, dont le porte-parole égyptien a répété à plusieurs reprises qu'il est "purement militaire" et quels en sont les aspects politiques.

A travers le problème de la progression des troupes égyptiennes jusqu'à, ou au

delà, de la zone tampon tenue jusqu'ici par les forces d'urgence des Nations unies, se pose le problème — essentiel aux yeux des Israéliens — de l'éventuelle démilitarisation ultérieure du Sinaï.

M. Rabin a tenu à affirmer devant le groupe du parti travailliste à la Knesseth qu'aucune force militaire égyptienne ne pénétrera dans les zones évacuées à l'occasion de cet accord par Israël. Si cette déclaration se révélait exacte, ce serait, pour le gouvernement israélien un élément incontestablement encourageant pour l'avenir.

Si l'on en croit les informations en provenance de Jérusalem, le gouvernement israélien manifeste, dans l'accord tripartite, son intention de "négocier avec les autres Etats de la région". C'est là une concession majeure faite aux Égyptiens qui souhaitent ardemment, par rapport à la Syrie, ne pas paraître se désintéresser de l'ensemble du problème du Proche-Orient, et notamment d'un futur désengagement dans le Golan, alors qu'on a répété sur tous les tons à Jérusalem que l'accord dans le Sinaï n'est en rien lié à des négociations ultérieures sur le Golan.

Reste à savoir si Kissinger sera parvenu à arracher au président Sadate que soit rendu public l'engagement qu'il prendrait d'atténuer la propagande anti-israélienne en Égypte, de mettre une sourdine à la lutte diplomatique contre ce pays et de laisser passer les cargaisons israéliennes par le canal de Suez. Il s'agit peut-être là des questions "relativement" importantes dont parlait le porte-parole égyptien, questions qui pour Israël constituent le seul reliquat de ses exigences antérieures de "concessions politiques" en contrepartie d'un nouveau retrait.

Il semble, selon des informations concordantes, que le principe du non recours à la force pendant une période d'au moins trois ans sera inclus dans la déclaration d'intention de cet accord.

On prévoit généralement qu'il sera signé à Genève, en présence d'un représentant des Nations unies, par les délégués égyptien et israélien à la commission mixte qui mettra au point les détails pratiques de ce désengagement sur le terrain.



Haile Sélassié succombe

ADDIS ABEBA (Reuter) — La radio éthiopienne a annoncé hier après-midi que l'ancien empereur Haile Sélassié était mort durant la nuit dans son sommeil.

Un bref communiqué déclare que l'empereur, enfermé depuis son détronement le 12 septembre dernier dans un de ses anciens palais dans le centre d'Addis-Abeba, a été découvert mort par ses gardes hier matin.

Le communiqué ne précise pas la cause de la mort de l'empereur, qui était âgé de 83 ans. Mais il y a deux mois, l'ancien roi des rois avait subi une opération de la prostate dans un hôpital militaire d'Addis Abeba. Les bulletins publiés après l'opération disaient que sa guérison était normale.

Mais la rumeur courait que l'empereur avait perdu le contact avec la réalité et que ses facultés mentales, sinon physiques, étaient de plus en plus défaillantes.

La première réaction parmi les Éthiopiens d'Addis-Abeba frôle l'indifférence. Quelques attroupements de personnes plutôt âgées se sont formés pour discuter la nouvelle, mais on ne voyait aucun signe de ce deuil public qui aurait accueilli la mort du souverain il y a moins d'un an.

En acceptant la démission du général Laplane

Isabel cède aux pressions de l'armée

BUENOS AIRES (Reuter) — La présidente Maria Estela Peron a finalement accepté hier la démission du général Alberto Numa Laplane, commandant en chef de l'armée argentine, après de fortes pressions des militaires et des mouvements de troupe dans la capitale.

Le général Numa Laplane sera remplacé par le général Carlos Delia Larroca, commandant du troisième corps d'armée de Cordoba qui est l'un des cinq généraux qui ont demandé sa démission.

Après avoir accepté la démission du général Numa Laplane et nommé son suc-

cesseur le général Carlos Delia Larroca, la présidente Peron aurait décidé de demander un congé de trois mois, apprend-on de source parlementaire.

Le général Numa Laplane a été mêlé dans le courant du mois au choix du colonel Vicente Damasco comme ministre de l'Intérieur. Cette nomination a provoqué une vive opposition dans toute l'Argentine de la part de militaires hostiles au soutien de l'armée au régime de Mme Peron.

Le refus de la présidente d'accepter mardi la démission du général a provo-

qué de sérieuses craintes quant à l'immence d'un coup d'Etat militaire. Des régiments d'élite ont été déployés durant la nuit autour du palais du gouvernement, du quartier-général de l'armée et de la résidence présidentielle, sans doute afin de repousser toute attaque éventuelle des généraux rebelles.

Une deuxième offre de démission du général Numa Laplane a été acceptée hier, précise-t-on de source militaire. Les Argentins espèrent que la crise des forces armées pourra désormais se régler après deux semaines de tension.

Damas fait cavalier seul dans sa bataille anti-israélienne à Lima

LIMA (par Reuter et AFP) — La Syrie a lancé un appel à l'abrogation de la résolution, adoptée en 1949, par laquelle l'Assemblée générale des Nations unies accueillait l'Etat d'Israël au sein de l'organisation mondiale.

Prenant la parole à la conférence ministérielle des pays non-alignés à Lima, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères, a ajouté que les efforts de paix en cours au Proche-Orient n'étaient en fait "qu'un pas géant vers la guerre".

"Toute voie, de quel nom qu'on l'affuble, revenant à soumettre les Arabes à de nouvelles concessions n'est autre

chose qu'une méthode pour conduire à un nouveau conflit".

Mais à nouveau, fait notable, l'Égypte, a refusé de s'associer aux résolutions de la Syrie, et de l'OLP réclamant une exclusion temporaire d'Israël de l'ONU.

L'attitude égyptienne ne va pas manquer de peser sur les travaux de la commission politique de la conférence qui a constitué sur cette question un comité ad hoc composé de l'Inde, de la Syrie, de la Zambie et de la Yougoslavie.

Au demeurant, une telle résolution ne signifie aucunement qu'Israël sera expulsé de l'ONU. En vertu de la Charte de l'organisation internationale, seul le Conseil de sécurité est habilité à se pronon-

cer sur une éventuelle expulsion, une telle mesure concernant Israël est d'ores et déjà exclue en raison du veto américain qui ne manquerait pas d'intervenir. Pour sa part, la France a aussi fait clairement savoir qu'elle s'opposerait à toute décision visant à écarter Israël de l'ONU.

Il reste que les adversaires d'Israël ne "désarment" pas dans la tentative d'infliger une "défaite diplomatique" à la délégation israélienne au sein de l'ONU.

Sur un autre plan, les rangs des non-alignés se trouvent désormais renforcés, du côté des membres à part entière comme de celui des "observateurs", par l'arrivée de nombreux pays latino-américains.

Panama a désormais rejoint l'Argentine et le Pérou au nombre des membres. Le Salvador a de son côté retrouvé dans la "salle d'attente" les six autres "observateurs" latino-américains: la Bolivie, le Brésil, l'Équateur, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela. Il convient enfin d'ajouter l'arrivée de Costa Rica et du Guatemala au rang des "invités".

L'Etat de Panama, dans sa première intervention officielle, a rappelé par la voix de son ambassadeur, M. Perez Herrera, le problème de "l'enclave coloniale" constitué par la zone du canal contrôlée par les États-Unis. Selon des sources autorisées, les Latino-américains membres du mouvement devraient d'ailleurs se réunir afin d'examiner en commun les problèmes directement liés à leur continent.

Ford trie les documents sur le Chili, dit Church

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche communique beaucoup plus facilement les dossiers concernant la politique du président Kennedy envers Cuba que ceux ayant trait aux rapports de l'administration du président Nixon avec le Chili de Salvador Allende, a déclaré hier le sénateur Frank Church, président de la commission sénatoriale chargée d'examiner les activités des services de renseignements américains.

"Il n'est pas juste que tous les documents qui touchent à Cuba soient remis à la commission, tandis qu'un statut privilégié est accordé aux documents de l'administration Nixon concernant le Chili," a dit M. Church.

La commission est actuellement en train d'enquêter sur une éventuelle participation de la CIA dans l'attentat de 1970 qui a provoqué la mort du général René Schneider, chef d'état major chilien. La Maison-Blanche, a indiqué le Sénateur de l'Idaho, prétend être seule à avoir le droit de décider quels sont les documents pertinents à cette enquête.

Pourtant, a ajouté M. Church, la commission avait été autorisée à sélectionner elle-même les documents dont elle souhaitait prendre connaissance lors de son enquête sur les projets prêtés à la CIA en vue de l'assassinat de Fidel Castro à l'époque du président Kennedy. "La commission insiste pour qu'un traitement égal soit accordé aux deux affaires," a déclaré M. Church.

Corse: l'ARC est dissoute

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français a décidé hier la dissolution de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), organisation autonomiste responsable de la récente prise d'otages à Ajaccio, près de Bastia, qui s'est terminée par la mort de deux gendarmes vendredi dernier.

La décision a été prise au cours d'un conseil des ministres présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing. Elle a été annoncée par le ministre de l'Intérieur lui-même, M. Michel Poniatowski. L'ARC, a-t-il dit, a été dissoute parce que "cette organisation a effectivement commis des exactions et des assassinats."

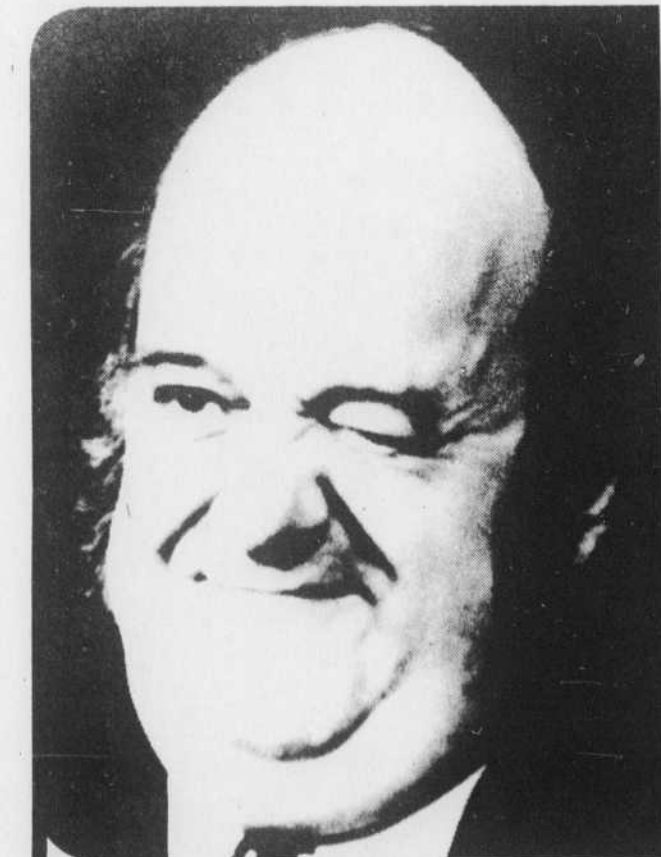
Espagne: la loi anti-terroriste entre en vigueur

BURGOS (AFP) — Le conseil de guerre, chargé de juger les deux militants basques José Antonio Garmentia et Angel Otaegui, arrêtés à la suite de la mort d'un caporal de la garde civile et contre lesquels la peine de mort est requise, se réunit ce matin à huit heures à Burgos dans un climat alourdi par l'entrée en vigueur hier du décret-loi "anti-terroriste".

La nouvelle législation permet au prési-

dent du tribunal d'exclure les défenseurs des accusés et de les remplacer par leurs suppléants s'il juge leur comportement préjudiciable au déroulement des débats.

Les comptes rendus de presse se ressentiront aussi vraisemblablement des nouvelles mesures qui permettent aux autorités de sanctionner toute apologie des mouvements terroristes ou toute aide qui leur serait apportée.



l'éducation des adultes c'est pour vous

Consultez les Services d'Education des Adultes de votre Commission scolaire

Commission des écoles catholiques de Montréal • 273-0481
Commission des écoles catholiques de Verdun • 769-2771
C.S. du Sault-Saint-Louis • 365-4600
C.S. Jérôme-Le Royer • 642-9520
C.S.R. Carignan • 742-3721
C.S.R. Chambly • 670-3130
C.S.R. Chomedey de Laval • 663-8316
C.S.R. Davignon • 273-1800
C.S.R. Deux-Montagnes • 473-4694
C.S.R. Duvernay • 324-6420
C.S.R. Honoré-Mercier • 348-4951

C.S.R. Lakeshore/Baldwin-Cartier • 697-1990
C.S.R. Laurentides • 326-0333
C.S.R. Le Gardeur • 581-9671
C.S.R. Lignery • 659-9181
C.S.R. Meilleur • 372-0221
C.S.R. Sainte-Croix • 748-7847
C.S.R. Salaberry • 371-2000
C.S.R. Vaudreuil-Soulanges • 455-9311
C.S.R. Yamaska • 773-8401
C.S.R. Youville • 429-4671

LA MONNAIE OLYMPIQUE S'EST ACCRUE DE 65,8%

ET SI L'HISTOIRE SE RÉPÉTAIT!

10%

Intérêt annuel sur les Certificats de Placement Garanti de 5 ans.

Intégralement garanti par le Trust Royal pour la période du dépôt. Aucun honoraire. Taux sujets à confirmation.

Certificats de Placement Garanti. Trust Royal

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Bureaux à Montréal
630 ouest, boul. Dorchester
9991, rue St-Hubert
4145 ouest, rue Sherbrooke (Westmount)
280 ave. Dorval (Dorval)
424 ave. Dollard, LaSalle, Qué.
Autre succursales à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

876-2525
270-1137
876-2506
636-4740
364-2351

Un dernier hommage à Juliette Béliveau

Les funérailles de Juliette Béliveau, décédée mardi soir d'un cancer, ont eu lieu à 9 h à l'église Saint-Viateur d'Outremont. L'une des plus grandes comédiennes québécoises, Mme Béliveau est morte à l'âge de 85 ans dans un institut pour malades chroniques de Pointe-aux-Trembles, à la suite d'une longue maladie.

Madame Béliveau, de son nom véritable Juliette Laroque qui a été l'une des principales interprètes des téléromans "Les filles d'Eve" et "Le pain du jour" souffrait de paralysie depuis sept ans mais continuait, malgré cela, à s'intéresser à tout ce qui traitait au théâtre.

Surnommée "La p'tite Béliveau" à cause de sa toute petite taille, Juliette Béliveau a fait carrière durant 60 ans. Elle n'était que fillette lorsqu'elle débuta sur scène et pendant de nombreuses années, elle a brillé au théâtre, à la radio, à la télévision et au cinéma dont son émouvante interprétation dans "Tit-Coc" de Gratien Gélinas reste inoubliable.

Au déclin de son étonnante carrière, ses camarades l'avaient fêtée au théâtre Saint-Denis, le 14 mars 1966 alors que le vieux théâtre était bondé d'une foule émue qui partageait avec elle les souvenirs de sa longue carrière.

En plus d'interpréter des rôles dramatiques dans des pièces de grand répertoire, Juliette avait excellé dans le burlesque, l'opérette et la comédie musicale. Mme Béliveau a participé de



plus à une multitude d'émissions de radio, de revues humoristiques et à un grand nombre de programmes télévisés. Son génie comique et inventif, son sens du ridicule, faisaient rire les gens à gorge déployée. D'une simplicité attachante, elle n'avait que des amis dans la colonie artistique, qui ne manquaient pas de lui rendre visite à l'Institut Sainte-Germaine-Cousin où elle a passé les sept dernières années de sa vie.

Jean Duceppe

Troisième saison prometteuse

La Compagnie Jean Duceppe inaugurera sa nouvelle saison artistique au théâtre Port-Royal de la Place des Arts, dès le 17 septembre prochain, avec une pièce de l'Américain Dale Wasserman, "Visa le noir, t'as le blanc", adaptée pour le Québec par René Dionne.

Partout où elle est passée, cette œuvre a remporté le même succès, autant à Broadway qu'à Paris. "Visa le noir, t'as le blanc" réunit des hommes et des femmes accablés derrière les murs d'un hôpital psychiatrique mais où se définissent deux classes d'individus: ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés.

Cette pièce fascinante dont la mise en scène sera signée Albert Millaire regroupera des comédiens chevronnés tels Jacques Thibault, Monique Joy, Gérard Poirier, Jean-Louis Plaris, Paul Guevremont et plusieurs autres. "Visa le noir, t'as le blanc" tiendra l'affiche jusqu'au 19 octobre, et sera immédiatement suivi de la reprise de "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller dont Jean Duceppe conservera le rôle titre. Cette pièce qui a été jouée dès la première saison de la compagnie en 1973 a connu un tel succès qu'elle est reprise à la demande générale et fera l'objet d'une longue tournée du 13 septembre au 26 octobre à travers la province de Québec.

le Nouveau-Brunswick et tiendra l'affiche une semaine au Centre national des arts à Ottawa, grâce à une subvention du Conseil des Arts et du ministère des Affaires culturelles du Québec.

"La mort d'un commis voyageur" cédera ensuite la place au théâtre Port-Royal à une pièce québécoise qui sera offerte aux Montréalais en surprise pour Noël. Jean Duceppe dévoilera tous les détails de cette pièce à la mi-novembre.

"Les vilains", une farce d'André Gille inspirée de Ruzante, tiendra ensuite l'affiche du 28 janvier au 22 février. Cette comédie dont l'action se passe au Moyen-Âge, sera in-

terprétée par Luc Durand, Denise Proulx, Claude Gai, Jean-Marie Lemieux, Gérard Poirier et Jean-Louis Plaris.

Pour clôturer la saison, la Compagnie Jean Duceppe présentera "Sainte Carmen de la main", une nouvelle pièce de Michel Tremblay qui constitue en fait la suite de "A toi pour toujours la Marie-Lou". André Brassard en assurera la mise en scène tandis que Michelle Rossignol, Denis Drouin, Amulette Garneau et Carmen Tremblay se partageront les rôles.

Cette troisième saison s'annonce donc très prometteuse: cinq pièces dont trois inédites; en tout plus de 184 représentations à la Place des Arts et en tournée.

LES FILMS MUTUELS présentent

2 SUCCÈS RÉUNIS!

Lino Ventura - Annie Girardot - Isabelle Adjani

Vincent, François, Paul et les autres...

RIVOLI 2

ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

REPRÉSENTATION COMPLETE A 1.20, 5.20, 7.15.

Pauline Julien au TNM

De Berthold Brecht à Jacqueline Lemay

par Angèle Dagenais

L'année est aux "one-woman shows". En ce qui concerne Pauline Julien, le public québécois n'en sera pas surpris car elle a toujours fait cavalier seul. Mais cette fois-ci Pauline Julien joint à dix nouvelles compositions dont trois sont des siennes, un répertoire Berthold Brecht qui est en somme un retour à ses anciennes amours puisque comme elle le dit elle-même "j'ai toujours admiré Berthold Brecht. Même s'il est mort en 1954, il demeure l'un des plus grands auteurs dramatiques de notre époque et l'un des plus joués".

Pauline Julien interprétera neuf chansons de Berthold Brecht lors de son spectacle à la Comédie Canadienne du 29 septembre au 5 octobre. Elle est fière de son choix, qui constitue aussi un grand défi. "Après 18 ans de métier, dit-elle, je peux me permettre de chanter du Brecht si j'en ai envie". Ce n'est pas nouveau pour elle

mais ce sera certainement inédit pour tout un public qui n'a pas vu l'opéra de Quat'sous à l'Orphéum, du temps où elle interprétait le rôle de "Jenny".

C'est un défi mais tous ceux qui l'ont relèvera avec succès. D'ailleurs elle profitera de l'un de ses spectacles au TNM pour enregistrer en direct un nouveau long-jeu.

Mais j'ai commencé par la fin. Quand Pauline Julien convoque les journalistes, elle a toujours un tas de nouvelles à annoncer. Elle lance sur le marché ces jours-ci un tout nouveau 45-tours avec "La moitié du monde est une femme" dont les paroles et la musique sont de Jacqueline Lemay; et "C'est marqué sur le journal", paroles de Pauline Julien, musique de Jacques Marchand.

Ensuite Pauline Julien s'envole vers Paris le 8 septembre où elle donnera un récital dans le cadre de la "Grande fête de l'Humanité". Cette manifesta-

tion attire régulièrement plus de 1.500.000 personnes en trois jours. Seule artiste québécoise à être invitée à cette grande fête populaire, Pauline Julien ne pouvait manquer d'y assister comme l'ont fait par les années passées Gilles Vigneault et Robert Charlebois.

Après la semaine au TNM, suivra pour Pauline Julien une tournée de 40 villes québécoises, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

La saison 75-76 s'annonce donc très remplie pour Pauline Julien comme l'ont été les derniers mois. Après sa tournée de Russie, au printemps, elle a participé à un grand nombre des festivals d'été de la province en plus d'enregistrer à Toronto une importante émission de télévision en compagnie de Maureen Forester et Sylvia Tyson. Cette émission qui s'intitule "Three Women" sera diffusée sur le réseau anglais de Radio-Canada le 27 novembre. Pauline Julien a déclaré s'être

amusée follement en compagnie de Maureen Forester avec qui elle interprète une chanson au cours de l'émission. Après sa tournée québécoise et canadienne, Pauline Julien repart en France où elle chantera pendant un mois dans les grandes villes de province qu'elle n'a pas encore visitées. Parlant de ses spectacles à l'étranger et particulièrement en France où elle se produit solo comme toujours, elle dit que le public, même si souvent il ne la connaît pas beaucoup,

l'accueille toujours chaleureusement. Les critiques dépassent également les clichés habituels, genre "La grande lionne de la scène...", ce qui prouve que le public français essaie de la comprendre plus intimement et lui témoigne une sympathie particulière.

Somme toute, Pauline Julien, qui réussit fort bien une carrière internationale en négligeant pas moins son public québécois à qui elle espère faire aimer Berthold Brecht autant qu'elle l'affectionne elle-même.

Les Cours débutent mardi

MONIQUE LEYRAC

dans

Mademoiselle Marguerite

DE ROBERT ATHAYDE

"Monologue tragique pour une femme impétueuse"

ADAPTATION MISE EN SCÈNE

MICHEL TREMBLAY JEAN DALMAIN

Du 2 au 28 septembre

(RELACHE LE LUNDI)

théâtre du nouveau monde

84 ouest, rue ste-catherine - tél. 861 0663

Billets en vente \$3.50 à \$5.50

A L'AFFICHE

14 ANS

Roman Polanski

Version française

Jack Nicholson - Faye Dunaway

"Chinatown"

LE DAUPHIN

BAUDOUIN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

DERNIÈRE SEMAINE

le théâtre des marguerites inc.

tm

JACQUES GALPEAU

CLAUDE PRÉFONTAINE

C'EST MALIN

COLETTE COURTOIS

LOUISE RINFRET

GUY PROVOST

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI à 9 h 00

SAMEDI 7 h 30 et 10 h 30

RELACHE DIMANCHE ET LUNDI

ADM. \$4.00 SAM. \$4.50

réservations: Trois-Rivières

1 (819) 377-3223

3 Dernières Représentations

Dynamisme et allant caractérisent cette présentation de BEN HUR

Adrien Gruslin — Le Devoir

LE THÉÂTRE MOINS UN

présente

BEN - UR

de Jean Barbeau

mise en scène de Guy Beausoleil

Du 7 au 30 août (du jeudi au samedi) 20h30

Auditorium du Pavillon Lafontaine de l'U.Q.A.M.

1501 est, rue Sherbrooke — Prix du billet: 99¢

Billets en vente à l'entrée

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Chorégraphie
- Technique

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation

No 749670

Renseignements: 273-2213

LE RÊVE 18 ANS

SYMPHONIQUE ULTIME DE KEN RUSSEL

MAHLER

FRANCE FILM

1.30 - 4.05 - 6.35 - 9.10

Chevalier

En reprise au GESÙ

"Rien d'étonnant!"

avec Sol

du 4 au 20 Sept.

à 20:30 hres (relâche le Lundi)

billets: \$4.50

Dimanche

Mardi Mercredi Jeudi

billets: \$5.50

Vendredi et Samedi

EN VENTE AU GESÙ

1200 Bleury

tel: 861-0589

présente

la maison des arts la sauvegarde

reprise de la pièce de Michel Garneau "Les Voyages"

du 3 juillet au 30 août

les jeudis, vendredis et samedis à 21h

"Nous demandons \$3 aux adultes et \$2 aux étudiants. Merci"

La troupe Voyages

Les concerts de Robert Lemieux, guitariste

du 2 au 31 août

les samedis et dimanches à 16h

"Un prix d'entrée de \$1.50 est demandé. Merci"

Robert Lemieux

160 est, rue Notre-Dame, Montréal Tél.: 861-2658

GRAND FESTIVAL MONDIAL DE MAGIE ET SORCELLERIE

Avec tous les grands magiciens, fakirs, voyants, hypnotiseurs et illusionnistes du monde entier

UN TOURBILLON DE SENSATIONS A VOUS COUPER LE SOUFFLE!

Billets \$8, \$7, \$5, \$4

Du 15 au 21 SEPT., 20h30 - Mat. 21 SEPT., 14h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal

Trust PVM, Sauvé & Frères. Demi-tarif pr. & mat. sur \$7: enfants, étudiants et Age d'Or en vente à CCA seulement.

CHARGE 932-2234 MASTER CHARGE

Groupes: 932-2171

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PREMIERE MONDIALE

DEMAIN

SALLE RESNAIS

LUN. A VEN. 7.30

SAM DIM. 3.30, 7.30

POUR TOUS

D'une sérénité, d'une douceur d'une force inouïe

Le meilleur film de KOBAYASHI depuis sa CONDITION HUMAINE

KASEKI vous procurera en profondeur et pour longtemps

version japonaise avec sous-titres français

Le dernier film de

MASAKI KOBAYASHI

magistralement interprété par

KEIKO KISHI et SHIN SABURI

"Un film perle ne se raconte pas, il se savoure..." EISENSTEIN

Un film de MICHEL SOUTTER

l'escapade

MARIE DUBOIS PHILIPPE CLEVENOT ANTOINETTE MOYA GEORGES WOD

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

L'ESCAPADE

HORAIRE: LUN. A VEN. 7.30, 9.30

SAMEDI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00

DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

35 MILTON / 842-6053

télévision

CBFT 12

10.40 Ouverture et horaire

10.45 En mouvement

11.00 La souris verte

11.15 Tribune

11.30 Les Pierrafeu

12.00 Le monde en liberté

12.30 La bonne époque

1.00 Croquants le verbe

1.30 Téléjournal

1.35 Réseau-soleil

2.30 Cinema

"Un amour spontané" (aventures - Russe 1971)

4.00 Allo grenouille

4.30 La Ribouldingue

5.00 Les frères Wright à Charles Lindbergh

6.00 Le jeune Fabre

6.30 Actualités 24

7.00 Sur la Côte du Pacifique

7.30 Les grands films

"Le mystère de la diligence" (western - Américain 1972)

9.30 Amis va la vie

10.30 Téléjournal

10.30 Nouvelles du sport

11.00 Cinema

"Le gendarme" (drame psychologique - Fr. It. 1963)

12.30 Téléjournal

CFTM 10

10.00 Bonjour Montréal

11.00 A votre service

11.30 Pour vous mesdames

12.00 Les bouts d'chou

12.30 Cinema

4.00 Patatouille

4.30 Aventures

6.00 Parle, parle, jase, jase

7.00 Le 10 vous informe

7.30 Jeudi 7h30

9.15 Mannix

10.15 Loto-Perfecta

11.00 Les nouvelles TVA

11.30 La couleur du temps

11.15 Sans pantofoles

A communiquer

12.45 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

19.00 Les hommes oubliés

19.30 A même la vie

20.00 C'est grand chez-vous

21.00 L'âge de la parole

21.30 Les mots dits

CBMT 6

9.30 Mr. Piper

10.00 Mon Ami

10.15 Friendly Giant

10.30 Mr. Dressup

10.45 Sesame Street

12.00 Bob Switzer

1.00 Land and Sea

1.30 Sounds good

2.00 Coronation Street

2.30 The Edge of the Night

3.00 Juliette and Friends

3.30 Thru from Winnipeg

4.00 Family Court

4.30 Forest Rangers

5.00 Try out

5.30 The Saturday Family

6.00 City at Six

cinéma

CFCF 10

6.30 The nature of things

7.00 Trial of polly upgate

7.30 Sally

8.00 A third Testament

9.00 Chico and the man

9.30 The Pallisers

10.30 Spotlight

11.30 The National

11.32 Viewpoint

11.33 Montreal tonight

11.35 Cine-Six

"Les misérables" (Drame - 1935)

CFCF 10

5.50 Sign-on

6.00 University of the air

6.30 Ed Allen

7.00 Canada A.M.

8.30 Bomper Room

9.00 Yoga

9.30 The Community

10.00 The lively woman

10.30 Magistrate's court

11.00 Doctor's diary

11.30 The art of cooking

12.00 Magic Tom's Summer Show

12.30 Summer Theatre

"Spy in your eye" (Drame - 1966)

2.00 What's the good word

2.30 He Knows She Knows

3.00 Another World

4.00 Definition

4.30 Pay Cards

5.00 Truth or Consequences

5.30 It's your move

6.00 Pulse

7.00 My wife next door

7.30 Fanny Farm

8.00 Streets of San Francisco

9.00 Police surgeon

9.30 Towards Tomorrow

10.00 Burnaby Jones

11.00 Pulse

11.30 Loto-Perfecta

12.00 The 12 Midnight Movie

"The Roaring Twenties" (drame - 1939)

2.00 Sign-off

sur scène

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: (St-Marc) sur le Richelieu. "L'été s'appelle Julie" de Dabé du mardi au vendredi: 21h. Sam. 19h et 22h. Dim. Relâche. Lundi.

LA BUTTE A MATHIEU: (Val David) Claude Léveillé. Sur sem. 21h. Sam. 20h30 et 22h. Relâche. Lundi.

MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE: 160 N. Dame Est. "Les voyages" de M. Garneau du jeudi au samedi 21h. Relâche. du dim. au mercredi.

PATRIOTE STE-AGATHE: Yvon Deschamps. Sur sem. 21h. Sam. 20h et 22h. Relâche. Lundi.

LA POLYDRIE: (Ile Ste-Hélène) "Who's Home?" de J.H. Crisp du mardi au vendredi: 20h30. Sam. 18h30 et 21h30. Relâche. dim. et lundi.

STUDIO-THÉÂTRE: (Ste-sophie-de-la-Croix) "Les Tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de J.-C. Germain. Du jeudi au sam. 21h. Relâche. du dim. au mercredi.

THÉÂTRE DE L'ATELIER: (Sherbrooke)

"Si Aurora m'était contée deux fois" de J.C. Germain. Du mercredi au dim.: 20h30. Relâche. lundi et mardi.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières) "C'est malin" de F. Janin du mardi au vendredi: 21h. Sam.: 19h30 et 22h30. Relâche. dim. et lundi.

THÉÂTRE DE MARLOLAINE: (Eastman) "Madeleine de Vercheres". Sur sem. 21h. Sam. 19h et 22h15. Dim.: 20h. Relâche. lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Citrouille" de Jean Barbeau. Du mardi au sam.: 21h. Relâche. dim. et lundi.

THÉÂTRE DES PRAIRIES: N. Dame des (Prairies) "La libellule" d'Aldo Nicolai du mardi au vendredi: 21h. Sam.: 19h30 et 22h30. Relâche. dim. et lundi.

THÉÂTRE SUN VALLEY: (Ste-Adèle) "O mes aïeux" de José André Lacour. Du mardi au vendredi: 21h. Sam.: 20h, 22h30, Dim.: 20h. Relâche. lundi.

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-5960 "La route de la violence" 6.20, 9.55 et "Jo le Fr" 8.00

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Dragon l'été" 1.05, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 931-3313 "Funny Lady" 7.00, 9.30

AVENUE: 1224 ave. Greene Westmount 897-2747 "Hennessy" 1.20, 3.15, 5.10, 7.10, 9.15

BEAVER: 5117 ave. Parc 844-1932 "Francesca sexual Whirlpool" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "French love secrets" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50

BERRI: 1280 St-Denis 2929 "La tour infernale" 1.25, 4.50, 8.15

BLU: 5050 Papineau 297-9131 "Georgina la nonne perverse" 12.00, 3.20, 6.20, 9.50, et "Le sexe à la barre" 1.35, 5.00, 8.25

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180 "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1688 "Plein la gueule" 1.00, 5.15, 9.30 et "Le flambeur" 3.10, 7.30

CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Mahler" 1.30, 4.05, 6.35, 9.10

CINEMA 2001: 855 Decarie 277-2001 "Gimme Shelter" 7.00 et "Ladies and Gentlemen the Rolling Stones" 9.30

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2096 "Zig Zag" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jeremiah Johnson" 1.30 et "Le guerrier" 9.30

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "La route de la violence" 6.20, 9.55 et "Le Fauve" 8.00

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7295 "Once is not enough" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Tremblement de terre" 7.00, 9.30

DAUPHIN: 2296 Baubien E. 721-6960 (Salle Renoult) "Une passion" 7.30, 9.30 (Salle MacLaren) "Chinatown" 7.15, 9.30

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Resnaïs) "L'escapade" 7.30, 9.30 (Salle Einstein) "Parade" 7.30, 9.30

FESTIVAL: 2106 Ste-Catherine E. 525-8800 "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" 1.20, 5.20, 6.20, 7.20, 9.30

FLUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3393 "Zig Zag" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000 "Les fous du stade" 7.10, 10.15 et "Les charlots font l'Espagne" 8.45

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0977 "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 865-5851 "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "Les fous du stade" 7.10, 10.15 et "Les charlots font l'Espagne" 8.45

MERCER: 4280 Ste-Catherine E. 525-6224 "Au rendez-vous de la mort joyeuse" 8.00 "Terror sur le Britannic" 6.05, 9.35

MONKLAND: 5594 Monkland 484-3579 "Reincarnation of Peter Proud" 2.40, 6.15, 9.55, "Happy Birthday" 12.55, 4.30, 8.10, 9.30

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 "Cris et chuchotements" 6.00, "La femme de Jean" 8.00 "Women in revolt" 10.00

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6091 "Walking Tall II" 12.50, 3.30, 5.10, 7.20, 9.30

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Le moulin enragé" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Blue water white-death" 7.15, 9.15

PLACE VILLE-MARIE: (petit Cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Mandingo" 12.10, 2.30, 4.30, 6.45, 9.00

PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Nashville" 1.00, 3.50, 6.40, 9.30

PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155 "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45

PUSNYCAT: 4015 St-Laurent 277-0025 "Computer Game" 12.10, 2.55, 5.40, 8.25, et "House of a Thousand Delights" 1.30, 4.15, 7.00, 9.45

RIVOLI I: "Chase à l'amour" 1.15, 4.00, 6.45, 9.35 "Plaisir à trois" 2.45, 5.35, 8.20

RIVOLI II: 6909 St-Denis 277-4129 "La gifle" 1.20, 5.20, 9.20 et "Vincent, François, Paul et les autres" 3.10, 7.15

ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "La route de la violence" 12.15, 3.35, 6.40, 10.05 "La loi du Talion" 1.35, 5.00, 8.25

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139 "Rollerball" 2.00, 4.20, 6.40, 9.00

SNOWDON: 5225 Decarie 482-1322 "One of our dinosur is missing" 12.30, 2.35, 6.40, 9.25 et "Cinderella" 2.15, 5.20, 8.15

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 731-8243 "Mandingo" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "Saturday night at the baths" 12.15, 1.50, 3.25, 4.40, 6.50, 9.00

VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092 "Le voyage fantastique de Sinbad" 8.00, "Le grand Jacob" 6.10, 9.40

VILLERIE: 8042 St-Denis 388-5577 "Au rendez-vous de la mort joyeuse" 8.00 "Terror sur le Britannic" 6.05, 9.35

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2744 "The wind and the lion" 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00

YORK: 1487 Ste-Catherine E. 937-8978 "Return of the pink panther" 12.45, 2.50, 4.50, 7.00, 9.15

LA FIDÉLITÉ CONJUGALE
QU'EN PENSEZ-VOUS?...
... "BAH"!

le Mâle du Siècle

LE NOUVEAU FILM DE CLAUDE BERRI

DÈS DEMAIN
FLEUR DE LYS

18 ANS Adultes

858 est, Ste-Catherine 288-3303

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID présente
une production JACQUES-ÉRIC STRAUSS

un service de civitas

POUR TOUS

"Joué et dirigé avec une intensité brûlante, ce film vous laisse à peine respirer d'une scène à l'autre."
New-York Post

"Le film de Robert Enrico est un 'thriller' magnifiquement construit avec une fin explosive."
Judith Crist — New-York Magazine

"Un suspense sensationnel, les comédiens principaux sont de premier ordre."
NBC-TV, New-York

"Un suspense passionnant, Trintignant, Noiret et Jobert remarquables. Un grand film d'acteurs."
Telerama

"Un film fantastique qui nous intrigue, nous subjugué, nous inquiète et nous épouvante."
Pariscopie

"On voudrait que le cinéma nous donne beaucoup de films de cette qualité."
Europe No 1

"Si le scénario est habile, le plus grand mérite revient à la direction d'acteurs et aux comédiens eux-mêmes."
France-Soir

"Tout est parfait. Un récit captivant qui retient constamment l'attention du spectateur tout en le laissant baigner dans une atmosphère mystérieuse et en lui suggérant à chaque instant une autre clé de l'énigme."
Le Figaro

"90 minutes au cours desquelles Trintignant, Jobert, et Noiret nous causent bien des angoisses."
L'Aurore

Jean-Louis Trintignant Marlène Jobert Philippe Noiret LE SECRET



Un "thriller" sensationnel!

Un film de Robert Enrico
Musique de Ennio Morricone

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Dernier Jour: "Lenny"

Dès Demain

musique

Alexander Brott en calèche

par Gilles Potvin

Seuls les mains verront quel rapport entre la présente situation du transport en commun et le nom étrange de "concert-calèche" donné par la direction de l'Orchestre de chambre McGill à son concert de mardi soir, dans l'église catholique de rite byzantin Saint-Sauveur, angle des rues Saint-Denis et Viger. En réalité, il s'agit du nom de commerce d'un parfum de la maison Hermès qui commandait la manifestation.

Aux problèmes de transport s'est ajoutée une température plutôt inclemente, ce qui a fait que deux ou trois cents personnes seulement sont venues écouter le programme consacré à Bach et à Haendel, qu'Alexander Brott et ses musiciens avaient préparé. Dans ce temple pas très vaste, la sonorité des cordes était riche, pleine, avec peu de réverbération, mais lorsque les instruments solistes sont intervenus dans les deux concertos brandebourgeois de Bach, le son devenait assez diffus, manquant de définition. Il y eut aussi des problèmes de justesse des cordes, difficiles à éviter en raison de la chaleur et de l'humidité.

Nous avons quand même entendu des exécutions assez au point, bien charpentées et présentées dans des tempos judicieusement choisis. Dans le Concerto brandebourgeois no 5, où les trois solistes ont un rôle prédominant, la flûte un peu timide de Donelda Gartshore avait du mal à s'équilibrer avec la sonorité puissante du violon de Yaela Hertz. Au clavecin légèrement amplifié, dom André Laberge s'est acquitté avec autorité de son rôle, particulièrement dans l'importante cadence du premier mouvement. Dans le Concerto no 4, en sol majeur, où deux flûtes et un violon s'opposent à l'ensemble, les rapports entre les solistes étaient plus équilibrés et l'interprétation générale plus raffinée. Eric Wilner jouait la seconde flûte dans cette œuvre.

Dans les deux concertos grossos de Haendel, les nos 2 et 12 de l'opus 6, le "concertino" était composé de Yaela Hertz et Morry Kernerman, violons; Lotta Brott, violoncelle et dom Laberge, clavecin. Alexander Brott a dirigé avec la vigueur et l'autorité qui lui sont coutumières.

en bref

THÉÂTRE: La pièce "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller est reprise cette année et sera présentée au théâtre du Centre national des arts. Jean Duceppe conservera le rôle titre de Willy Loman et assurera, cette saison, la mise en scène du spectacle. Il sera entouré de Denise Morelle, Michel Dumont, Jean-René Ouellet, Lionel Villeneuve et Roger Lebel. La pièce sera à l'affiche du 13 au 20 septembre à 20h.

FESTIVAL: Le 13e Festival du film de New York se déroulera du 26 septembre au 12 octobre, annonce la "Film Society of Lincoln Centre". Près de la moitié des films qui seront présentés à cette occasion ont déjà été sélectionnés. Parmi ceux-ci figurent "La chienne" de Renoir, "L'histoire d'Adèle" de François Truffaut, "Black Moon" de Louis Malle, "Pas si méchant que ça" de Claude Goretta, "Xala" d'Ousmane Sembène et "Milestone" de Robert Kramer et John Douglas.

CINÉMA: Le dernier film de Claude Jutra "Pour le meilleur et pour le pire" inaugurera le nouveau cinéma Parisien V à partir du 26 septembre prochain. Après "Mon oncle Antoine" et "Kamouraska", ce film plus intimiste donne une autre dimension à la carrière de Jutra. Non seulement réalisateur mais aussi comédien, Jutra tient le rôle de l'époux aux côtés de Monique Miller. Ce film dont Claude Jutra dit qu'il ne se prend jamais au sérieux, a été présenté au Festival de Cannes 1975.

EXPOSITION: Une exposition des œuvres de l'artiste expressionniste allemand Otto Dix se tiendra à la Galerie nationale du Canada à Ottawa du 29 août au 28 septembre. Les 43 dessins d'Otto Dix présentés dans le cadre de cette exposition itinérante illustrent l'évolution de l'artiste de 1914 à 1924. Né à Untermythaus en Allemagne orientale, le style de ses premières œuvres découle d'un grand nombre d'influences, depuis l'impressionnisme jusqu'à Dada. Marqué par la première Guerre mondiale, certaines de ses gravures des années 20 sont parfois comparées aux eaux-fortes de "Désastres de la guerre" de Goya et s'inspirent d'un sujet semblable.

REPRÉSENTANT

(Papiers spéciaux)

\$15,000 + bonus + voiture

Dû à l'expansion grandissante de nos opérations, notre compagnie, une entreprise canadienne spécialisée dans la fabrication du papier, offre un poste à un autre représentant bilingue, possédant de 7 à 10 années d'expérience dans les ventes industrielles, pour visiter les consommateurs de papiers spéciaux, incluant l'industrie des emballages souples.

Seuls les candidats qui ont acquis une solide expérience dans la vente, peuvent nous faire parvenir leur demande d'emploi.

Notre personnel a été informé de cette annonce. Écrire à:

DOSSIER 2560
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal



COLLÈGE DE
THETFORD MINES

PROFESSEUR

TECHNIQUES INFIRMIÈRES
(SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES)

Poste à temps plein

Poste disponible immédiatement

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Bacc. en nursing
- Expérience Pertinente

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE ET LES DOCUMENTS ATTESTANT LEUR SCOLARITÉ ET LEUR EXPÉRIENCE À:

Monsieur Jean Dagnault,
Secrétaire Général,
Collège de Thetford Mines,
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (FAPUQ)

est à la recherche d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sous l'autorité de l'exécutif et du bureau de direction, il exercera les fonctions suivantes:

- gestion de l'organisme;
- coordination des activités;
- étude des dossiers et préparation de l'information pour les réunions;
- relations publiques auprès d'organismes syndicaux, professionnels et gouvernementaux;
- élaboration et application d'une politique d'information;
- analyse des politiques d'éducation au niveau universitaire.

Exigences:

- détenir un diplôme universitaire, de préférence avoir poursuivi une carrière universitaire ou acquis de l'expérience dans le secteur universitaire;
- personne dynamique ayant un esprit d'analyse et d'initiative; - expérience pertinente en gestion et capacité d'entregent; - facilité de travail en équipe; - être parfait bilingue.

Traitement et avantages sociaux:

A discuter selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 11 septembre 1975 à:

Confidentiel,
M. Roland Proulx, président,
FAPUQ,
2715, côte Ste-Catherine,
Montréal, Qué. H3T 1B6



Commission Scolaire Champlain

OFFRES D'EMPLOI

La Commission Scolaire Champlain requiert les services de

DEUX (2) CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

- a) un (1) en mathématiques,
- b) un (1) en Arts d'expression (Musique et arts plastiques)

1. Nature du travail:

Conformément au Document numéro 23 de la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation: Sous l'autorité du Directeur de l'Enseignement, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle en mathématiques ou en arts d'expression; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

2. Critères généraux obligatoires:

- A) Scolarité:
 - a) Mathématiques: Posséder un premier diplôme universitaire terminal en mathématiques dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études;
 - b) Arts d'expression: Posséder un premier diplôme universitaire terminal dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en une et/ou l'autre des matières connexes (musique, arts plastiques, ...)
- B) Brevet d'enseignement.
- C) Trois (3) années d'enseignement à l'élémentaire.

3. Rémunération:

Au premier (1er) juillet 1975: \$9,192.00 à \$17,116.00 selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation du Québec. (Échelle de salaires actuellement en négociations).

4. Inscription:

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 septembre 1975 en mentionnant le numéro de concours
a) Mathématiques P-03-7576
b) Arts d'expression P-04-7576

au: Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Champlain,
17 boulevard Gréber, C.P. 8,
Pointe-Gatineau, P.Q.

AVOCAT

pour cabinet d'avocats à JOLIETTE

Expérience nécessaire.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier 2564,
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

CONSEILLER PERSONNEL

Le Conseil de Placement Professionnel, un organisme financé par l'industrie canadienne, désire recruter un conseiller pour son bureau de Montréal.

La candidate ou le candidat idéal a acquis une expérience industrielle valable, pas nécessairement ou uniquement dans le domaine du personnel mais désire faire carrière dans ce domaine. Les responsabilités porteront sur les entrevues et le recrutement des cadres professionnels, l'évaluation de la compétence des candidats, la discussion et la préparation des programmes d'annonces dans les deux langues, les visites industrielles aux clients membres et non-membres, l'analyse et la discussion des postes confiés au Conseil.

Des connaissances pratiques reliées soit aux opérations, génie industriel, entretien, projets, finance, personnel, ventes ou informatique sont souhaitables et le bilinguisme est essentiel. Le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat. Si intéressé, veuillez téléphoner ou communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, référant au dossier LD-1064M.



LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

555 ouest, boul. Dorchester, Montreal H2Z 1B1
866-2807

Conseillers en Personnel depuis 1927



La Commission Scolaire
Jérôme-Le Royer

OFFRE D'EMPLOI AGENT D'INFORMATION

Nature du travail: Il élabore, applique ou coordonne les politiques à suivre dans le domaine des relations publiques.

Attributions caractéristiques: L'agent d'information choisit, recueille et, à l'occasion, synthétise ou adapte des informations pour fins de présentation à une population visée, selon diverses techniques.

Il rédige et révisé les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité.

Il peut être appelé à participer à des émissions radiophoniques et de télévision.

Il est responsable de la publication du journal Le Royer.

Qualifications requises: Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée ou une expérience jugée équivalente.

Une maîtrise de la langue française parlée et écrite, et devra être bilingue.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Prière d'inclure curriculum vitae. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 9 septembre 1975 inclusivement à: La Commission scolaire Jérôme-Le Royer Service du personnel a/s M. Frank Vatrano

Coordonnateur à l'emploi
550, 53e avenue
Pointe-aux-Trembles

Prière d'inscrire le numéro de concours: 117 ADI 101 75.

Télesat INGÉNIEURS

Telesat Canada

L'expansion de son réseau de télécommunication par satellite a amené Telesat Canada à créer plusieurs nouveaux postes dans son département d'ingénierie.

Génie des réseaux de télécommunication

Plusieurs postes sont ouverts dans le groupe de génie des réseaux de télécommunication. Les tâches comprennent: la conception de système de transmission par satellite utilisant les techniques numériques et analogiques, des études d'application théorique pour les systèmes, la conception et l'analyse des systèmes en plus de quelques aspects de la mise en œuvre.

Les candidats doivent posséder un degré en génie et avoir une connaissance théorique des techniques de transmission numérique de l'analyse des systèmes et de l'équipement requis. Savoir utiliser l'ordinateur comme outil d'analyse serait un avantage.

Génie des Stations Terriennes

Plusieurs ouvertures intéressantes existent dans le groupe de génie des stations terriennes. Le travail se rapporte à la conception et la mise en œuvre de stations terriennes de télécommunication par satellite. Les tâches comprennent la planification et la conception des stations terriennes afin de rencontrer les exigences de clients éventuels. Les activités comprises pour la mise en record des stations sont la rédaction de spécifications techniques, l'évaluation des soumissions des fournisseurs, la négociation de contrats et le contrôle de la marche des travaux. Les candidats choisis devront s'intéresser et suivre les nouvelles réalisations technologiques particulièrement celles qui ont trait aux techniques de télécommunication analogique et numérique.

Les candidats intéressés devront être qualifiés en génie électrique et posséder un minimum de 3 ans d'expérience en télécommunication. Cette expérience doit comprendre la conception technique des systèmes à micro-ondes et leurs tests de rendement. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance des techniques de transmission de voix, d'image, et de données.

Génie Civil

Un poste intéressant est ouvert pour la conception de bâtiments de stations terriennes. Les conceptions incluent la définition de dimensions, la disposition de l'intérieur, les sources d'énergie, le contrôle de l'environnement, les fondations pour antennes et bâtiments, les techniques de construction sur les chantiers, et le schéma global du site.

Les candidats devront posséder un degré en génie et plusieurs années d'expérience dans la conception de bâtiments de grosseurs petite ou moyenne. Une expérience dans le domaine des services essentiels y inclut l'équipement de climatisation serait un avantage.

SALAIRE:

Selon la compétence et l'expérience, ira jusqu'à \$21,500 pour tous les postes.

LIEU DE TRAVAIL:

Ottawa

Les intéressés sont priés de faire parvenir un résumé détaillé citant leur salaire actuel et indiquant le poste particulier auquel ils désirent faire demande au:

Bureau du personnel
TELESAT CANADA,
333 River Road,
OTTAWA, Ontario.
K1L 8B9

Le PLQ donnera suite à son dernier colloque

Pour donner suite aux travaux du colloque de réflexion de Mont-Gabriel, le président du Parti libéral du Québec, M. Claude DesRosiers, annonce plusieurs mesures concrètes.

La commission politique du Parti doit d'abord préparer un résumé analytique des délibérations de la réunion pour en dégager les thèmes majeurs, en préciser les orientations, en tirer des propositions concrètes sous forme de programmes d'action.

En deuxième lieu, la commission d'information du Parti libéral doit colliger et diffuser dans le public et auprès des militants l'ensemble des délibérations du Mont-Gabriel et le rapport analytique de la Commission politique. Ces travaux, précise-t-on, seront achevés dans les meilleurs délais puis-que les exposés et les débats ont été enregistrés.

En troisième lieu, les libéraux de toutes les régions pour- ront apporter leur contribution à la réalisation des objectifs du

colloque grâce à des congrès qui seront organisés dès l'automne. Cette consultation des membres amène la direction du Parti à repousser au début de 1976 le congrès général du Parti, prévu pour l'automne prochain. Au cours du congrès de 1976, les députés seront saisis de propositions émanant des congrès régionaux qui auront étudié les conclusions du colloque.

En quatrième lieu, la commission jeunesse, la commission féminine et la commission des groupes ethniques seront appelées à étudier divers aspects particuliers des travaux du colloque de Mont-Gabriel au cours de l'automne.

"Comme nous sommes le parti gouvernemental, a conclu M. DesRosiers, les fruits de notre recherche pourront se traduire presque immédiatement en propositions gouvernementales précises."

On apprend d'autre part que M. DesRosiers, qui avait envisagé de mettre un terme à son mandat de président lors du prochain congrès (1976), se serait laissé convaincre de conserver son poste durant une autre année. Il a en effet été constaté que les structures du Parti ont connu un regain de vigueur et les militants, une plus grande vitalité, sous le règne de M. DesRosiers qui, lors de son élection, en novembre 1974, s'était précisément engagé à relancer le Parti sur la voie de la réflexion, de l'esprit critique et de l'action.

S'il n'a pas accompli ce mandat comme il l'eût souhaité le faire, c'est que M. DesRosiers a dû s'employer depuis le début de 1975 à soutenir dans les congrès régionaux le moral des militants, durement ébranlé par la vague des irrégularités, des enquêtes publiques et des discussions sur l'intégrité des hommes publics.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Plaisirs de la Table



Réervations: (819) 843-6521

À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de L'Étoile

Près du Mont Orford, face au lac Memphrémagog

Tous les sports de saison

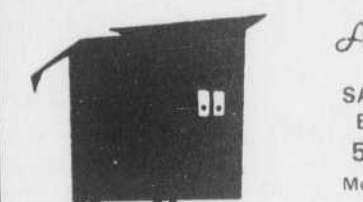


Réervations: (819) 843-6521

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211



Réervations: (819) 843-6521

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211



Réervations: (819) 843-6521

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211



Réervations: (819) 843-6521

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211



Réervations: (819) 843-6521

Tous les jours de 11 à 11 h

Sam. dim.: de 5 à 11 h

354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum: 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pour
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, meubles de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'automne 207 Beaubien est. Tél: 276-9067 J.N.).

2 SUPERBES PLAQUES murales en céramique, valeur \$110, pour \$50 ou \$30, chacune. Tél: 279-5276 2-9-75

REPRODUCTIONS LITHOGRAPHIQUES de peintures de Rembrandt, Rubens, Le Titien, etc. Encadrées, \$7, chacune; non-encadrées, \$4. Tél: 279-5276 2-9-75

ANTIQUITES DEMANDÉES

A BESOIN toutes sortes meubles, 40 ans et plus, aussi porcelaine, bijoux, lustres, petit piano, etc. Tél: 374-1224 6-9-75

ANTIQUITES À VENDRE

ANTIQUITE: set de salle à dîner, 100 ans, sculpté à la main, en chêne, 10 morceaux. Faites offre à 585-0270 2-9-75

ARTICLES À VENDRE

LIVRES RELIÉS anciens et collection reliée Histoire, Littérature. Aussi romans, histoire, politique, sciences, manuels, arts, bandes dessinées (Charlie) divers. Cause départ. Tél: 731-0952 entre 12-2 p.m. et 6-8 p.m. 2-9-75

AUTOS À VENDRE

CHRYSLER Newport, 1971, sedan, 4 portes, 42,000 milles. Prix intéressant. Tél: 388-4984 30-8-75

ARGENT DEMANDÉ

PARTICULIER: cherche genre de ménage pour prêter à bas intérêt, \$7,000, ou \$14,000, pour réparer maison déclarée "monument historique". Capacité de remboursement assurée. Tél: 666-4492 30-8-75

ACHATS

ETUDIANT accepterait ou achèterait vieux numéros de la revue Commerce, de janvier 1972 à la mi-1974. Tél: René Gosselin 1 (819) 478-7952 29-8-75

ARTICLES À VENDRE

CASSETTE PORTATIVE Ampex à rechargeur de batterie, micro, parfait état, table tournante Lenco 725. Cause départ. Tél: 731-0952 entre 12-2 p.m. et 6-8 p.m. 2-9-75

APPARTEMENTS À LOUER

RUE CHERRIER: 3^e, meublé, poêle à gaz, pour personne tranquille. \$145, par mois. Tél: 521-1320 en mentionnant l'objet de votre appel 30-8-75

LOCATION: 1 mois

4^e, très moderne, piscine, sauna, meuble, TV, stéréo, etc. Excellentes références exigées. Tél: 871-3861, poste 258 ou 527-4448 30-8-75

BUREAUX À LOUER

ST-HUBERT-CHERRIER: 2 grandes pièces, rez-de-chaussée. Idéal notaires, comptables. Tél: 527-9651 2-9-75

CARTIERVILLE

12,285 Grenet
Près de Gouin. Locaux climatisés, d'environ 1,000 p.c. chacun, situés au 2^e étage et au demi-sous-sol d'un édifice professionnel.

Tél: 336-6331 2-9-75

COURS

ESPERANTO

Toutes langues universelles parlées dans 90 pays.

le 10 septembre 1975, de 20 à 22 heures

commencera une série de 15 rencontres au Jardin Botanique.

Inf: Hélène Frenette 376-2910

Inscription: \$25.00 29-8-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

LA COMMISSION SCOLAIRE

BALDWIN-CARTIER

est à la recherche de:

UN PROFESSEUR EN MENUISERIE

DEUX PROFESSEURS

EN ADAPTATION SCOLAIRE

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

M. Jean-Claude Achard 697-6320, poste 47

29-8-75

BUREAUX À LOUER

UNE PIECE, sur Carré St-Louis. Tél: 849-9090 29-8-75

DANS LE VIEUX MONTRÉAL

Idéal pour professionnels, agence de presse, petites entreprises ou autres.

• Bureaux très éclairés
• Dans petit édifice paisible et central.

211 DU ST-SACREMENT

Tél: 844-3361

poste 238

J.N.O.

50 PLACE CREMAZIE: bureau

chauffé, air climatisé, meublé, moderne, tapis. Tél: 384-2811 30-8-75

COMMERCES À VENDRE

DEPANNEUR LICENCIÉ à vendre avant 1^{er} septembre, avec équipement, épicerie-boucherie. Aussi imprimeuse "Gestetner". Il faut voir. Votre prix sera le mien. Doit vendre cause santé. 721-8380 2-9-75

COMPAGNIE SPECIALISEE dans la

vente de produits de nettoyage et accessoires. Région Trois-Rivières. Chiffre d'affaires: \$150,000, par année. Ecrire: C.P. 214, Cap-de-la-Madeleine, Qué. 6-9-75

COLLECTIONS

SCANDINAVIE: Collection 320 timbres-poste usagés, différents. Particulier \$12.00. 279-5276 2-9-75

ITALIE: collection de 427 timbres-poste usagés, différents: \$75. Particulier tél: 279-5276 2-9-75

BELGIQUE: Collection de 660 timbres-poste usagés différents: \$165. Particulier. Tél: 279-5276 2-9-75

PAYS BAS: Collection de 525 timbres-poste usagés, différents: \$275. Particulier. Tél: 279-5276 2-9-75

CANADA Accumulation 1047 plis, 1er jour, unités, paires, blocs, coins. Scott 453/556 \$200. Particulier. Tél: 279-5276 2-9-75

COLLECTION: 6 premières années — Revues d'Histoire de l'Amérique Française. \$60. Tél: 279-5276 2-9-75

COLLECTION: 7 premières années — Recherches Sociographiques. \$70. Tél: 279-5276 2-9-75

HAITI: Collection de 32 timbres-poste, usagés, différents. \$10. Tél: 279-5276 2-9-75

CHALET À LOUER

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À VENDRE

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À LOUER

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À VENDRE

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À LOUER

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À VENDRE

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À LOUER

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À VENDRE

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. Location — saison, octobre à mai. Tél: 277-5959 30-8-75

CHALET À LOUER

STE-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: beau

chalet d'été, 40'x25', meublé, fosse septique neuve. Terrain 55'x168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez vendredi et week-end: 117^e avenue, Lac Rouge Nord ou téléphonez semaine: 871-8127 2-9-75

LAC GUINDON: chalet Suisse, 4

chambres à coucher, foyer, du 15 octobre au 1^{er} mai. \$3,200. Tél: 482-6852 ou 1-224-4020 2-9-75

COURS

ATELIER LIBRE DE CERAMIQUE

433 RUE ST-LOUIS

INFORMATIONS 844-3361

12-9-75

YOGA

• Technique Eva Ruchpaul

Alain Dartigues

5110 ave du Parc,

(angle Laurier)

731-6307 8-9-75

EDUCATION

INSTITUTRICE

demandée

— Pour classe élémentaire française.

Ecrire à:

DOSSIER 286,

Le Devoir,

C.P. 60

Victoire de 33-17 devant Toronto

Raines inspire les Alouettes

L'ailier défensif Mike Raines a intercepté une passe et couru 11 verges pour marquer un touché au tout début du 4^e et dernier quart et les Alouettes de Montréal, fort inspirées par la belle pièce de jeu défensif de ce nouveau-venu au sein de la formation montréalaise, ont battu les Argonauts de Toronto 33-17 hier soir devant 27.117 specta-

teurs à l'Autostade.

Le touché de Raines est venu à point puisque depuis le début du match les deux équipes s'échangeaient constamment l'avance. Raines a mis fin à ce jeu de patates chaudes en donnant une avance de 26-17 à son instructeur Marv Levy. Par la suite, les Argonauts ne furent plus l'ombre d'eux-mêmes et les hôtes ont profité pour se hisser seul en tête de la section Est de la Ligue canadienne de football, deux points devant les Rough Riders d'Ottawa.

Plus tard dans ce quart, le botteur de précision Don Sweet réussit ses second et troisième placements de la soirée pour compléter le pointage.

Johnny Rodgers et Skip Eamien ont traversé la ligne des buts pour les deux autres touchés des Alouettes tandis que Sweet ajouta trois convertis et un simple. Sonny Wade botta deux simples durant le premier quart.

Mike Rae, le quart des Argonauts, compléta des passes de touché à Eric Allen et à Doyle Orange pour les touchés des visiteurs tandis que Zenon Andrusyshyn les convertit tous les deux en plus de réussir un placement de 37 verges.

C'était la 4^e défaite encaissée par les Argonauts et les Alouettes, eux, ont porté leur fiche à 4-2. C'était la première victoire des détenteurs de la coupe Grey à Montréal en trois tentatives et malgré la grève du transport en commun, la plus grosse foule de la saison a accouru pour applaudir et manifester bruyamment.

La défensive montréalaise a connu sa part de difficultés pendant la première demie, au cours de laquelle Rae compléta 12 de ses 13 passes, toutes courtes et le long de la ligne de démarcation cependant. Mais Toronto ne put jamais établir son offensive terrestre, si bien que les Argonauts furent complète-

ment paralysés pendant la seconde demie.

Quand à l'offensive montréalaise, guidée par Jimmy Jones à partir du milieu du 2^e quart, elle trouva tous les moyens possibles pour gagner des verges, de sorte qu'elle contrôla le ballon comme elle le désirait. Jones a jouit d'une protection adéquate pour la première fois de la saison lors des jeux aériens et il fit preuve d'un bon jugement en utilisant tous ses receveurs. De fait, l'offensive montréalaise a conservé jusqu'ici cette saison une moyenne de 28 points par match, ce qui est excellent.

Les Expos s'inclinent 9-1 à SF

Les lanceurs des Giants sont dans une bonne passe

SAN FRANCISCO (PA) — L'artilleur recrue John Montefusco a lancé un match de sept coups sûrs tout en retirant 14 rivaux au bâton — un précédent dans la Ligue nationale cette saison — et Bruce Miller a produit quatre points pour mener les Giants de San Francisco à une victoire de 9-1 sur les Expos de Montréal hier après-midi.

Montefusco (11-7), en gagnant sa première partie après un mois de disette, procure à l'escouade de lanceurs des Giants un total impressionnant de 36 retraits au bâton au cours de leurs trois derniers matches après les 10 réussis par Ed Hickey lors de son match sans point ni coup sûr de dimanche et les 12 de Pete Falcone contre les mêmes Expos mardi soir.

Les Giants ont tôt fait de porter la victoire hors d'atteinte de leurs visiteurs en marquant trois points à la 3^e manche contre le lanceur perdant, Woodie Fryman (8-10). Un double de Mike Sadek, un but sur balles à Gary Thomasson, le double d'un point de Derrel Thomas et un simple de deux de Bobby Murcer ont fait tout le dommage.

San Francisco ajouta un point non mérité à la 5^e et il chassa Fryman, qui avait retiré 10 Giants sur trois prises, lorsqu'il croisa le marbre à deux autres reprises à la manche suivante. Des simples de Gary Matthews et de Willie Montañez commencèrent ce ralliement que Miller vint clore avec un simple de deux points contre le lanceur de relève Don DeMola.

MONTREAL (1)	SAN FRANCISCO (9)
Lytle cc 3 0 1 0	Thomasson cc 3 2 0 0
Dwyer 1b 3 0 0 0	Thomas 2b 3 1 1 1
Jorgensen 1b 4 0 0 0	Murcer cd 4 0 1 2
Bittner cd 4 1 2 0	Matthews cf 4 1 1 0
Parrish 3b 4 0 1 0	Montañez 1b 3 2 1 0
Mackinnon 2b 4 0 0 0	Speier ac 2 1 1 0
Foot 4 0 2 1	Miller 3b 4 1 2 4
Frisch ac 1 0 0 0	Sadek 1 1 1 1
Bailey fu 1 0 0 0	Montefusco 1 3 0 0
Foli ac 2 0 0 0	
Fryman 1 2 0 0	
DeMola 1 0 0 0	
Morales fu 1 0 1 0	
Blair 1 0 0 0	
Carler fu 0 0 0 0	
Totaux 34 1 7 1	Totaux 30 9 8 7
San Francisco 003 012 03x — 9	
E-D: Thomas, Foot 0J—Montreal 2	
LSB—Montreal 8, San Francisco 4, 2B—Lytle	
Sadek, D. Thomas, Foot 3B—Miller BV—Thomasson S—Dwyer	
Fryman P (8-10) m 5 5 6 5 3 10	
DeMola 1 1 0 0 0 1 1	
Blair 2 2 3 3 3 1	
Montefusco G (11-7) 7 1 0 1 14	
ML—Blair BP—Foot	
T-2:13 A-2:594	

Les Giants ajoutèrent trois autres points à la 8^e, notamment sur le triple de deux points de Miller.

Ligue Nationale	120 210 000 — 6 15 0
Cincinnati	022 000 100 — 5 8 1
Chicago	000 000 000 — 2 4 0
Nikko (13-12) et Correll; Candalaria (7-4)	
Guiché Hernandez Se et Sangulien	
CC: Pitt-Oliver 156	
Atlanta	000 000 204 — 6 5 0
Pittsburgh	200 000 000 — 2 4 0
Nikko (13-12) et Correll; Candalaria (7-4)	
Guiché Hernandez Se et Sangulien	
CC: Pitt-Oliver 156	

Ligue Américaine	020 000 000 — 2 9 2
Boston	012 000 000 — 6 9 1
Singer (17-13); Hassler 2e Scott 7e et Eichenberger	
Moret (17-12); Drago 9e et Blackwell	
CC: Bos-Rice 216	
New York	011 000 001 — 3 6 2
Blue (17-10); Fingers 9e et Fosse; Medich (11-15) et Munson	

football

Ligue Canadienne	Dimanche	Hier soir
Ottawa 23, Saskatchewan 16		Montréal 33, Toronto 17
Winnipeg 25, Calgary 22		Edmonton 20, C.-Britannique 10 (mi-temps)
LIGUE CANADIENNE	Section Est	Section Ouest
MONTREAL	6 4 2 0 166 123 8	6 4 2 0 121 98 8
OTTAWA	6 3 3 0 123 114 6	6 4 2 0 112 110 8
TORONTO	6 2 4 0 99 114 4	6 3 1 0 99 74 6
HAMILTON	5 1 4 0 67 134 2	6 3 3 0 120 110 6
SASKATCHEWAN	6 4 2 0 121 98 8	6 4 2 0 102 129 2
WINNIPEG	6 4 2 0 112 110 8	
EDMONTON	4 3 1 0 99 74 6	
CALGARY	6 3 3 0 120 110 6	
C.-BRITANNIQUE	5 1 4 0 102 129 2	

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU	Brevets d'invention
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX	MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion
STATIONNEMENT	2100, rue DRUMMOND Montréal 107 288-2152
Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141	LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

Le canot de guerre est canadien mais pour combien de temps...?

par André Tardif

Les Canadiens, qui ont introduit le canot-kayak aux Jeux olympiques, s'apprentent-ils à faire de même avec le canot de guerre, une immense embarcation d'origine amérindienne pour 14 rameurs et un capitaine?

Les dirigeants des Régates internationales de canotage 1975, à l'affiche pour le bassin olympique de l'île Notre-Dame à compter d'aujourd'hui jusqu'à dimanche (dans le cadre des Compétitions internationales pré-olympiques de Montréal), ne sont pas assez présomptueux pour l'avouer.

Mais n'empêche qu'une course de démonstration en canot de guerre a été ajoutée au programme officiel. Elle couronnera les finales dominicales et opposera quatre équipes provinciales du Canada à l'équipe nationale des États-Unis et un équipage formé à même les meilleurs canoteurs de cinq nations de l'Europe de l'Est.

"Ce genre de bateau est de plus en plus populaire au pays", dit Tom Dienstmann, coordonnateur et directeur des compétitions de canot-kayak auprès du Comité organisateur des Jeux olympiques.

"Nous avons même obtenu la participation de sept équipes provinciales pour les éliminatoires. Les quatre meilleures affronteront les Américains et les Européens en finale, et malgré la présence de champions mondiaux au sein de cette dernière formation, je vous prédis une victoire canadienne".

Pour les besoins de la cause, six canots de guerre, fabriqués au Canada évidemment, seront à la disposition des compétiteurs. A noter que le Mexique, l'une des 17 nations représentées aux régates, a déjà fait l'acquisition d'une telle embarcation.

La popularité croissante du canot de guerre en compétition serait surtout l'oeuvre, semble-t-il, de Garnet Brown, ministre des Sports et de la Récréation en Nouvelle-Ecosse. En récompense de ses efforts, les organisateurs l'ont nommé directeur de cette course hors-concours.

Si l'embarcation est un jour reconnue internationalement et acceptée aux jeux olympiques, l'histoire en-

seigne que les Canadiens y perdront vite leur suprématie. N'ont-ils pas livré aux Américains, sur une base de démonstration, la première compétition internationale aux Jeux de Paris en 1928? Mais dès les Jeux de Berlin en 1936, où le canotage était admis officiellement pour la première fois, les Autrichiens éclipsaient les Canadiens en méritant trois médailles d'or, trois d'argent et une de bronze. Ces derniers se contentaient de trois médailles, dont une d'or par Francis Amyot.

Et depuis, la "déchance" canadienne se poursuit, la récolte n'ayant consisté qu'en deux médailles d'argent (à Londres, en 1948, et à Helsinki, en 1952) et une de bronze (Londres).

Bien plus, notre pays, qui a quand même laissé son nom à la compétition olympique de canot, n'en fabrique même plus. C'est maintenant l'apanage du Danemark, où la Fédération québécoise de canot-kayak s'est adressée pour faire l'acquisition de 110 embarcations, grâce à une subvention de \$87.000 du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

"Vingt-deux de ces bateaux nous ont déjà été livrés et serviront pleinement cette semaine au bassin olympique", révèle Gilles Girard, directeur technique de la fédération provinciale.

Plusieurs athlètes étrangers ont apporté leurs propres canots biplaces et monoplaces. Ce sont surtout des quadruplaires que nous louerons, entre autres à la France et à l'URSS. Nos bateaux seront également utilisés l'an prochain, toujours sur une base locale, et nous entendons ensuite les utiliser pleinement pour le développement de nos canoteurs.

Sur le plan international, face aux athlètes de l'URSS qui s'imposent nettement en canot, ou ceux de l'Allemagne de l'Est qui dominent le kayak féminin, les Canadiens font un peu figure de parents pauvres. Ils n'ont absolument rien gagné aux récents championnats du monde, à Belgrade en Yougoslavie.

"A peu près tous les vainqueurs de Belgrade sont ici actuellement, dit Dienstmann, à l'exception des Est-

allemands. Et nous les reverrons à peu près tous ici dans un an."

A noter qu'en compétition internationale, les femmes n'utilisent que le kayak, tandis que les hommes compétitionnent dans les deux. Pour les besoins de la cause cette année, les épreuves seront limitées à 500 et 1.000 mètres, en monoplace, biplaces et quadruplaires (hommes seulement), avec la participation de 200 canoteurs, dont 40 du Canada.

Parmi les athlètes canadiens, on retrouvera Alwyn Morris, de Caughnawaga, âgé de 17 ans et 3e plus jeune au sein de sa délégation. Etudiant en secondaire à Lennoxville, Morris pratique le kayak depuis quatre ans.

"Au début, j'ai fait du canot parce que nous n'avions pas de kayaks à notre club Onake, dit-il. Mais je préfère cette dernière discipline."

Il y a d'ailleurs mérité le championnat juvénile canadien en monoplace, au cours du dernier week-end au bassin olympique. Lors des Régates internationales, il fera équipe avec Jean Fournel, 19 ans, de Lachine, l'un des meilleurs espoirs canadiens et avec qui il s'entraîne régulièrement, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine.

Le kayak semble d'ailleurs obtenir la faveur des Canadiens, puisque 30 des 40 engagés y sont spécialisés.

"Il est à peu près impossible de faire les deux, explique Dienstmann, quand on sait la différence fondamentale dans la pagaie: en canot, une seule extrémité sert à vous propulser, tandis qu'en kayak, les deux bouts sont utilisés de chaque côté du bateau."

Quelques milliers de badauds réunis à la Place Ville-Marie hier midi, à l'occasion de la cérémonie inaugurale des régates à laquelle assistaient tous les canoteurs, devaient avoir droit à une démonstration des différentes embarcations qu'on utilisera à compter d'aujourd'hui. Malheureusement, les camions qui les transportaient, prisonniers d'une circulation très dense causée par la grève du transport en commun, arrivèrent trop tard au rendez-vous.

Une carrière de 15 ans dans la LNH

Robert Rousseau quitte le hockey

NEW YORK (d'après AP) — Robert Rousseau, des Rangers de New York, considéré comme l'un des meilleurs fabricants de jeu dans la Ligue nationale de hockey, a révélé hier qu'il prenait sa retraite.

Âgé de 35 ans et ayant excellé aussi bien au poste de centre qu'à celui d'ailier droit, Rousseau a commencé sa carrière dans l'uniforme du Canadien de Montréal, qu'il a porté durant 10 saisons, avant de passer une saison avec les North Stars du Minnesota et quatre avec les Rangers. L'hiver dernier toutefois, il n'a participé qu'à huit matches, à la suite d'une intervention chirurgicale à l'épine dorsale.

En 942 matches réguliers dans la LNH, Rousseau a accumulé 245 buts et 458 passes pour un total de 703 points. Il avait été choisi la recrue par excellence de 1961-62.

Une inconnue détrône Gambillon

METTET, Belgique (Reuter) — Deux fois championne du monde, la Française Geneviève Gambillon a été nettement battue au sprint aux championnats du monde féminin sur route par une inconnue, la Hollandaise Trijntje Fopma, une étudiante en histoire qui n'avait jamais gagné une course de sa vie.

Agée de 22 ans, Mlle Fopma, qui s'est achetée son premier vélo de course il y a quatre ans et qui a terminé 11e du championnat des Pays-Bas, a surgi du peloton au terme des 54 km de course pour régler nettement la Gambillon et Cornelia Van Oosten, championne hollandaise de poursuite.

Geneviève Gambillon, qui rêvait d'égaliser le record de la Belge Yvonne Reynders, trois fois championne du monde, a déclaré après la course qu'elle n'avait aucune excuse.

"J'ai laissé les Hollandaises m'encadrer à 400 mètres de l'arrivée et quand leur équipe m'a laissé partir, il était trop tard pour rattraper Mlle Fopma."

L'autre titre décerné hier a été les 100 km amateur par équipe, enlevé de haute lutte, avec cinq secondes et demi d'avance seulement sur l'Union soviétique par les quatre polonaises.

Les quatre hommes — Tadeusz Mytnik, Mieczyslaw Nowicki, Ryszard Szurkowski et Stanislaw Szozda — ont effectué les 99 km 600 de la course sur un circuit automobile en 2 heures 9 minutes 07,1 secondes.

L'Union soviétique a terminé seconde pour la troisième année consécutive ayant été battue l'an dernier par la Suède et l'année précédente par la Pologne.

QUELQUE 8.000 spectateurs assistaient, hier après-midi par une grande chaleur, aux matches inauguraux des championnats de tennis des États-Unis, au stade de Forest Hills à New York. L'épreuve, disputée pour la première fois sur une surface synthétique, est dotée d'une somme-record de \$309.640 en prix. Arthur Ashe, le 4^e favori et vainqueur du prestigieux tournoi de Wimble-

don cette année, a gagné la toute première rencontre, 6-3 et 7-6, face à son compatriote Vic Amaya, remplaçant l'Allemand de l'Ouest Harald Elschenbroich forcé de déclarer forfait. Georges Loven, de France, a également triomphé mais son compatriote Patrick Proisy a été éliminé par le Rhodésien Andrew Pattison (6-4, 6-2).

PEDRO SELVA a produit quatre points hier en conduisant Nicaragua à un gain de 10-4 sur l'Italie et à une place dans les séries éliminatoires du tournoi de la Coupe intercontinentale de baseball amateur. Le gain a procuré une fiche de 3-3 au Nicaragua dans le groupe B, tandis que l'Italie occupe à la suite de cette défaite elle aussi le 3^e rang dans le groupe A.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. 2345 est. Belanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST C.A. ROLAND PROVOST C.A. 1255, Université, Suite 618 866-3326	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables agréés 4928 ave. Verdun, Verdun, H4G 1N3 7708 rue Edouard, LaSalle, H8P 1Y9 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 769-3871 - 435-6891

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTREAL

samson, Belair & associés

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Différente Durable Dynamique

PART

Maintenant offerte à prix d'aubaine incroyablement durant la super-vente fin-de-saison Chrysler chez BOULEVARD DODGE. La série complète des Dodge Dart — Swinger, Custom, Sport, Swinger Special, Dart Special Edition et Sport 360 — est en vente.

N'attendez pas que les prix des nouvelles voitures 76 entrent en vigueur! Procurez-vous votre Dodge Dart 75 des maintenant.



Concessionnaire: Imperial — Chrysler — Cordoba — Charger SE — Dodge Coronet — Dodge Dart — Dodge Colt — Camions Dodge

BOULEVARD
DODGE ★ CHRYSLER

330 Crémazie, à l'ouest de St-Laurent. Tél.: 389-7871

Après un an de stagnation

Le PNB marque une légère avance: 0,3%

OTTAWA (PC) — Après plus d'un an sans augmentation réelle, le produit national brut a progressé de 0,3% au cours du deuxième trimestre de l'année en cours.

C'est ce qu'a indiqué hier Statistique Canada, qui soutient que "cette hausse du PNB en termes réels indique probablement que le milieu de 1975 sera le point tournant de la présente récession".

Après désaisonnalisation au taux annuel, le PNB s'est élevé à \$150,3 milliards au deuxième trimestre, soit une augmentation de 2,6% par rapport au trimestre précédent.

Après correction de la hausse des prix, ce pourcentage d'aug-

mentation est ramené à 0,3%.

La progression du PNB est principalement attribuable à une hausse modérée des dépenses personnelles et à un redressement considérable de la balance du commerce extérieur.

Statistique Canada indique, par ailleurs, que les nombreuses liquidations de stocks, l'accroissement des nouvelles commandes de biens durables et une hausse du volume des investissements dans le secteur de la construction résidentielle laissent présager une reprise de l'économie.

Au chapitre des dépenses personnelles, ce sont les dépenses en biens non-durables qui ont été la composante la plus forte, avec une augmentation de 3,8% par rapport au trimestre précédent.

L'ensemble des dépenses personnelles en biens et services de consommation se sont accrues de 2,5% pour atteindre \$88,5 milliards.

Les dépenses au titre des services ont progressé pour leur part de 1,7%, par rapport à 3,5% au trimestre précédent.

Par ailleurs, le déficit record de \$6,6 milliards du commerce extérieur de biens et services s'est réduit à \$4,8 milliards au cours du deuxième trimestre.

On a enregistré une baisse de 1,8% des importations et une hausse de 2,7% des exportations.

Ce sont les exportations de marchandises, particulièrement des voitures et des pièces d'automobiles, qui ont le plus compté dans ce redressement des ventes canadiennes, mouvement partiellement attribuable à l'amélioration de l'économie américaine.

On note toutefois une stagnation de la formation de capital fixe, qui est imputable à une réduction de 0,7% des investissements des entreprises en usines et matériel. Les investissements en machines et matériel se sont également réduits de 1,8%,

après s'être fortement accrus de 5,6% au premier trimestre.

Les investissements dans la construction non résidentielle se sont accrus de 0,6% et ceux dans la construction résidentielle, de 1,6%. Le niveau atteint au deuxième trimestre à ce chapitre est néanmoins de 24% inférieur à celui enregistré l'an dernier.

Les bénéfices des sociétés se sont par ailleurs accrus de 1,7% pour atteindre \$17 milliards, ce qui constitue un revirement par rapport aux deux trimestres précédents.

La rémunération des salariés d'autre part progressé de 2,8% pour se fixer à \$84,9 milliards, cet accroissement étant plutôt attribuable à une hausse des gains qu'à une augmentation de l'emploi.

L'ensemble des dépenses publiques s'est accru de 3,1% au deuxième trimestre, en raison de hausses de 4,0% et de 4,2% des dépenses en biens et services et des paiements de transfert aux particuliers.

En raison de rentrées fiscales moins importantes, qui se sont traduites par une baisse de 3,8% des recettes publiques, le déficit global de tous les niveaux d'administration a atteint le chiffre record de \$6 milliards, soit quelque quatre pour cent du PNB.

La plus grande partie de ce déficit, soit \$5,3 milliards, s'est concentrée au niveau fédéral et s'explique pour près de la moitié par les subventions accordées au chapitre des importations de pétrole et par le régime d'assurance-chômage.

L'accumulation de \$872 millions de stocks enregistrée au premier trimestre a fait place à une déaccumulation de \$840 millions, dont les trois quarts en stocks non agricoles.

A l'inverse d'une certaine accumulation des stocks de commerce de gros et de détail, les stocks des fabricants ont diminué de \$624 millions.

Le port de Québec est durement touché par la grève de l'amiante

QUÉBEC (PC) — Le président des employeurs maritimes, M. Arnold Masters, a déclaré mardi que le port de Québec passe présentement par une crise "épouvantable", en partie à cause de la situation économique mondiale, mais surtout à cause de la grève des employés des mines d'amiante à Thetford-Mines.

Le volume des marchandises aurait en effet baissé de plus de 50 pour cent en comparaison à l'an passé.

Entre-temps, la nouvelle clause de sécurité d'emploi des 475 débardeurs du port de Québec: ils ont 35 semai-

nes de salaire garanti plus 17 semaines durant lesquelles l'association des employeurs leur paye la différence entre leur salaire — d'environ \$250 par semaine — et ce que leur verse l'assurance-chômage; ainsi que le manque de travail risquant de hausser le prix de manutention dans le port de Québec, de préciser M. Masters.

Celui-ci estime que la crise actuelle durera aussi longtemps que la grève à Thetford-Mines. Le port de Québec voit normalement passer plus de 150.000 tonnes d'amiante par année.

D'ici 5 ans, le fleuve Churchill sera aménagé

QUÉBEC (PC) — L'aménagement du cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador, sera réalisé au cours des cinq prochaines années au coût de \$1,840,000,000.

C'est ce qu'a révélé le ministre terre-neuvien de l'Énergie et des Mines, M. Leo Barry,

au cours d'une interview, mardi, à Québec, où il participe aux délibérations du 57e congrès du Barreau canadien.

Il a précisé que des négociations étaient en cours entre l'Hydro-Québec et l'Hydro Terre-Neuve en vue de la vente d'un bloc d'énergie provenant de Churchill Falls.

La CDC s'inquiète du succès de son émission

Le bureau de la Corporation de développement du Canada devait aviser des mesures à prendre hier soir suite à la réaction négative qu'a suscitée en divers milieux son projet d'émission de titres privilégiés d'une valeur de plus de \$100 millions.

Il n'est pas question que la CDC renonce au projet, a dit hier son pdg, M. Tony Hempson, mais il se pourrait qu'elle veuille le modifier. L'offre finale doit être déposée, en principe, avant la fin de semaine.

Selon La Presse, les 55 courtiers participant à l'émission n'ont placé jusqu'ici que le tiers du montant. Le marché est peu réceptif. Plusieurs courtiers, même parmi ceux qui prennent part à l'émission, mettent en doute la qualité des titres offerts au public. Une dizaine des plus grosses institutions financières du Canada, dont la Caisse de dépôts et de placements du Québec, ont décidé de ne pas souscrire à l'émission. Certaines recommandent même à leurs clients d'en faire autant.

Les administrateurs de la société de développement — dont toutes les actions, pour l'instant, sont entre les mains du gouvernement fédéral — se sont réunis hier à Toronto afin d'apprécier la portée de ces réactions et d'aviser.

Depuis la semaine dernière, on répète de plus en plus à Montréal et à Toronto que les

courtiers n'ont pas confiance à l'émission, réputée la plus grosse dans l'histoire du Canada.

L'opération de mise en marché, qui coûtera quelque \$250,000 en réclames publicitaires, a été sérieusement perturbée non seulement par les déclarations critiques de courtiers ou de M. Eric Kierans, mais également par le recul du marché boursier et la reprise des taux d'intérêt.

"Nous n'avons jamais vu auparavant une entreprise offrir des actions au moment où ses profits dégringolent et où le marché boursier bascule", a dit un porte-parole d'une très grosse maison de courtage par-

ticipant à l'émission.

D'autres, tout en admettant ne pas avoir eu le temps d'étudier sérieusement tous les aspects de l'émission, ont imputé à des motifs politiques leur participation au groupe syndicalaire.

"Si nous avions refusé, la Banque du Canada ne nous aurait peut-être pas confié autant de titres des obligations fédérales que par le passé", ont affirmé des courtiers.

Tout en se disant surpris de cette interprétation, M. Jacques Clément, chef de la division de la Banque du Canada à Montréal, a néanmoins reconnu que "cette appréhension n'est pas totalement injustifiée".

Lévesque, Beaubien est en bonne santé

La situation financière de Lévesque, Beaubien, première maison de courtage du Canada français, semble excellente. L'exercice financier terminé le 31 mai 1975 établit l'avoir des actionnaires à \$2,9 millions. L'actif à court terme s'établit à \$16,8 millions contre un passif de \$14,2 millions. L'avoir en caisse se chiffre à \$1,1 million.

A la même date l'an dernier, l'actif s'établissait à \$15,2 mil-

lions et l'avoir des actionnaires à \$2,2 millions. L'encaisse se chiffrait toutefois à \$1,6 million.

La création de Lévesque, Beaubien remonte à 1963, alors que J.L. Lévesque Inc. prenait le contrôle de la "Maison Beaubien" fondée en 1902.

La maison Lévesque, Beaubien emploie environ 350 personnes.

GM reprendra en septembre à Ste-Thérèse

STE-THERÈSE (CNW) — A la suite du règlement de la grève à l'usine de la General Motors à Lordstown, Ohio, les travailleurs de l'usine de GM Canada à Ste-Thérèse reprendront le travail le 15 septembre. On a annulé les mises à pied de 600 employés annoncées antérieurement et la société s'attend à avoir un effectif ouvrier complet de 3,300 employés affectés à deux tours d'équipe à compter du 26 septembre.

L'usine de Ste-Thérèse de GM Canada produit les petites voitures de sport Buick Skyhawk, la Chevrolet Monza, l'Oldsmobile Starfire ainsi que la Pontiac Sunbird dont le lancement est prévu dans un avenir rapproché. Le taux de production des chaînes de montage de Ste-Thérèse sera de 45 voitures l'heure, au lieu du rythme de 36 voitures l'heure annoncé antérieurement.

Le Toronto Star achète les éditions Harlequin

La concentration des entreprises canadiennes d'édition s'est accentuée hier avec l'acquisition par le Toronto Star de la majorité des actions de Harlequin Enterprises, une firme qui tire la majorité de ses revenus de la publication et la distribution de livres de poches (plus de 63 millions l'an dernier).

Le montant total de la transaction n'a pas été dévoilé mais pourrait être estimé à \$8 millions. Les actions d'Harlequin ont fait un bond de 1 1/4 pour fermer à 9 3/8 alors que les titres du Star montaient de 1/4 et clôturaient à 13 1/2.

La direction du quotidien torontois a acheté des blocs d'actions appartenant aux familles qui ont mis sur pied Harlequin

et qui encore dirigent aujourd'hui l'entreprise, avec l'aide de partenaires britanniques.

L'an dernier, Harlequin a réalisé un chiffre d'affaires de \$31 millions. Ces gains provenaient principalement de la vente de "romans roses" en format de livre de poche. La compagnie possède un réseau de succursales dans la plupart des pays de langue anglaise. Ses ouvrages sont traduits dans une quinzaine de langues. En 1973, des éditeurs britanniques et australiens se sont joints au groupe. L'an dernier, une filiale fut établie au Brésil.

Pour s'assurer d'un flux financier régulier, la compagnie a amorcé la diversification de ses activités en se lançant dans le secteur des manuels et des jeux scolaires.

Pour sa part, le Toronto Star cherche depuis quelques années de nouveaux centres de profits. Il domine largement la scène des quotidiens torontois et ses recettes publicitaires dépassent celles de ses concurrents: le Sun et le Globe & Mail.

En 1973, le géant torontois a acquis le groupe des revues Comac, spécialisée dans la publication de magazines à diffusion contrôlée. Comac distribue au Québec, par exemple, Home-maker's et Madame au foyer pour un public féminin et Quest, pour les lecteurs masculins. Ces revues sont données gratuitement dans les secteurs urbains à revenus élevés.

L'an dernier, la compagnie tenta d'entrer dans l'industrie de la cablodistribution mais le CRTC bloqua ses efforts en vue d'acquiescer 50% du capital-

actions de Keeler Cable Television, de Toronto.

L'entreprise possède également une dizaine de périodiques publiés dans des quartiers de la banlieue de la Ville-Reine.

L'actif du Star qui n'avait grimpé que de \$80 à \$82 millions l'an dernier franchira ainsi le cap des \$100 millions avec l'arrivée d'Harlequin. Les revenus bruts pourraient passer de \$114 à plus de \$150 millions dès cette année.

Au niveau boursier, les titres d'Harlequin ont beaucoup oscillé depuis l'émission initiale de 1969. Ils ont touché un plancher de \$1,75 en 1970 et \$3,95 en 1972. Leur sommet fut environ \$16 en 1973.

La firme Richardson Securities en recommandait l'achat au mois d'août 1973 alors qu'ils atteignaient \$14. Le cours actuel (\$8 à \$9) laisserait une perte nette à celui qui serait entré sur le marché à cette époque.

Quelques mois plus tard, la même maison publiait un bulletin vantant les attraits du Toronto Star, même à \$15. Le titre se négocie aujourd'hui à \$13,50.

Quel lien pourrait-il y avoir entre ces deux "buys"? Aucun. Ou peut-être la présence de M. Laurence Bell au conseil d'administration d'Harlequin. M. Bell a été associé durant très longtemps à la firme Richardson Securities.

Si... ou
OXFAM



Depuis plus de vingt-cinq ans, Reed fait le recyclage des boîtes en carton ondulé usagées. Nous les reprenons, les réduisons en pâte et nous produisons de nouveaux cartons ondulés qui servent à la fabrication de nouvelles boîtes. C'est un procédé sans fin. Théoriquement, nous pouvons reprendre la même boîte en carton et la traiter ainsi indéfiniment. D'ailleurs, à mesure que les coûts de fabrication du papier augmentent, cette expérience de recyclage s'avère de plus en plus précieuse.

Nous savons mettre nos connaissances et notre expérience à profit. Quand notre nouvelle usine de recyclage ouvrira ses portes à Mississauga (vers le milieu de l'année 1976), elle produira annuellement 86,000 tonnes de carton pour boîtes. La majeure partie de cette production sera utilisée par nos filiales de produits d'emballage, le reste sera vendu à d'autres industries de produits d'emballage.

Le recyclage des fibres secondaires n'est qu'une des multiples activités de Reed. Reed est une nouvelle compagnie d'envergure nord-américaine qui croît rapidement. Elle possède de nombreuses filiales qui sont actives dans les domaines suivants: produits d'emballage, pâtes et papiers, produits chimiques, recyclage, transports, produits finis pour la construction, produits de décoration et meubles. Vous nous avez peut-être connu sous la raison sociale de: Krever Fibres Ltd., Anglo Recycling Corp., Anglo-Canadian Pulp and Paper, Acme Paper Products, General Paint, Draperie Nationale, Dryden Paper, Canadian Wallpaper Manufacturers, Woods Dryden Paper Bags, Emballages Anglo, Dominion Colour, Alpa Industries ou Dwoskin.

Vous entendrez parler davantage de nous sous le nom de Reed.



NOMINATIONS CHEZ GULF CANADA



D. S. Lyall

R. T. Brown

W. H. Griffin

Gulf Oil Canada Limitée annonce les nominations suivantes:

M. R.T. Brown, auparavant vice-président du service de marketing, assumera maintenant les charges administratives des services corporatifs de planification et d'économie, des services du contrôle, de l'informatique et des communications, du crédit et de la vérification interne.

M. D.S. Lyall, vice-président, continuera à assumer les charges administratives des services de finances et de taxes de Gulf Canada.

M. W.H. Griffin, auparavant directeur du marché de l'automobiliste, vient d'être nommé vice-président, responsable du service de marketing.



La cuisine de la forteresse de Louisbourg, île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

LOUISBOURG

... une forteresse envahie

Les gonds de porte de style ancien, les poutres équarries à la main du plafond, les articles de table reproduits parfaitement, tout à la forteresse de Louisbourg à 23 milles de Sydney, en Nouvelle-Écosse, tente de faire revivre le plus fidèlement possible aux yeux des Nord-Américains un des aspects les plus extravagants de leur passé.

La forteresse, construite au début du 18^e siècle, était un monument à l'orgueil impérial démesuré d'un roi de France et à l'excès de confiance que les tacticiens avaient en leur capacité de tenir l'ennemi en échec, au moyen de défenses géographiques et de fortifications gargantuesques.

Aussitôt la construction terminée sur une péninsule battue par le vent de l'actuelle île du Cap-Breton, la forteresse subit une invasion de la Nouvelle-

Angleterre. Les ingénieurs français avaient cru qu'elle était imprenable par voie d'eau; ils n'avaient pas prévu une attaque venant du côté des marécages et de la forêt, apparemment infranchissables.

Le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 restitue Louisbourg à la France; elle capitulera de nouveau dix ans plus tard, mais cette fois-ci aux mains des Anglais.

Au cours des deux siècles suivants, la forteresse fut envahie une fois de plus — par la dégradation et la ruine, pour devenir une carrière de pierres.

Actuellement, Louisbourg est encore sous la menace d'invasion mais cette fois-ci, la forteresse est reconstruite en grande partie et les envahisseurs sont des touristes amicaux.

Ce projet, l'un des plus vastes travaux d'excavations et de fouilles archéologiques jamais

entrepris en Amérique du Nord, a débuté un peu après 1960 et se continue encore de nos jours; il a été facilité par l'abondance des renseignements qui nous ont été livrés.

On compte environ deux millions d'objets exhumés sur les lieux. Des douzaines de plans

ont survécu au temps; les archives de Louisbourg comprennent plus de 500 cartes géographiques, des plans et des tableaux, et plus d'un demi-million de pages de documents et de correspondance, tous révélateurs de l'aspect de la ville et de la vie des habitants.

Une destination nouvelle... et quelle destination!

TOUR EN IRAN

21 sept. — 10 oct.

Direction : Jacqueline HEUZE

\$1,713. tout compris au départ de Montréal

IRAN, paysages admirables, villes somptueuses, roses à foison, trésors bimillénaires

IRAN, pays d'un passé particulièrement riche et aussi pays de l'avenir.

ISFAHAN, SHIRAZ, PERSEPOLIS, TEHERAN

En plus

— à l'aller 2 jours à Londres

— au retour 3 jours à Beyrouth

(ou Bagdad si la situation politique l'exige)

— 2 jours à Paris

Hôtels de luxe. Toutes dépenses incluses.

Brochure illustrée sur demande.



VOYAGES

ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220

861-2485

Montréal H3B 3W9

"La maison aux milliers de références"

Prélude à l'Europe à Amsterdam

Au voyageur nord-américain qui désire visiter les pays francophones d'Europe, la capitale des Pays-Bas peut constituer le point d'arrivée central qui le mènera tout droit en Belgique, en France, au Luxembourg ou en Suisse.

Amsterdam est en quelque sorte la plaque tournante de laquelle on atteint les principaux centres d'Europe. Son attrait légendaire en fait le lieu de prédilection des voyageurs avertis et tous ceux qui s'y attardent quelques jours n'oublient jamais de l'inclure dans leurs tournées européennes subséquentes.

Quiconque en est à son premier voyage en Europe ne

regrette jamais le choix des Pays-Bas pour une première escale. La transition que craint souvent le touriste néophyte s'accomplit en douceur quand il descend d'un avion de CP Air, au magnifique aéroport de Amsterdam. Ses appréhensions ont tôt fait de disparaître au contact de douaniers courtois, de guides diligents, de restaurateurs et d'hôteliers souples et connaisseurs. Tant et si bien qu'en quelques heures, il sera plongé dans l'ambiance hollandaise dont on a mal à se dégarer.

Point n'est besoin de rappeler les attraits de la capitale: architecture singulière, topographie différente de toutes les autres

capitales en ce sens que les artères principales et les rues de la ville se présentent telle une immense toile d'araignée tissée de pavés et de canaux sillonnés de lourdes péniches et de bateaux-mouches. Le marcheur a tôt fait de désirer se perdre dans ces étroites rues aux façades si attirantes devant lesquelles on s'attarde facilement pour perdre la notion du temps.

Et quand vient la nuit et que la ville brille de tous ses feux, on voudra poursuivre ses excursions pédestres dans les quartiers des boîtes et des divertissements les plus divers, sans pour cela oublier le théâtre et l'opéra pendant la saison. Sans oublier

aussi que, le jour, le plus indifférent des visiteurs s'extasiera devant les chefs-d'œuvre du musée de Rembrandt qui le reconciliera peut-être avec l'époque du réalisme.

Cette ville que visitent chaque année des milliers de Canadiens est divisée par canaux en 90 îles que relient plus de 500 ponts. Une excursion en "taxi flottant" est le meilleur moyen de l'admirer.

Amsterdam est également le point de départ de plusieurs excursions terrestres intéressantes: villages renommés de Volendam, Marken et Monnikendam; centre floral Aalsmeer; villes du fromage Alkmaar et Edam; moulins à vents de la ville industrielle de Zaanstreek; quartier pittoresque de Vecht; travaux du plan Delta et de Zuiderzee et grand barrage qui s'étend sur une distance de 20 milles; station balnéaire de Zandvoort; Gooi, populaire jardin d'Amsterdam; Lisse, Hillelrom et Sassenheim, centres de bulbes; Bunchoten et Spakenburg, villes de costumes.

Les paysages ne sont pas les seuls attraits d'Amsterdam. Les jolies boutiques et les bas prix ne peuvent laisser le visiteur indifférent. Qu'il débambule à travers l'ancien marché à bestiaux de Kalverstraat ou qu'il flâne dans les boutiques du 18^e siècle le long des canaux, il trouvera des vêtements d'excellente qualité, des faïences de Delft, diamants et souvenirs bon marché.

A Amsterdam, les amateurs d'art sont comblés par le Rijksmuseum pour l'art classique, le musée Stedelijk pour l'art moderne et la maison de Rembrandt où sont conservés plusieurs de ses célèbres gravures et croquis.

Amsterdam est le plus grand centre de taille de diamants au monde. Le touriste peut visiter, avec guide, certains de ces ateliers comme par exemple celui de A. van Moppes mondialisé connu.

Peut-être encore plus que ses beautés photographiques, le visiteur ne peut manquer d'apprécier la chaleur qui caractérise la merveilleuse hospitalité de la Hollande et de son peuple.

Tournée vinicole en Autriche

Connaissez-vous le Kadarka, le Gröss-Hoflein, le Sankt Margarethen? Ce sont quelques-uns des vins autrichiens, très connus en Europe et moins réputés ici,

car notre Société des Alcools les ignore. Certains de ces crus viennent des rares vignes qui, dans le monde occidental, ont échappé aux ravages du parasite

phylloxera et proviennent donc de plants non greffés. Le vrai nom de l'Autriche, "Osterreich" est aussi ancien, plus d'un millier d'années, que la viticulture autrichienne.

Pour mieux connaître ce terroir vinicole, visiter les vignes, goûter dans leurs caves leur production, s'arrêter à l'Institut autrichien du vin pour déguster tous les produits du pays, faire des diners gastronomiques bien arrosés, un spécialiste du vin, Simon Stracey et sa femme Martha, native de Innsbruck, organisent du 13 au 28 septembre une tournée vinicole en Autriche.

Ce voyage est limité à douze couples qui voyageront à bord d'un jet de la société Swissair, qui désormais, dessert la ville de Salzbourg, patrie de Mozart et foyer des célèbres festivals.

Se promener et bien boire "au pays du sourire", ne suffit pas. Les organisateurs du voyage ont prévu également un itinéraire et des activités qui seront une initiation à l'histoire, à l'architecture et à la musique autrichienne, dans différentes villes dont Vienne.

La tournée se fera là-bas dans un petit autobus confortable et également en bateau sur le Danube.

Simon Stracey, président de la "société opimienne", association canadienne d'amis du vin, sera l'hôte bilingue du voyage, en matière vinicole.

Le Monde vous invite via Hone

SUGGESTIONS DE VOYAGES À TRAVERS LE MONDE

GRÈCE — YUGOSLAVIE — AUTRICHE ÉGYPTE

Du 10 septembre au 1er octobre

Croisière du "Stella Oceanis" aux îles

Grecques et en Égypte

Retour par Paris - 21 jours - 5 pays

\$1,855

ANGLETERRE — PAYS DE GALLES ÉCOSSE — IRLANDE

Du 11 septembre au 2 octobre

21 jours - 4 pays

\$1,292

TOUR DU MONDE

Du 3 octobre au 2 novembre

Japon - Hong Kong - Thaïlande - Népal

Inde - Iran - Israël - Retour via Rome

avec visite d'Expo '75 à Okinawa

31 jours - 8 pays

\$3,355

EXTRÊME-ORIENT

Du 8 au 30 novembre

Japon - Hong Kong - Bali

Singapour - Thaïlande - Honolulu

Toutes ces merveilles en 24 jours

Visite d'EXPO '75 à Okinawa

\$2,260

AMÉRIQUE DU SUD

Le voyage du genre le plus complet

Du 8 au 29 novembre

Colombie - Équateur - Pérou - Bolivie

Paraguay - Argentine - Brésil

21 jours - 7 pays

\$1,595

VOYAGE DE NOËL

Du 20 décembre au 4 janvier

Colombie - Pérou - Argentine - Brésil

15 jours - 4 pays

\$1,285

Tous les voyages mentionnés ci-dessus comprennent le transport aérien, les transferts, l'hébergement et le repas du voyageur. À chacun se rapporte un dépliant contenant la nomenclature détaillée des services touristiques, ainsi que les conditions de remboursement en cas d'annulation. Tous les prix sont au départ de Montréal. Ils s'entendent par personne sur la base de 2 personnes partageant la même chambre et ils sont sujets à la fluctuation des coûts des changes internationaux et aux augmentations de prix pouvant être décidées par les compagnies aériennes ou les hôteliers.

LES VOYAGES
hone

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2H8

Le métro P'tite porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h.

le jeudi jusqu'à 21 h — Le samedi: fermé au soir

Un itinéraire original et sanctionné par des années de succès.

TUNISIE SICILE ITALIE du SUD

11 sept. - 2 oct.

Direction: Clément Duhaime

tout compris,

\$1,430. avec les traversées transatlantiques, bien sûr.

Découvrez...

- la TUNISIE, de la Méditerranée au désert, un pays arabe authentique,
- la SICILE, creuset de 10 civilisations, les champs d'orangers et l'Etna,
- la région de NAPLES, AMALFI, CAPRI avec ses paysages parmi les plus beaux du monde.

Ignorez l'inflation et la chute du dollar. Toutes vos dépenses sont déjà assurées.

Reposez-vous
Beaucoup de visites mais du repos.
De vraies vacances.

Brochure illustrée sur demande.

VOYAGES

ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220

861-2485

Montréal H3B 3W9

"La maison aux milliers de références"

L'AFRIQUE C'EST PAS AU BOUT DU MONDE.

C'est moins loin que Genève! Dakar, par exemple, c'est moins loin que Francfort. Ou que Rome. C'est tout juste à trois heures de plus que les Antilles françaises*. La porte à côté, quoi! Porte qui ouvre sur deux mondes. L'un, un dépaysement total: l'Afrique noire traditionnelle. Celle des villages de paillettes, de la jungle indomptée, des grands fauves et des rites mystérieux. L'autre, une Afrique à la pointe du progrès et du confort. Avec ses villes ultra-modernes et ses hôtels luxueux. Où l'on parle français. Et où rien n'est laissé au hasard... si ce n'est à celui de votre bon plaisir. Dans un cadre exotique, aux plages invitées et à la température idyllique. Pourquoi ne pas vous renseigner? Consultez donc votre agent de voyages. *Distances et envolées directes à partir de New York.

S.V.P. me faire parvenir votre documentation sur: (cochez)

☐ GABON ☐ TCHAD ☐ DAHOMEY

☐ CÔTE D'IVOIRE ☐ CAMEROUN

☐ TOGO ☐ CONGO ☐ NIGER

☐ CENTRAFRIQUE ☐ MAURITANIE

☐ HAUTE VOLTA ☐ SÉNÉGAL

NOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

Retournez à: AIR FRANCE

3321 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3N4

AIR AFRIQUE
AGENT GÉNÉRAL
AIR FRANCE

Jusque sous les tropiques avec TRAVELAIDE

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9 h. à 9 h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VILLE LAVAL

CENTRE LAVAL

Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL

Stationnement gratuit illimité

679-3777

*Succursales: ouvert 9 h. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.

PLAZA ST-HUBERT

911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert

Stationnement arrière, entrée St-André

273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE

MEZZANINE

ÉDIFICE DOMINION SQUARE

9 à 9 h. - Samedi à 5 p.m.

Stationnement sous nos bureaux

861-7277 Métro Peel